INFLUENCES PHONÉTIQUES FRANÇAISES

SUR

LE LANGAGE DES ENFANTS POLONAIS

EN FRANCE

THÈSE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES

DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

PAR

JOSEPH SADLO

LIBRAIRIE PICART

59, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 59

PARIS

1935

INFLUENCES PHONÉTIQUES FRANÇAISES

SUR

LE LANGAGE DES ENFANTS POLONAIS

EN FRANCE

THÈSE POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES

DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

PAR

JOSEPH SADLO

LIBRAIRIE PICART

59, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 59

PARIS

1935

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A LA MÉMOIRE DE

JEAN BAUDOUIN DE COURTENAY

A MES MAITRES

Messieurs LUCIEN TESNIÈRE, CHARLES BLONDEL

en hommage respectueux.

PRÉFACE

J'exprime ici ma gratitude envers les maîtres français et polonais qui ont bien voulu diriger mes études linguistiques.

D'abord je nomme le regretté *Jean Baudouin de Courtenay,* professeur de l'Université d'État et de l'Université Libre à Varsovie, qui le premier m'a donné les principes fondamentaux de linguistique historique et de linguistique générale et qui m'a encouragé à me spécialiser dans ce domaine.

Ensuite, je nomme le regretté *Charles Appel,* professeur à Varsovie, qui m'a encouragé à l'observation du langage des enfants et aux études de linguistique psychologique sur le langage enfantin.

Ces professeurs, qui dirigeaient alors (1920-1924) mes études universitaires en Pologne, m'ont inspiré le désir de poursuivre mes études phonétiques en France et de prendre contact avec l'école française.

Ce n'est qu'en 1925 qu'est née l'idée de cette thèse. Étant en contact direct avec des immigrés polonais de l'Est de la France, j'ai découvert que des innovations phonétiques s'étaient produites dans le langage maternel de leurs enfants. Ces premières constatations linguistiques ont été le point de départ d'observations collectives et constantes faites en 1925/26-1928/29.

Les matériaux phonétiques ainsi méthodiquement recueillis n'auraient cependant pas pu être utilisés sans la direction d'un professeur linguiste. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma profonde gratitude à mon maître, *M. L. Tesnière,* professeur à la

Faculté de Lettres. C'est grâce aux précieux conseils de méthode qu'il m'a donnés que cette thèse a vu le jour. J'ai surtout profité (1931/1932-1933/1934) des cours de M. Tesnière sur la grammaire comparée des langues slaves, le vieux slave et la grammaire historique de la langue russe.

La lecture des œuvres des grands linguistes français *MM. Meillet, Vendryès, Grammont, l'Abbé Rousselot, F. Brunot, Roudet, Dauzat,* etc. a eu la plus grande importance dans la préparation de ma thèse. J'ai trouvé dans ces ouvrages des explications phonétiques d'une admirable clarté.

Les cours de *M. Ch. Blondel,* professeur à la Faculté des Lettres, sur la psychologie générale, et surtout ses démonstrations de psychologie enfantine, m'ont été également d'une très grande utilité. Il en est de même des cours de sociologie de M. le professeur *Halbwachs.* Je remercie M. le professeur *Gougenheim* pour avoir bien voulu lire une partie de ce travail.

J'associe enfin à ces noms celui de *M. le doyen Maugain,* dont le bienveillant accueil restera gravé dans ma mémoire.

Je ne puis m'empêcher de nommer les quelques personnes qui m'ont facilité la tâche pendant l'exécution de ma thèse.

En premier lieu, j'ai l'honneur de remercier M. le Consul de Pologne, Dr Nieduszyński, ainsi que M. le Consul actuel Georges de L..., qui ont mis gracieusement la bibliothèque consulaire à ma disposition. De même, je remercie M. Morel, secrétaire général de la Préfecture de la Moselle, qui a bien voulu m'envoyer une statistique des immigrés polonais.

En qualité de Polonais, j'ai l'honneur d'être reconnaissant à Mme L. Tesnière pour son bon accueil.

Je dois beaucoup à Mme Henri Bertrand, professeur, pour ses précieuses leçons de langue française ; à M. Antoine Ryczkowski, rédacteur de la « Voix de l'Émigrant » à Lille, et ancien secrétaire général du Consulat de Pologne à Strasbourg, pour ses renseignements concernant des Polonais au Nord de la France ; à M. J. Szalay, rédacteur du Consulat de Pologne à Paris, pour ses informations sur les Polonais du Midi et du Centre de la France. Je remer-

cie également M. Joseph Weill, docteur en médecine, chef de la Clinique médicale B de l'Hôpital de Strasbourg, pour les bons soins médicaux qu'il m'a prodigués pendant mes études, de même que M. Sperber, docteur en médecine, et M. G. Pilatowicz, chef du Service de l'Émigration au Consulat de Pologne de Strasbourg. A Mme Sadlo je dois ma profonde gratitude pour l'aide matérielle qu'elle m'a apportée pendant mes études en France.

Enfin je garde toute la responsabilité pour mes observations sur le langage des enfants polonais en France et l'interprétation des faits.

Strasbourg, mars 1935.

J. S

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

LES OUVRIERS POLONAIS EN FRANCE

Immigration des ouvriers polonais en France après la guerre.

Le présent travail a pour objet l'étude de l'*influence* exercée par la *phonétique* de la langue *française* sur l'*acquisition* de la *phonétique* de la langue *polonaise* par les enfants des émigrés polonais en France.

Notre étude porte sur le milieu des ouvriers polonais venus en France en 1919, plus particulièrement sur la colonie polonaise de Metz.

Nous avons eu la chance de bénéficier de circonstances exceptionnelles pour *observer* le langage des enfants polonais qui fréquentent les écoles communales françaises à Metz et le milieu des ouvriers polonais, car nous avons été (1925/1926-1926/1927) simultanément moniteur de la colonie indiquée plus haut et secrétaire de la Fédération des Sociétés Polonaises de l'Est de la France, puis (1927-1931) directeur de la Protection Polonaise pour le département de la Moselle.

1. *Historique.* — La France a connu depuis un siècle, plusieurs immigrations polonaises successives :

1° Immigration des milieux intellectuels ou politiques à la suite de l'échec de la Révolution Polonaise de 1830.

2° Immigration des travailleurs polonais avant la guerre en 1907-1909.

3° Immigration de travailleurs polonais après la guerre, en 1919.

Seule, cette troisième immigration fait l'objet de notre étude. Elle a été réglée par la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919[1].

Elle comportait deux contingents distincts :

a) contingent *westphalien*, formé par des Polonais établis comme mineurs en Westphalie depuis 1870.

Carte n° 1.

b) contingent *polonais*, immigré directement de Pologne 1919, et provenant de diverses régions de la Pologne (grande Pologne, petite Pologne et Pologne du Congrès).

Les immigrés de 1919 arrivèrent par groupements considérables à Toul, au Havre et à Dunkerque, d'où on les dirigea vers les grands centres industriels.

Destinés à suppléer à l'insuffisance de la main-d'œuvre française, dans les industries minières, métallurgiques, textiles et agricoles, les immigrés polonais se répartissent grosso-modo en deux grands groupes :

1. M. Rozwadowski, *Immigration polonaise en France*, p. 187.

1° *Manœuvres,* travaillant dans un centre industriel ou dans un village.

2° *Artisans,* travaillant dans une grande ville.

Le premier groupe est formé des ouvriers manœuvres, qui se contentent des travaux les plus simples.

Le deuxième groupe comprend des éléments plus positifs, industriels et commerçants, cherchant à se soustraire aux influences exercées par les mines ou les usines, et capables de consolider leur situation par leurs propres forces matérielles et professionnelles. Par leur habileté artisanale ou par leur activité commerciale, ils ont su se mettre au niveau de la population du pays, et même arriver exceptionnellement aux premiers rangs, à Paris, ou dans le Nord de la France [1].

Nous observons les mêmes tendances chez les Polonaises exerçant les métiers de couturières, modistes, vendeuses, etc., bien qu'elles aient débuté comme bonnes à tout faire, et sans connaître un seul mot de français.

La colonie de Metz a été composée des ouvriers suivants :

a) ouvriers travaillant dans leurs propres ateliers ou chez des patrons, cordonniers, tailleurs, coiffeurs, menuisiers, ferblantiers, mécaniciens, boulangers, bouchers, tanneurs, électriciens, maçons, brasseurs, etc.

b) ouvriers travaillant dans les petites industries, en ville dans les usines électriques, brasseries, fabriques de conserves, clouteteries, etc. ainsi que les domestiques et les ouvriers travaillant dans les jardins.

c) ouvriers travaillant dans l'industrie métallurgique à Hagondange, Rombas, Moyeuvre-Grande et habitant en ville, à défaut d'habitations dans le centre industriel.

La colonie urbaine indiquée sous (*a*) et (*b*) était composée d'artisans et d'hommes occupés dans la petite industrie urbaine. Celle indiquée sous (*c*) concernait des Polonais appartenant en grande partie au groupe des manœuvres.

1. M. Mauco, *Les Étrangers en France,* pp. 340-341.

2. *Statistique.* — Les Polonais en France ont été répartis dans

STATISTIQUE N° 1

Population polonaise en France en 1926 [1].		HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
	Région du Nord.. . .	94 980	41 137	79 064	216 181
	Région de l'Est. . . .	33 748	11 202	19 137	57 087
	Région du Centre. . .	15 493	5 097	7 331	27 911
	Région du Midi.. . .	7 751	2 709	3 282	13 032
	Région Parisienne. . .	55 484	24 202	16 846	86 550
	TOTAL. . . .	207 456	84 347	119 650	411 453

1. 2. 3. M. Rozwadowski, *Emigracja Polska*, pp. 135, 143, 154 et 162.
4. L'affluence des Polonais à Metz est démontrée par la statistique

STATI

Population étrangère à Metz [4].	ANNÉES	POLONAIS			ITALIENS	ESPAGNOLS
		HOMMES	FEMMES	ENFANTS		
	1925.. . . .	1 647	1 421	517	825	47
	1926.. . . .	1 783	1 499	548	832	61
	1927.. . . .	1 202	1 051	1 275	895	79
	1928.. . . .	1 218	1 131	1 353	1 074	78
	TOTAL. . .	5 850	5 102	3 693	3 626	265

OBSERVATIONS. — *a*) L'année 1926 indique le maximum d'augmentation, tandis que l'année 1927, marque la plus grande diminution, ce qui prouve clairement (voir la statistique n° 5) la tendance des émigrés polonais à faire valoir en ville leurs aspirations. La même tendance est observée chez d'autres étrangers et notamment chez les Italiens, Tchécoslovaques et Yougoslaves (voir la statistique n° 5, p. 16) (voir pp. 344, 349 dans *Les Étrangers en France*, M. Mauco).

centres industriels et agricoles suivants :

STATISTIQUE N° 2 — STATISTIQUE N° 3

Polonais employés dans l'industrie en 1926 [2].	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL	Polonais employés dans l'agriculture en 1926 [3].	HOMMES	FEMMES	ENFANTS	TOTAL
	31 935	12 449	17 028	60 512		3 170	3 170	364	6 776
	23 713	8 564	7 698	39 974		461	138	23	622
	8 714	2 231	2 410	13 357		1 476	473	74	2 023
	3 481	926	690	5 327		795	382	94	1 270
	43 340	17 298	14 255	74 893		12 385	6 964	2 542	21 591
	110 513	41 470	42 080	194 063		18 282	11 399	3 097	32 482

ficielle française suivante, fournie par la Préfecture de la Moselle :

UE N° 4

BELGES	LUXEMBOURGEOIS	TCHÉCO-SLOVAQUES	YOUGO-SLAVES	ALLEMANDS	DIVERS	TOTAL
170	948	107	23	3 568	11	9 284
177	1 159	124	34	3 654	23	9 894
203	832	132	51	1 885	19	7 624
145	867	158	66	2 186	15	8 291
695	3 806	521	174	11 293	68	35 093

b) Cette statistique est d'ailleurs imprécise, comme il ressort d'une lettre la Préfecture de la Moselle en date du 13 juin 1934 : « Il n'a donc été ssible de vous donner des renseignements très exacts pour les années 1927 1928 » et plus loin : « Encore ces chiffres (pour 1925 et 1926) m'ont-ils s indiqués comme résultant, non d'un recensement, mais de données proximatives. »

Les Polonais n'étaient pas les seuls étrangers immigrés en France. Dans la majorité des cas, ils ont été mêlés, non seulement aux travailleurs français, mais aussi aux ouvriers appartenant à d'autres nationalités. Voici la statistique de l'ensemble des étrangers en France, suivant [1] :

STATISTIQUE N° 5

ANNÉES	ITALIENS	BELGES	ESPAGNOLS	POLONAIS	TCHÉCOSLOVAQUES
1920	86 000	28 600	58 000	18 000	907
1921	11 800	26 600	28 700	11 500	»
1922	57 000	24 800	46 000	37 000	886
1923	113 500	34 200	30 800	57 000	4 330
1924	99 000	39 700	31 000	41 000	10 340
1925	55 000	46 000	19 000	30 600	6 127
1926	**38 000**	**41 000**	**9 700**	**53 300**	**4 694**
1927	**9 900**	**32 900**	**8 800**	**9 900**	**853**
1928	18 000	33 900	13 000	24 600	2 548
1929	34 220	23 980	18 970	55 260	8 550
1930	58 400	23 830	22 170	54 900	11 920
1931	13 200	21 000	21 450	18 600	3 200
	594 020	376 510	307 590	411 660	54 355

3. *Vie sociale.* — Quelle a été la vie sociale des immigrés polonais (1919-1929) ? Cette question est d'importance, puisqu'elle est en rapport étroit avec l'évolution du langage des enfants polonais élevés en France.

Les mineurs polonais de Westphalie *diffèrent*, par leur aspect social particulier, des Polonais venus directement de Pologne (1919).

Les Westphaliens, ayant séjourné depuis 1870 en Westphalie, au milieu d'Allemands, se sont par la force des choses créé une mentalité spéciale. Ils ont, sur les Polonais venus directement de

1. M. Mauco, *Les Étrangers en France*, pp. 143, 215, 524.

Pologne, la supériorité de leur culture sociale *plus élevée* : une organisation professionnelle fondée sur l'expérience, des traditions morales, etc., et une résistance certaine à l'influence étrangère. En qualité d'émigrants, ils ont fondé en France des groupements reposant sur des bases sociales solides. Toutefois, au point de vue national, politique et religieux, ils forment en France, avec ces derniers Polonais, une unité polonaise, attachée à la Pologne.

Les Polonais venus directement de Pologne présentent, dans le sens décrit plus haut, une vie sociale et intellectuelle *plus basse*, qui, après une longue influence française, deviendra semblable à la vie sociale des Westphaliens. Ce sont des paysans polonais habitués à une vie stable, calme, monotone, et dépendant d'une vie paroissiale catholique romaine.

En France, leur vie a subi une profonde *modification*, d'abord à cause du changement de leur profession, puisque la plupart ont quitté les champs pour la mine, pour la grande industrie métallurgique, ou pour l'industrie artisanale des villes. Des salaires plus élevés ont modifié leur vie matérielle. Entourés de Français et de camarades d'autres nationalités, ils ont adopté de nouvelles coutumes. Ils se sont trouvés également parmi des Polonais originaires des différentes parties de la Pologne, avec leurs particularités et leurs usages différents. Ils se trouvaient donc dans des conditions sociales et intellectuelles *nouvelles* [1].

4. *Organisation des immigrés polonais.* — Quelle a été l'organisation des immigrés polonais en France ? C'est ce qu'il importe de rechercher, puisque de cette vie intellectuelle dépend la formation d'une colonie polonaise homogène et de parlers mixtes.

L'assimilation survenue en France entre les groupes polonais,

1. Les Polonais de Metz vivaient soit en famille, soit isolément. Ils demeuraient dans le quartier commerçant et ouvrier, mélangés à la population du pays et aux représentants d'autres nationalités. Ils habitaient de préférence, les rues suivantes : rue de l'Arsenal, rue Boucherie Saint-Georges, rue Saint-Ferroy, rue Capucines, rue du Paradis, rue Pontiffroy, rue Praillon, rue Saint-Médard, rue Tour-aux-Rats, rue Saulnerie, rue des Tanneurs, rue du Champé, rue Grand-Wad, rue Wad-Billy.

Ainsi dans le quartier Nord-Est, se formait une agglomération polonaise ou une colonie polonaise présentant les deux aspects décrits plus haut.

si divers dans leurs aspects particuliers, a rendu possible la formation d'une vie commune nouvelle. Elle est en même temps devenue la base nécessaire à la création de sociétés polonaises[1]. C'est-à-dire que les sociétés polonaises issues des éléments non assimilés ont provoqué un affaiblissement ou une disparition de ces derniers. — Plus tard ces sociétés firent presque toutes partie des fédérations professionnelles, intellectuelles et artistiques, des fédérations de culture physique, d'assistance sociales, religieuses, etc., régionales ou comprenant toute la France[2].

Le *contingent westphalien*, réparti par groupes relativement importants dans l'industrie charbonnière dans le Nord, l'Est et le Centre de la France, a créé une forte organisation professionnelle « Związek Robotników Polskich we Francji » (Société des Ouvriers Polonais en France[3]), éditant leur revue mensuelle « Siła » (Force), et *exerçant une influence incontestable sur l'immigration polonaise en France*[4].

Le *contingent polonais* a dominé numériquement dans l'Est de la France, dans le Midi et à Paris, ainsi que parmi les agriculteurs et les artisans disséminés dans toute la France.

La statistique des Polonais, faisant partie des sociétés, organisées dans différentes colonies, a été difficile à établir. « Les Westphaliens » représentaient un élément plus stable et plus nombreux que le contingent polonais. En moyenne, le nombre des sociétaires a varié entre 3 pour 100 et 10 pour 100 pour le contingent polonais, tandis qu'elle atteignait 15 pour 100 à 20 pour 100 et plus chez les Westphaliens[5]. Le nombre de Polonais faisant partie des sociétés variait selon la saison et l'état d'esprit créé par

1. Les Polonais appartiennent aussi à la C. G. T. En 1926, 10 000 ouvriers polonais en faisaient partie.

2. M. Mauco, p. 330.

3. M. Rozwadowski, *Immigration polonaise en France*, p. 188.

4. Dans l'Est de la France les Westphaliens, occupés dans les mines de charbon de Merlebach-Freyming, Creutz-Wald-la-Croix, Stiring-Wendel, Homécourt et Pont-Mousson, ils forment la minorité, comparativement au contingent Polonais, occupent par contre une place prépondérante au point de vue organisation et niveau intellectuel.

5. M. Rozwadowski, p. 263, M. l'abbé Kaczmarek, p. 441.

l'opinion publique. Il dépendait aussi de la situation de chaque colonie. Les colonies situées aux abords des villes ou dans les villes mêmes avaient moins de membres, tandis que les colonies retirées en avaient davantage. En moyenne, le nombre des Polonais fréquentant des associations était plus élevé dans les petites colonies que dans les grandes.

Des considérations d'ordre pratique ou sentimental, ainsi que les distractions intellectuelles ont exercé aussi une influence décisive sur le développement ou la décadence de la société. Dans les centres industriels et dans les villages domine l'élément sentimental (dirigé par le clergé dans le sens religieux), tandis que dans les villes, ce sont les motifs rationnels où la possibilité de divertissements qui ont contribué à la formation des sociétés et à leur développement [1].

Que sont devenus les Polonais n'appartenant à aucune organisation ? Ont-ils définitivement rompu tous les liens qui les unissaient à la cause polonaise ? Au contraire, ils ont fourni des preuves convaincantes de leur désir de ne pas déserter le foyer polonais, en prenant part d'une façon active et marquante aux manifestations nationales polonaises organisées par les autorités polonaises ou par les groupements dirigeants polonais [2].

1. *a*) Dans la colonie polonaise de Metz existaient les sociétés polonaises suivantes :
1° Société de la Propagande et de Bienfaisance ;
2° Société de Chant « Luth » ;
3° Société « Sokół » ;
4° Société de musique J. Paderewski ;
5° Cercle théâtral « Orła Białego » (l'Aigle Blanc) ;
6° Confrérie des rosaires (religieux).
Ces sociétés formaient un Comité des sociétés locales, et plusieurs d'entre elles appartenaient à la « Fédération des Sociétés Polonaises de l'Est de la France ».
Les Polonais habitant cette colonie, n'appartenaient d'ailleurs pas tous à la Société (v. p. 18).

2. *a*) Fête nationale polonaise régionale (rares) ;
b) Manifestation franco-polonaise à Nancy en 1924 ;
c) Exposition de l'Art populaire à Merlebah-Freyming en 1927, organisée par l'auteur du présent travail sous le haut protectorat de M^me^ l'ambassadrice *Alfred de Chłapowska*. (L'affluence des Polonais à cette Exposition s'est heurtée à l'opposition de notre clergé, qui n'a d'ailleurs pas atteint son but).

Leur attitude a prouvé suffisamment leurs affinités profondes avec le milieu polonais et leur patriotisme ne l'a cédé en rien à celui de leurs compatriotes organisés. Donc tous les Polonais d'une même localité sont *inconsciemment organisés et forment dans l'ensemble une colonie polonaise uniforme.*

Ce phénomène de la communauté polonaise certifie d'une façon catégorique que les groupements ne peuvent être considérés comme porte-paroles de l'activité de toute la colonie. L'*ensemble* de la *colonie,* en ce qui concerne ses tendances, ne doit pas être confondue avec les *sociétés organisées* (même si tous les Polonais appartenaient à l'organisation), car dans toutes les manifestations nationales et traditionnelles, les membres suivent le *réflexe commun,* sans obéir à l'état d'esprit de la société, tandis que les sociétés, liées par leurs statuts, ne sortent jamais du cadre de leur compétence financière, morale ou intellectuelle. Donc, *la colonie polonaise est fondée sur le réflexe national et traditionnel polonais et indépendante des sociétés* [1].

La formation d'ensemble de la vie intellectuelle et des parlers mixtes des Polonais dépendait dans chaque localité du nombre des Polonais, de leur milieu d'origine en Pologne. Elle oscillait d'après l'importance des organisations ouvrières y établies et l'influence des institutions polonaises, des journaux polonais, des écoles et du clergé polonais [2].

1. Les dirigeants des groupements sont, de par leur nature, affables, énergiques et dévoués à la société. C'est un fait constaté partout. Il faut seulement stimuler leur énergie commune. Toute personne d'une localité peut être appelée à manifester ses sentiments patriotiques polonais sans que l'organisation intervienne. D'une manière générale, l'organisation *joue le rôle d'un intermédiaire* dans la conservation des traditinos nationales, et principalement dans le secours mutuel aux compatriotes, ce qui constitue une commune, *libre parfois des influences paroissiales.*

2. *Les Institutions Polonaises en France sont les suivantes :*

Ambassade de Pologne à Paris, Consulats, Union des Instituteurs Polonais à Lille, Société pour le développement social et intellectuel des ouvriers polonais en France, Université populaire à Lille, Mission polonaise catholique à Paris, etc.

Les journaux de l'Immigration Polonaise ont été *répandus dans la colonie de Metz* : « Głos Wychodźcy » (La Voix de l'Émigré), « Ognisko » (Le Foyer), « Wiarus Polski » (Le brave Polonais), « Narodowiec » (Le National), « Polak we Francji » (Polonais en France) et *le mensuel pour enfants* « Polskie Pachole ». De plus, la

5. *Langue.* — Au moment où l'émigrant quitte la frontière de son pays, il s'isole de sa patrie, en subissant en même temps l'influence de la nouvelle ambiance. Comme éléments étrangers assimilateurs, entrent en première ligne : la *langue* et les *habitudes* quotidiennes.

Le contact de l'immigrant avec sa patrie devient *indirect* (par correspondance avec la famille, par les journaux, etc.), et le contact *direct* devient rare.

Malgré la résistance des Westphaliens à l'influence linguistique allemande, leur parler a subi une légère modification.

Ces Polonais, étant *bilingues*, ont pris l'habitude de donner à leur phrase une tournure allemande et ils intercalent même dans leur conversation des mots allemands surtout des expressions techniques :

Exemples :
Gruba < *Grube* = *Kopalnia* (mine);
Krankasa < *Krankenkasse* = *Kasa chorych* (Caisse de malades);
śtreka, sztreka < *Strecke* = *przestrzeń, chodnik* (espace);
ślaka, szlaka < *Schlacke* = *żużel, stróżka* (mâchefer).

Le contingent de la jeune immigration venue directement de Pologne *ne* possède pas un *parler stable.* Cela s'explique par la courte durée de la vie commune des immigrés originaires des différentes parties de la Pologne, durée pendant laquelle leur parler n'a pas eu le temps de s'assimiler complètement pour devenir un *parler mixte.* Nous appellerons en effet leur parler : parler mixte, c'est-à-dire composé des dialectes suivants : *a*) grand polonais, *b*) petit polonais, *c*) mazurien, et mélangé à la langue polonaise normale, sous l'influence des intellectuels polonais. Il est curieux de constater qu'aucun ancien parler, pas plus que le polonais normal, n'a acquis une ascendance décisive. Les familles ont utilisé leur

colonie recevait des journaux de Pologne : de Varsovie : « Kurjer Poranny », « Kurjer Warszawski », « Polonja », de Cracovie : « Ilustrowany Kurjer Krakowski ».

La colonie avait à sa disposition une bibliothèque du Comité des Sociétés et de la Société *pour le développement social et intellectuel des ouvriers polonais en France.* Cette dernière a déployé une grande activité de propagande intellectuelle en France.

parler d'origine, mais le parler mixte a occupé une situation prépondérante dans les réunions, fêtes, etc.

Aussi le vocabulaire populaire est devenu mixte [1].

Exemples :

pyrki en face de *kartofle* (pommes de terre);
wymborek — *wiadro* (seau);
gościniec — *restauracja* (restauration).

Enfin, les *enfants* des Westphaliens ont recréé les mêmes expressions allemandes que leurs parents employaient, mais leur *système phonétique* a subi des changements essentiels (v. pp. 39, 80).

Dans l'ensemble *la jeune génération polonaise en France a recréé le langage des adultes polonais et, devenue bilingue (polonais et français), elle a introduit dans sa langue maternelle des innovations phonétiques françaises* (v. p. 32).

Les adultes polonais ne savaient pour ainsi dire pas parler français (en 1929). Dans les Offices français, les Polonais utilisaient leurs enfants comme interprètes. Pendant leur travail, ils parlaient polonais ou allemand (surtout en Alsace-Lorraine). Le contact des Polonais et des milieux français a été superficiel.

Les exemples cités plus haut nous prouvent que les changements linguistiques sont en « *étroite dépendance* » par rapport aux *phénomènes sociaux* [2].

Mais lorsqu'un peuple change de langue, *l'influence extérieure* ne peut s'effectuer avec une telle rapidité qu'elle provoque une altération fondamentale. M. *Meillet* constate que « lors des nombreuses substitutions de langues qui ont eu lieu au cours de l'histoire et qui ont lieu actuellement encore, les populations européennes se sont montrées capables d'acquérir la langue les uns des autres, sans qu'il y ait d'altérations fondamentales » [3].

1. Mais, dans la colonie de Metz, *tytki* < *Düten* (gén. pl. *tytków* au lieu de *tytek*, comme *jabłek*) avec la signification polonaise de *trąbki z papieru, tutki*, cornets de papier, contenant des douceurs pour les enfants, s'est substitué à *trąbki* employé dans le langage correct.

2. M. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, pp. 9 et 10.

3. *Ibid.*, p. 10.

Donc, l'évolution du langage de la jeune génération polonaise en France présente une *continuité linguistique* avec la langue polonaise (v. p. 107). Cette continuité ressort des *mutations* consonantiques et vocaliques qui se sont produites dans le langage de cette génération [1].

6. *École.* — Ce n'est qu'en 1924, par le protocole du 17 avril, signé à Paris par les Délégations des gouvernements français et polonais, que la question scolaire des immigrés polonais a été plus clairement précisée, dans le tenus suivant [2] :

« *La Délégation française confirme à la Délégation polonaise que l'obligation scolaire prescrite par la loi du 28 mars 1882 s'impose aux enfants des ouvriers polonais comme à tous les enfants habitant le territoire français ; l'administration française veillera tout particulièrement à l'application de cette loi en ce qui concerne les enfants polonais* ».

En ce qui concerne l'enseignement de la langue, de l'histoire et de la géographie polonaises par les instituteurs polonais [3], la lettre annexée au protocole du 17 avril 1924, adressée par le Comité central des Houillères de France au Président de la délégation polonaise pour les affaires d'émigration, fournit des renseignements précis. En voici la teneur :

Monsieur le Président,

A la suite des entretiens que nous avons eu l'honneur d'avoir avec vous et les membres de votre Délégation, et eu égard aux fonctions matérielles et au rôle moral, dévolus à la Délégation des employeurs français en Pologne, au Comité central des Houillères de France et à la Confédération agricole des Régions dévastées, nous avons satisfaction à vous marquer la commu-

1. M. Grammont : « *Toutes les modifications phonétiques, morphologiques ou syntaxiques qui caractérisent la vie des langues apparaissent dans le parler des enfants.* »
Observations sur le langage des enfants, p. 61 dans les *Mélanges linguistiques,* offert à M. Meillet par ses élèves.

2. M. Rozwadowski, pp. 123.

3. M. Rozwadowski, pp. 206-207.
Voir Circulaire ministérielle du 28 mars 1929 dans la *Revue de l'Immigration,* n° 15, 1929.

nauté de vues qui s'est dégagée de nos conversations au sujet de l'enseignement des enfants polonais en France.

Cette question soulève de légitimes préoccupations, dont nous entendons ne pas nous désintéresser, et à l'apaisement desquelles nous apportons volontiers notre concours.

Nous nous déclarons donc prêts à inviter, de la manière la plus pressante, les employeurs, ressortissants à nos groupements, à inaugurer et à poursuivre la réalisation du programme visant, dans le cadre et dans les délais variables selon les professions, les régions et les moyens, à l'institution de l'enseignement ci-après défini :

a) Soit, en ce qui concerne les *écoles publiques*, en supportant les frais de l'enseignement complémentaire qui pourrait être institué, *de la langue, de l'histoire et de la géographie polonaises*;

b) Soit, lorsque l'effectif des enfants polonais le justifiera, c'est-à-dire plus généralement dans la grande industrie et, en particulier, à plus brève échéance, dans l'industrie houillière, à raison de l'importance et de la densité de ses effectifs polonais, en ouvrant au fur et à mesure des besoins, des *écoles privées*, on sera assuré, sous la surveillance des autorités académiques françaises, et dans *le cadre du programme scolaire normal, le même enseignement, complété,* s'il y a lieu, pour les jeunes enfants qui n'auraient pas encore de notions suffisantes de la langue française, par l'enseignement d'*autres matières en polonais*.

Les candidats destinés à assurer la part polonaise de l'enseignement ci-dessus prévu seront présentés par l'Administration polonaise (Ministère de l'Instruction publique et des Cultes) à l'agrément d'une commission privée d'examen, qui recommandera aux employeurs, pour engagement, les candidats reconnus par elle pourvus des aptitudes pédagogiques nécessaires.

Nous considérons que la présence dans une exploitation d'un nombre d'enfants polonais d'âge scolaire supérieur à 65, devra appeler de notre part l'invitation pressante, à laquelle il est fait allusion plus haut, tendant à l'engagement par les soins de cette exploitation de personnel enseignement polonais.

Le traitement de ce personnel sera fixé d'après les mêmes règles que pour les instituteurs et institutrices français des mêmes écoles privées.

Veuillez agréez, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Le Vice-président,

Signé : Peyrimhoff.

Mais en réalité l'article 4 du protocole franco-polonais, et la lettre de M. Peyrimhoff, malgré toute l'assurance qu'ils donnent,

mettent en lumière la *différence* de l'enseignement donné aux enfants polonais dans les écoles *publiques* et *libres* en France [1].

1. Voici la statistique n° 6 des enfants étrangers qui ont fréquenté les écoles françaises publiques et privées.
(Recensement effectué en 1925 par le Ministère de l'Instruction publique.)
(Reproduction, Mauco, pp. 539-540, p. 525).

DÉPARTEMENTS	ÉCOLES PUBLIQUES	POUR 100	ÉCOLES PRIVÉES	POUR 100	TOTAL
Seine	24 542	9,2	4 705	7,3	29 247
Bouche-du-Rhône	16 767	31,6	1 843	14,2	18 610
Nord	15 008	9	3 362	7,9	18 370
Pas-de-Calais	9 084	8,1	7 354	33,3	16 438
Hérault	8 825	26	1 089	12,3	9 914
Alpes-Maritimes	7 211	34,3	1 926	45,5	9 137
Meurthe-et-Moselle	7 640	16,7	1 175	25,9	8 815
Rhône	6 102	12,7	321	1,2	6 423
Var	5 295	23	117	3,9	5 412
Isère	4 666	10,6	389	4,4	5 055
Aude	3 731	16,1	174	7,4	3 905
Pyrénées-Orientales	3 764	18,9	40	3	3 804
Loire	2 908	6,5	525	2,4	3 433
Gard	2 586	9	768	8,3	3 354
Gironde	2 981	5,1	116	1	3 097
Aisne	2 937	6	143	6,2	3 080
Ardennes	2 760	9,3	34	3,9	2 794
Basses-Pyrénées	1 937	5,8	601	6,9	2 538
Oise	2 108	5,4	102	3	2 210
Haute-Garonne	1 963	6,8	231	3,6	2 194
Doubs	1 794	5,8	202	5,4	1 996
Haute-Savoie	1 789	7,6	131	4,4	1 920
Vaucluse	1 354	8,3	522	14,2	1 876
Marne	1 721	4,3	90	1,9	1 811
Bas-Rhin	1 720	2,2	85	2,9	1 805
Aveyron	1 314	5	477	2,9	1 791
Etc.					

Une enquête plus récente, faite en 1927, donnait *257 655 enfants étrangers* de 6 à 13 ans, soit 8,4 pour 100 de la population scolaire totale. *Sur ce chiffre, 201 532 fréquentaient les écoles publiques et 33 964 les écoles privées*, il restait donc 22 159 enfants en âge de scolarité ne fréquentant pas l'école, soit un pourcentage de 8 pour 100 pour la non fréquentation.

Cette différence s'explique par l'évolution *plus rapide* du langage des enfants polonais fréquentant les écoles publiques en France.

Ceci est très important à signaler, car les enfants, suivant les pérégrinations de leurs parents, changent d'école, et introduisent en même temps chez d'autres écoliers polonais une mauvaise prononciation ou des innovations linguistiques fâcheuses [1].

Les enfants polonais, dont nous exposerons plus loin le langage, ont fréquenté pendant des années les écoles publiques françaises de *Metz* (v. pp. 28 et 37).

L'*enseignement pédagogique de ces enfants, comprenant le programme de l'école publique en langue française,* en face de l'enseignement facultatif de la langue et de l'histoire polonaises dans les heures supplémentaires, a laissé une forte empreinte sur l'esprit des enfants.

C'est à l'école française que les enfants, chez lesquels on constate une *grande facilité* pour apprendre le français, ont subi l'*influence phonétique* de cette langue.

L'enseignement des enfants dans les classes françaises et polonaises se résume ainsi : *30 heures* par semaine d'enseignement français (obligatoire) pour *3 heures* par semaine (l'après-midi à 16 h. 30) d'enseignement polonais (non obligatoire).

Conclusion.

La vie sociale et intellectuelle des immigrés polonais a subi une profonde modification du fait de la vie nouvelle qu'ils mènent en France. Mais leur langage polonais n'a pas subi de changements fondamentaux.

1. Voici la carte n° 2 des écoles polonaises en France avec la statistique des enfants polonais d'âge scolaire et profitant du cours polonais (1926) (v. page suivante).

Carte n° 2.

Statistique des enfants polonais en âge scolaire en France[1].

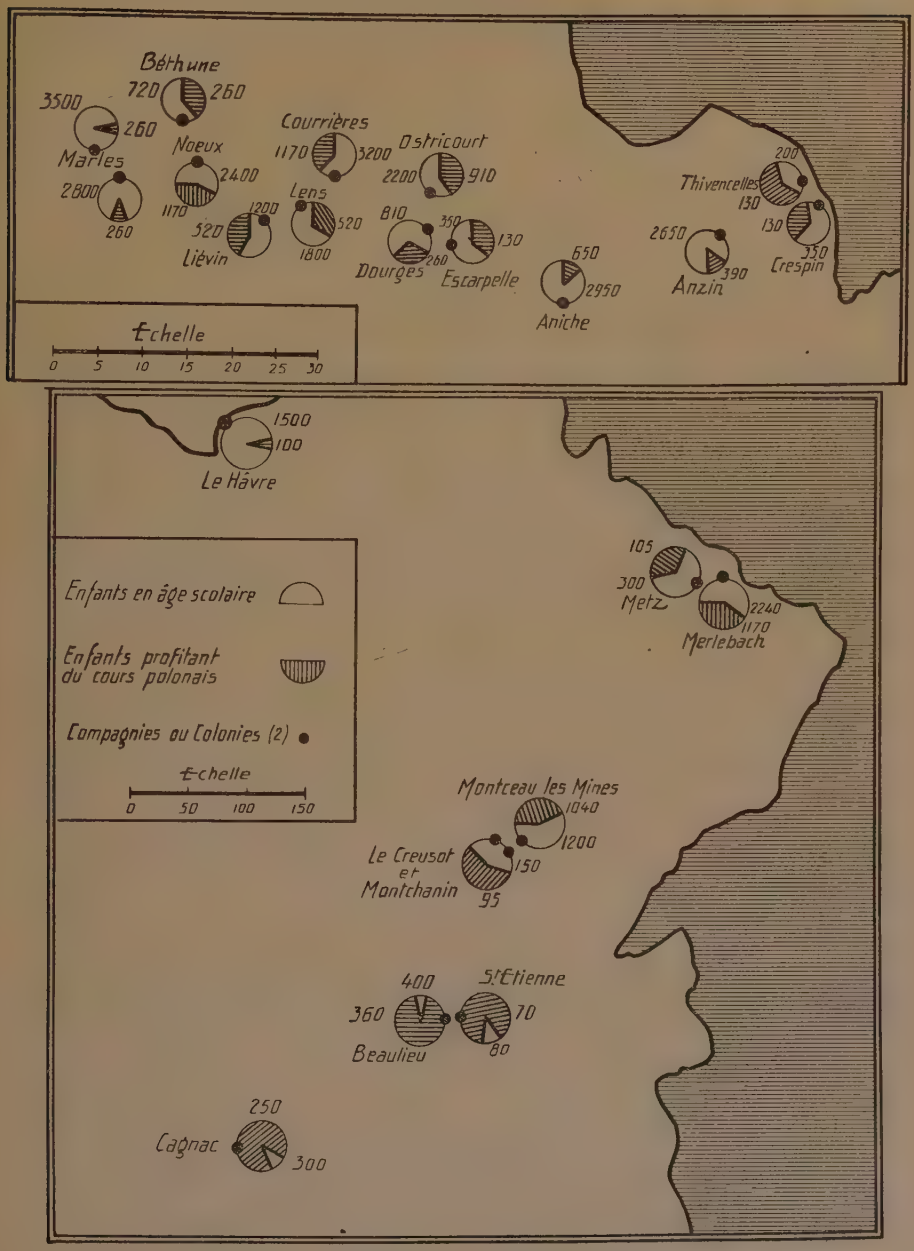

1. MM. Wiącek J. et Krąkowski, *Szkoła polska na Emigracji* — Styczeń-Lipiec, 1926, p. 49.
2. M. Rozwadowski J., *Immigration polonaise en France*, p. 214.

CHAPITRE II

OBSERVATIONS DES FAITS

Observations en 1925-1926

1. *Statistique des enfants.* — Pour réaliser notre projet d'étudier les innovations dans le langage des enfants polonais, nous avons fixé notre attention sur le langage des *filles* et *garçons*, âgés de *six* à *quatorze* ans, élèves des écoles *communales* françaises de Metz, qui suivaient en même temps des cours de langue et d'histoire polonaises[1].

Voici un tableau statistique de ces enfants pour l'année scolaire 1925-1926 :

STATISTIQUE N° 7

	DEGRÉS			TOTAL
	I	II	III	
Garçons.	30	12	12	54
Filles.	25	15	11	51
TOTAL.	55	27	23	105

Il résulte de ce que nous avons dit plus haut que nous avons fait nos observations :

1. Ils se réunissaient deux fois par semaine après les heures de classe, c'est-à-dire après 16 h. 30 dans le local de l'école communale de Metz. Les plus âgés des enfants avaient au plus quatorze ans ; les plus jeunes avaient six ans révolus, mais le nombre de ceux-ci était infime. Les enfants du premier degré de la première classe avaient en général *sept* ans.

1° sur des enfants qui savaient lire et écrire en français et en polonais (2e degré-3e degré) ;

2° sur des enfants qui ne savaient ni lire ni écrire en polonais, mais qui lisaient et écrivaient un peu en français (1er degré) ;

3° sur des enfants qui ne savaient ni lire ni écrire, pas plus en français qu'en polonais (année préparatoire).

Les enfants qui nous ont le plus intéressé sont ceux du 2e et 3e degré, et ceux de l'année préparatoire.

Au cours de l'année scolaire 1925-1926, il y avait *42* enfants qui ne savaient rien, pour *63* enfants qui écrivaient en polonais et en français.

Le *point* de *départ* de nos observations a été le moment où les *systèmes consonantique* et *vocalique* du langage de ces *enfants* avaient atteint le *degré* de celui des *adultes*.

Ayant remarqué que certains enfants prononcent le phonème *ɯ* à la place du *ł* polonais (comme par exemple dans *ładnie* (beau), nous nous sommes rappelé que les adultes prononcent ce phonème de la même façon dans les villages de la Grande-Pologne et de la Pologne du Congrès [1] : par exemple à Madjan, Słupeczno, etc., (v. la carte n° 3). De même pour le phonème *c* prononcé à la place de *cz*, par exemple dans *cekaj* au lieu de *czekaj* (attends), par certains écoliers à Metz et les adultes nés dans les villages de Gielczew et de Krzczonów, etc. (v. la carte n° 3).

En même temps nous n'avons pas constaté que ces enfants prononcent par exemple *j* au lieu de *r*, c'est-à-dire *jano* au lieu de *rano* (matin), ou bien encore *jany*, *jadny*, pour *ładny* (joli), etc., phonèmes qui font partie du système enfantin. Cette prononciation des phonèmes cités n'a donc rien de commun avec la prononciation enfantine [2].

2. *Méthodes.* — Dans notre étude sur les innovations du langage des enfants polonais nous avons procédé à la fois oralement et par écrit :

Témoignage oral. — Pour noter la prononciation innovée des

1. Observation personnelle de l'auteur.
2. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 12.

mots, chez des enfants à l'école, nous les avons écoutés pendant leur lecture à haute voix, lorsqu'ils racontaient ce qu'ils venaient de lire, pendant la récitation de petites poésies, et en dehors de l'école, lorsqu'ils s'entretenaient avec leurs camarades, etc. Et en même temps nous avons comparé leur prononciation avec celle des

CARTE N° 3.

enfants dont le langage n'avait pas encore subi l'influence du français.

Témoignage écrit. — Au moyen : 1° de textes polonais préalablement préparés et dictés ensuite aux enfants (d'abord une fois par mois, puis tous les trois mois), 2° de phrases choisies renfermant surtout des mots comportant des affriquées, chuintantes et autres consonnes molles, ainsi que les phonèmes *y*, *e*, *u*, *o*, enfin dans la transcription de *sons*, de *syllabes* et de *mots isolés* que nous demandions aux enfants du premier degré, c'est-à-dire aux plus jeunes.

En ce qui concerne les mots dont la prononciation ne nous

paraissait pas assez nette nous avons recouru à l'écriture, et inversement, pour arriver à des conclusions sûres, nous avons fait répéter aux enfants — et à plusieurs reprises — les mots dont la transcription nous paraissait phonétiquement équivoque. Nous avons donc *employé simultanément* les *deux procédés*.

Pendant les deux premières années de nos observations sur les enfants polonais en France, nous avons fait cette étude nous-même, c'est-à-dire en nous occupant directement des enfants pendant la classe ; à partir de l'année scolaire 1927-1928, c'est-à-dire au cours des deux années suivantes de notre travail, l'institutrice M^lle^ Bodnar a bien voulu dicter à ces enfants, dans les mêmes conditions et aux mêmes intervalles, des textes préparés d'avance par moi, elle leur a demandé de rédiger de petits récits, etc. ; mais j'ai continué, en dehors de la classe, les mêmes observations orales sur le langage des écoliers.

A la fin du mois de juin, c'est-à-dire de la première année d'observations (1925-1926), nous avons été amenés aux constatations suivantes :

a) Tant dans le langage parlé que dans le langage écrit, les enfants mêlent généralement les sons polonais aux sons français[1] ;

b) Les enfants emploient dans les deux langues un seul système phonétique, soit qu'ils prononcent le français d'après le système polonais, soit qu'ils prononcent le polonais d'après le système français (v. pp. 109, 111) :

c) La prononciation de tous les phonèmes innovés n'apparaît pas nettement et simultanément dès le début.

Ad *a*) Nous ne pouvons pas en vouloir aux enfants et les traiter d'ignorants, parce qu'ils ont tendance à confondre les systèmes linguistiques et les systèmes orthographiques ; nous sommes ici en présence du substrat phonétique polonais en face d'une

1. Nous avons pu remarquer au cours de nos recherches que, pour arriver à des conclusions concrètes relatives au langage des enfants polonais, le problème le plus difficile consistait dans la nécessité d'éviter la confusion des sons polonais avec les sons français. Cette habitude de confondre certains sons des deux systèmes différents a rendu nos observations très difficiles, et compliqué la tâche des maîtres de français et de polonais au point de vue pédagogique.

influence latine héritée au Moyen Age, qui par le contact direct des enfants polonais avec le professeur français, continue son action (v. p. 117). *Ces influences chez les enfants ont atteint divers degrés.*

Voici quelques exemples qui nous feront voir comment les enfants polonais mêlent les sons français et polonais aux innovations linguistiques [1].

TEXTE DICTÉ A L'ÉCOLIER K. J., LE 5-12-1929.

TEXTE	COPIE
1. *Mamo, mamo wracaj prędzej do swojej dzieciny.* 2. *Anulka smutna, Anulka płącze.* 3. *Oj dana, oj ta dana,* *Oj wiosno, oj kockana.* 4. *Tańczą, tańczą aż tu leci bąk.* 5. *Szymon młóci.* *Zrucił kożuch Szymon stary,* *Choć od mrozu idą pary.* *Na boisku cepem bije,* *Wyciągnąwszy długą szyję.*	1. *Mamo Mamo vratzai prédzéi do sfoi djetchiné.* 2. *Anulqua snutna Anulqua poitjé.* 3. *oidana oitadana.* *oi viosno oi cohana.* 4. *taithon taithon ai tou létji bong* 5. *chimon nuthi cropka* *srotchul cojourh chimon staré* *chot od mrosu i dom paré* *na bohiku tsépén billé* *véthon novché dugom chéié*

MÉLANGES		*INNOVATIONS :*	
k = *c*, *qu* :	*cohana* = *kochana* *Anulqua* = *Anulka*	*dź* > *dż* :	*djetchiné* = *dzieciny*
ż = *j*, *i* :	*cojourh* = *kożuch* *ai* = *aż*	*ć* > *cz* :	*létji* = *leci*
j = *ill* :	*billé* = *bije*	*u* > *o* :	*srotchul* = *zrucił*
u = *ou* :	*tou* = *tu*	*y* > *i* :	*chimon* = *Szymon*
u = *u* :	*Anulqua* = *Anulka*	*y* > *é* :	*staré* = *stary* *paré* = *pary*
i = *h* :	*bohiku* = *boisku*	*ŵ* > *w* :	*viosno* = *wiosno*
sz = *ch* :	*chimon* = *Szymon*.	etc.	
etc.			

1. Ce phénomène, qui consistait à mêler les sons linguistiques des deux systèmes, fut sensible pendant quelque temps chez la plupart des enfants fréquentant les écoles communales françaises. Ils ont perdu cette habitude, les uns pendant la première année, d'autres plus tôt ou plus tard. Il y a des enfants qui s'en sont débarrassés après 2 ou 3 mois de classe.

Il se produit un chaos dans la notation des sons et des signes français, non seulement chez les enfants polonais, mais aussi bien chez les enfants français, bien que ceux-ci écrivent leur langue maternelle. Le passage suivant, emprunté à l'ouvrage de M. Brunot, « L'Enseignement de la langue française », nous fournit un excellent témoignage de ce phénomène[1] : « Aujourd'hui l'enfant apprend que la lettre *c* écrit le son *k* : *cave, école*; demain, il faut qu'il lui donne le son *s* : *ceci, cela* ; après-demain, il ne devra plus lui donner aucun son : *broc*. Un jour, il trouve le son consonne *s* écrit par une *s* : *savon, soir* ; bientôt il le verra écrit par deux *ss* : *assuré* ; puis par *sc* : *scie* ; ensuite par *ç* : *façade*, par *ce* : *douceâtre* ; par *x* : *soixante*, voire par *t* : action, » etc., et plus loin, « quel début pour ce pauvre enfant et quelle action délétère produit un exercice si déconcertant sur une intelligence neuve à laquelle au bout de quelques leçons tout apparaît incertain, contradictoire, chaotique ».

Mais ce chaos n'a rien de commun avec les tendances linguistiques.

La recherche des innovations n'est pas chose facile dans les conditions indiquées plus haut. Comment saisir les changements survenus, si les enfants ne distinguent point le phonème *i* du phonème *y* ? En outre, le phonème *y* changé en *é* et en *i* se confond avec les phonèmes *éy, iy, yé, yi,* etc., de la deuxième phase. Il en est de même pour le phonème *u* confondu avec celui du *ó* polonais et confondu avec les *o*, *ou* et du *u* français. Comment, d'autre part, distinguer le phonème *cz* du *ć, ś,* du *sz* ou du *ż,* si les enfants les ont notés et lus comme *tz, s, ce, z,* ou comme *tch* ? Comment distinguer les phonèmes polonais mous des phonèmes durs, puisque — pendant quelque temps — les enfants n'ont pas employé les signes diacritiques pour les mêmes phonèmes ?

Il a été impossible pendant ce temps chaotique d'arriver à une conclusion quelconque dans l'étude des changements des phonèmes par la voie orale (lecture) ou bien par la voie écrite ; il fallait absolument faire répéter aux enfants des mots choisis par nous

1. M. Brunot, pp. 26-27.

et écouter attentivement leur langage de tous les jours. Il a été très difficile de nous orienter — dès la première année — dans ce chaos phonétique et orthographique. Mais, une fois débarrassés de leurs *habitudes*, certains enfants, après avoir adopté dans leur langage des innovations, on pu nous aider à *relever* ces *innovations*. Nous pouvons dire que notre travail n'est devenu fructueux qu'à partir de l'annés scolaire 1926/27.

Ad *b*) Trois moyens nous ont servi pour établir chez les enfants les changements des systèmes[1] :

α) l'étude de la prononciation dure par les enfants polonais des phonèmes provenant des anciens phonèmes mous ;

β) l'étude d'un changement possible des sifflantes et des affriquées molles et des chuintantes ;

γ) Enfin l'étude de la quantité dans la prononciation des voyelles polonaises *a*, *o*, *e*, du changement du phonème *u* et *y* et de la modification de l'accent.

Ces trois procédés différents nous ont appris que nous n'étions pas en présence d'un *changement combinatoire*, mais d'un *changement* de l'*ensemble* du *système* (v. p. 39).

Il nous restait donc à rechercher dans le langage des enfants polonais les éléments du système français pris à l'école. Et comme nous avions constaté que le langage des enfants polonais était troublé par le système français, nous avons pu — en comparant les deux systèmes linguistiques — relever des éléments innovés dans le langage des écoliers[2], qui subissaient visiblement l'action de la langue française. Et nous en sommes venus à conclure que le changement des systèmes linguistiques (v. p. 116) nous a révélé une *mutation consonantique* et *vocalique* dans le *langage* des enfants *polonais* en *France*.

Ad *c*) Nous nous sommes ainsi trouvés souvent en présence du

1. M. Grammont, *Traité de phonétique*, page 4.

2. D'ailleurs, il n'était pas facile d'enregistrer les innovations chez tous les enfants, au cours de la première année de nos observations. Ils ont naturellement tous subi le « chaos » phonétique et orthographique, mais certains ont échappé à l'influence du système français (v. p. 110).

phonème *é*, issu du *y*, ou bien en présence du *i*, provenant du *y* ou du *i* polonais, alors que le *u* polonais a pris le son (très difficile à percevoir par l'oreille) du *o* fermé. Remarquons aussi le changement des sifflantes molles en chuintantes dures et des affriquées molles en affriquées dures, alors que nous n'entendions pas encore le changement des affriquées dentales dures *c*, *dz* en affriquées chuintantes dures *cz*, *dż*.

L'articulation peu distincte pour l'oreille de tous les phonèmes a pour cause diverses circonstances, car les enfants polonais qui viennent en France sont d'âge divers, et fréquentent diverses écoles communales ; d'autre part leur développement intellectuel est inégal, ce qui fait avancer ou retarder le processus de la mutation.

3. *Difficulté des observations.* — Il faut enfin se rendre compte des difficultés de nature sociale que présente l'observation, à savoir :

a) L'irrégularité de la fréquentation de l'école par les enfants polonais après les heures de classe, c'est-à-dire après 16 h. 30 ;

b) une arrivée trop rapide des enfants à l'école et une sortie non moins précipitée ;

c) la différence d'âge chez les élèves d'une même classe et les divers degrés de leur développement intellectuel.

Toutes ces conditions étaient nettement défavorables à nos recherches[1].

4. *Observation sur les groupes des enfants.* — Les observations faites sur de petits groupes d'enfants, plutôt que sur l'ensemble des enfants réunis, ont certainement facilité notre tâche. Ce n'était plus le travail chaotique (v. p. 33) ; nous avons pu étudier

1. Si les enfants ne suivaient pas régulièrement les classes du polonais, c'est que d'une part l'enseignement de la langue polonaise et de l'histoire de la Pologne n'était pas obligatoire ; d'autre part, fatigués par les heures de classe en français, ils étaient indifférents à l'enseignement de leur langue maternelle et à l'histoire de leur pays d'origine.

Notre travail était parfois complètement anéanti par la sortie de l'école inattendue des enfants présentant une phase innovée intéressante ou par l'arrivée de nouveaux enfants. L'enseignement donné simultanément à deux groupes de la même classe présentait aussi des inconvénients.

— sur chacun des groupes, pris séparément — soit le processus de la *mutation* chez certains enfants, soit une *articulation normale* chez d'autres enfants. Ce sont les écoliers sujets aux innovations qui nous ont aidé à résoudre notre problème ; quant aux enfants dont la prononciation a été normale, ils ont confirmé nos conclusions (v. p. 109).

Au début de la troisième année d'observations sur les différents groupes, nous avons pu enregistrer les changements des sifflantes et des affriquées et du phonème polonais *y*, faisant toutefois cette réserve que la prononciation du phonème postpalatal le plus haut *u* (*ó*) et celle des phonèmes *c*, *dz* n'étaient pas encore arrivées à une netteté suffisante. C'est au cours des années suivantes que nous avons le mieux remarqué ce manque de netteté dans l'évolution linguistique.

5. *Accord entre les deux méthodes.* — L'accord entre les deux procédés s'est manifesté définitivement dans les conclusions auxquelles nous sommes arrivés dans les deux dernières années de nos recherches linguistiques (v. p. 38).

Le procédé oral nous a été utile pour le contrôle des déductions faites d'après le langage écrit des enfants ; nous pouvions, d'autre part, nous rendre compte par ce moyen de quel système linguistique les enfants se servaient (v. p. 31) ; dans ce cas, le procédé écrit ne nous aurait pas été suffisamment utile.

Le procédé écrit nous a servi à indiquer les grandes lignes du processus des innovations, et à séparer de ces dernières les éléments normaux du langage des enfants ; à indiquer le passage des phonèmes d'une phase à une autre ; à mettre bien en évidence le passage des consonnes *p* et *t* devant les voyelles aux aspirées *ph*, *th*, à distinguer les consonnes sonores des consonnes sourdes.

Pourtant ces deux procédés se sont parfois trouvés en *contradiction* ; en particulier au moment de nos études sur le langage du groupe *mixte*. Il a fallu changer la tactique du procédé oral. Nous avons décidé alors d'écouter parler les enfants, sans qu'ils s'en aperçoivent, au moment où ils n'étaient point surveillés par leurs maîtres, par exemple lorsqu'ils s'entretenaient librement entre

eux, qu'ils jouaient la comédie ou qu'ils se livraient à leurs jeux d'écoliers. Ce procédé *indiscret* nous a donné d'excellents résultats : nous nous sommes assuré que les enfants du groupe mixte (v. pp. 109-113), ne se sentant point observés, prononçaient les mots d'après le système innové (c'est-à-dire de la même façon que les enfants qui avaient subi l'influence de la langue française), ce qui leur paraissait plus facile.

Observations récapitulatives en 1926-1927, 1927-1928 et 1928-1929.

Nous avons répété l'observation du langage des enfants nouveaux venus à l'école en 1926-1927, 1927-1928 et 1928-1929 en appliquant les mêmes procédés (oraux et écrits), pendant le même laps de temps que dans l'année scolaire 1925-1926.

1. *Statistique des enfants.* — Voici un tableau statistique du nombre des enfants sur le langage desquels nous avons fait nos observations récapitulatives :

STATISTIQUE N° 8

ANNÉE SCOLAIRE	DEGRÉS			TOTAL
	I	II	III	
1926-27..	58	29	22	109
1927-28..	93	35	13	141
1928-29..	52	49	13	114
TOTAL.	203	113	48	364

Si nous pouvons dire que nous avons commencé à faire des observations rationnelles et attentives sur les enfants au milieu de l'année scolaire 1926-1927, nous devons ajouter que le processus du développement des différentes phases chez nos enfants a été clos à la fin de l'année scolaire 1927-1928, ou plutôt au début de l'année 1928-1929 ; le processus des innovations chez les enfants les plus jeunes peut être observé tous les ans, nous voulons parler

des enfants dans le langage desquels la phase de la mutation avait commencé alors qu'ils suivaient déjà les cours de langue polonaise. Quant aux enfants *qui ont subi les innovations phonétiques avant leur arrivée à l'école,* nous les avons rangés d'abord dans l'une ou l'autre de nos phases d'innovation, avant de continuer nos observations sur leur langage. Nous n'avons point dressé de statistique de ce groupe d'enfants.

2. *Récapitulation des méthodes.* — Pendant les deux dernières années de nos recherches — années au cours desquelles nous avons travaillé suivant les mêmes méthodes — nous n'avons pas obtenu d'autres résultats que ceux acquis au cours des années scolaires 1925-1926, 1926-1927 (v. pp. 29-35). C'est-à-dire que nous avons constaté à plusieurs reprises, chez les enfants nouveaux venus à l'école, *la même évolution des phases, à peu près dans le même laps de temps.* Donc, les dernières années de nos études nous ont conduit aux mêmes résultats, auxquels sont venus seulement se joindre quelques phénomènes de l'évolution linguistique inaperçus dans les premières années de nos recherches.

3. *Vérification des méthodes.* — Dans les conditions citées plus haut (v. p. 35) il nous a été cependant impossible de nous assurer de la continuité d'une des évolutions des diverses phases. Nous fûmes donc obligés de ne pas nous en tenir uniquement à l'observation sur de grands groupes des écoliers ; pour être à même de *vérifier* nos constatations, nous avons voulu compléter notre examen sur un petit groupe de *cinq enfants* qui fréquentaient l'école à peu près régulièrement.

4. *Vérification du classement.* — Ce petit groupe stable d'enfants polonais nous a permis de *vérifier la classification* de tous les enfants de l'école en trois groupes et de nous assurer des différences qui existent dans le langage des enfants des groupes A et C et dans celui du groupe *mixte* B (v. p. 112).

Telles sont les méthodes par lesquelles nous sommes arrivés ainsi *à recueillir les matériaux phonétiques* que nous avons analysés dans les chapitres III-VIII du présent travail.

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE
CONSONNES

CHAPITRE III

PREMIÈRE PHASE

Point de départ de la première phase.

Notre étude présente un tableau des transformations phonétiques observées par nous dans le langage des enfants polonais résidant en France. Ces transformations se sont produites sous l'influence *directe* de la langue *française* ; elles dépendent du « changement de l'ensemble du système » et sont en opposition avec les « changements combinatoires[1] », étude indépendante et nullement subordonnée à notre étude sur l'ensemble du système phonétique.

Notre étude comprend les transformations absolues des sifflantes molles *ś*, *ź*, — qui existent dans la langue polonaise — en chuintantes dures *sz*, *ż*, des affriquées dentales molles *ć*, *dź* en affriquées chuintantes dures *cz*, *dż* et des affriquées dentales dures *c*, *dz* en affriquées chuintantes dures *cz*, *dż*.

Nos observations faites dans les années 1926-1927, 1927-1928 et 1928-1929 (v. p. 37) nous ont démontré que la mutation de ces

1. M. Vendryès, *Le langage*, pp. 40, 62.

phonèmes présente *trois phases* différentes. Chacune de ces phases est curieuse à observer et nous offre la possibilité d'étudier le premier et le dernier *stade* de l'évolution de ces phonèmes.

Le point de départ de la première phase des consonnes et le moment où les enfants sont absolument incapables de prononcer les consonnes molles (sauf *ń*). Ils remplacent les consonnes molles par les consonnes dures correspondantes + *i*. Ce processus qui consiste dans l'*avancement de la langue*[1] oblige les enfants à articuler les voyelles plus *haut* et à recourir à l'articulation *basse* pour les consonnes, ce qui empêche de prononcer ces phonèmes à la manière polonaise. Il en résulte que l'articulation des phonèmes *nouveaux* correspond ou à peu près, dans la première phase, à l'articulation française plus la *mouillure*.

Mutation des sifflantes molles en chuintantes.

La langue polonaise possède des sifflantes molles : *ś*, *ź*.

La production du phonème polonais mou *ś* consiste dans l'articulation du phonème *s* (la glotte est ouverte), en relevant le milieu de la langue vers le palais dur et à la hauteur de l'articulation du phonème *i*. L'ouverture étroite produite ainsi par les organes buccaux mobiles et immobiles donne dans la prononciation le timbre du phonème *ś* mou [2].

Mais le son *ś* ou celui de *ź* ne peut être émis par les enfants. Au lieu du son mou *ś* les enfants font entendre celui de *sz*. C'est-à-dire que les sifflantes molles sont transformées en chuintantes dures [3].

Par le changement du point d'articulation [4] le nouveau phonème

1. M. Meillet, *Le Slave commun*, Paris, 1924, p. 44. — M. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 156.

2. M. Roudet L., *Éléments de phonétique générale*, Paris, 1910, pp. 123 et 124. — M. Benni, *Palatogramy Poklsie*, Warszawa, 1931, pp. 18, 25. — M. Benni T., *Wymowa Francuska*, Warszawa, 1924, p. 26.

3. Pour la production du phonème polonais *sz*, v. p. 66.

4. M. Meillet A., *Caractères généraux des langues germaniques*, pp. 27-33.

sz mou est articulé, dans la première phase, d'une façon presque analogue au phonème français *ch*, plus la mouillure [1].

Pendant qu'on articule, les lèvres sont un peu plus avancées ; quant au bout de la langue — en même temps que la langue se retire en arrière — il se dirige vers la position articulaire alvéolaire ensuite, le milieu de la langue se relève encore, tardant à prendre la position du phonème *i̯*. Nous voyons donc que le milieu de la langue tend encore — quoique avec du retard — à produire cette mouillure. Ainsi, nous n'obtenons pas le son que nous attendions, c'est-à-dire le son *ś*, mais celui de *sz* + *i̯*, le son mou, essentiel, de la première phase.

L'articulation du phonème mou sonore *ź*, qui, parallèlement au changement du son *ś*, s'est modifiée en *ż* + *i̯* sonore, est la même que dans le son *sz* + *i̯*, mais à l'articulation, elle s'accompagne de la fermeture de la glotte. La sonorité est à peu près la même que pour ses correspondantes polonaise et française.

Voici la prononciation de différents mots, dans quelques phrases, avec des phonèmes innovés :

A la fin du mot.

ś > *szi̯* :

Adaś > *Adaszi̯* (Adam),

jakiś > *jaki̯sz* (un),

ktoś > *ktoszi̯* (quelqu'un).

ź > *ży̯* :

wyłaź > *wełażi̯* ou *wełaszi̯* (sors en rampant),

gałąź > *gałąż* ou *gałąsz* (branche).

A l'intérieur du mot, devant une consonne dure.

ś > *szi̯* :

głośno > *głoszi̯no* (à haute voix),

Wieśka > *Wi̯eszi̯ka* (Wieslawa),

byliśmy > *bélisz i̯mé* (nous étions).

ź > *ży̯* :

raźno > *raży̯no* (alerte),

1. M. Meillet et Willman-Grabowska, *Grammaire de la langue polonaise*, p. 4.

mroźny > *mrożyné* (glaçant),
Józka > *Józ̨ka* (Joséphine).

A l'intérieur du mot, devant la consonne *ń* molle

ś > *szi̯* :
złośnica > *złosznica* (femme méchante),
właśnie > *własznie* (justement),
rośnie > *rosznie* (pousse).
ź > *ži̯* :
kuźni > *kužni* (de la forge),
woźnica > *wožnica* (cocher),
bliźni > *bližni* (prochain).

A l'intérieur du mot, devant une voyelle pré-palatale.

ś > *szi̯* :
zasieje > *zaszi̯eje* (ensemencera),
prosiły > *proszi̯ły* (ont demandé),
jesień > *jeszi̯eń* (automne).
ź > *ži̯* :
guzik > *gužik* (bouton),
kozie > *kože* (de chèvre),
obłaziła > *obłažiła* (elle a offensé).

A l'intérieur du mot, devant une voyelle post-palatale.

ś > *szi̯* :
Niusia > *Niuszia* (Marie),
Zosiu > *Zoszi̯u* (Sophie),
sąsiadki > *sąszi̯adki* (voisines).
ź > *ži̯* :
jezioro > *ježi̯oro* (lac),
Kazio > *Kažo* (Casimir),
kiziu > *kiži̯u* (petit chat).

A l'initiale du mot, devant une consonne dure.

ś > *szi̯* :
śruba > *szi̯ruba* (vis),
środa > *szi̯roda* (mercredi),
ślub > *szi̯lub* (mariage).

ź > *ży* :
źrebaki > *życrebaki* (poulains),
źródło > *życródło* (source),
źle > *życle* (mal).

A l'initiale du mot, devant la consonne *ń* molle.

ś > *szy* :
śnieżek > *szniežyek* (neige),
śni > *szni* (il rêve),
śniadanie > *szniadanie* (déjeuné).

A l'initiale du mot, devant une voyelle prépalatale.

ś > *szy* :
siny > *szyné* (bleu),
siemie > *szyemie* (graine de lin),
siebie > *szyebie* (se).
ź > *ży* :
zimno > *życmno* (froid),
ziemia > *życmia* (terre),
ziewać > *życwacz* (bâiller).

A l'initiale du mot, devant une voyelle post-palatale.

ś > *szy* :
siano > *szyano* (foin),
siostra > *szyostra* (sœur),
siadać > *szyadacz* (s'asseoir).
ź > *ży* :
ziarno > *życrno* (grain).

On peut dire que les chuintantes précédemment dures qui existent dans la langue polonaise subirent une mouillure identique. Le même phénomène s'observe dans les anciennes affriquées dures, qui, en même temps que les affriquées changées, se sont transformées en molles pendant la première phase, ainsi que nous l'expliquons à la page suivante.

Mutation des affriquées dentales molles en affriquées chuintantes.

La mutation des consonnes molles polonaises *ć*, *dź* est parallèle à la mutation précédente des phonèmes mous *ś*, *ź*. Le phonème *ć* — par le déplacement du point d'articulation — s'est changé en *cz* + *i̯* ; quant au phonème *dź*, il est devenu *dż* + *i̯* et *ż* + *i̯* [1].

Nous donnons ici — sous forme analytique — quelques exemples des changements produits dans la prononciation des mots par les enfants.

A la fin du mot.

ć > *czi̯* :
czytać > *czi̯étaczi̯* (lire),
grać > *gracz* (jouer),
śpiewać > *szi̯pi̯ewacz* (chanter).
dź > *dżi̯* :
idź > *idżi̯* (va),
leć > *leczi̯* (vole),
łabędź > *łabędżi̯* (cygne).

A l'intérieur du mot, devant les consonnes dures.

ć > *czi̯* :
choćby > *χoczi̯bé* (au moins),
trąćmy > *trączi̯mé* (touchons),
Maćka > *Maczi̯ka* (chez Mathias).
dź > *dżi̯* :
jedźmy > *jedżi̯mé* (partons),
siądźmy > *szi̯ądżi̯mé* (asseyons).

A l'intérieur du mot, devant les voyelles prépalatales.

ć > *czi̯* :
zapłaciłem > *zapłaczi̯łem* (j'ai payé),
kocięta > *koczi̯ęta* (le petit de la chatte),
ucieszył > *uczi̯eszi̯ół* (réjouir).

1. M. Roudet. *Éléments de Phonétique générale*, p. 312 et p. 327. — M. Benni, *Palatogramy Polskie*, p. 14 et p. 13. — M. Benni, *Wymowa Francuska*, p. 29 et p. 26

dź > *dzi̯* :
codzień > *codzi̯eń* (chaque jour),
zbłądzili > *zbłądzi̯li̯* (ils trompaient),
chciwie > *χczi̯wi̯e* (avidement).

A l'intérieur du mot, devant les voyelles post-palatales.

ć > *czi̯* :
ciocia > *czi̯oczi̯a* (tante),
bocian > *boczi̯an* (cigogne),
leciutko > *leczi̯utko* (légèrement).
dź > *dzi̯* :
dziadziunio > *dzi̯adzi̯unio* (grand-père),
wydziubać > *wédzi̯obaczi̯* (arracher avec le bec),
udział > *udzi̯ał* (participation).

A l'initiale du mot, devant les consonnes dures.

ć > *czi̯* :
ćmy > *czi̯mé* (phalènes).

A l'initiale du mot, devant les voyelles prépalatales.

ć > *czi̯* :
ciżba > *czi̯ży̯ba* (foule),
ciebie > *czi̯ebi̯e* (toi),
ciemna > *czi̯emna* (sombre).
dź > *dzi̯* :
dziwna > *dzi̯wna* (étonnante),
dzień > *dzi̯eń* (jour).

A l'initiale du mot, devant les voyelles post-palatales.

ć > *czi̯* :
ciasto > *czi̯asto* (pâte),
ciocia > *czi̯oczi̯a* (tante).
dź > *dzi̯* :
dziad > *dzi̯ad* (mendiant),
dzionek > *dzi̯onek* (petit jour),
dziura > *dzi̯ura* (tou).

L'affriquée dentale molle *ć*, changée en affriquée chuintante *cz* + *i̯*, est devenue linguo-alvéolaire. Dans la langue française, le

phonème *cz* ainsi que le *ć* et leurs correspondantes sonores n'existent point, mais on les trouve dans les autres langues romanes, dans les germaniques et dans toutes les langues slaves.

Le nouveau phonème *cz* provenant du phonème *ć*, après avoir perdu son ancien point d'appui pour se produire, trouva un autre point d'appui, dans les gencives, point d'appui situé plus bas, et voisin de l'ancien point d'articulation. Outre cela, au lieu du milieu de la langue (phonème émis par *c*), c'est l'extrémité de la langue qui l'articule, touchant parfois les gencives. Les lèvres — plus avancées qu'auparavant — semblent être prêtes à articuler le phonème *sz*, articulé dans le même endroit. Donc, c'est le point d'articulation du phonème polonais *cz*.

Le nouveau phonème *cz* est dur au point de vue de l'articulation [1] — ainsi que le phonème précédant *sz*, suivi d'une mouillure retardée.

L'articulation du phonème *cz* accomplie, la langue cherche à reprendre son ancienne position haute, en produisant un timbre spécial, celui de *cz* + *i̯*. Certains enfants polonais confondent souvent le phonème *cz* avec celui de *sz*, de sorte qu'ils prononcent le phonème *cz* au lieu du phonème *sz* réciproquement, ce qui peut être confirmé par ce qui est dit précédemment ; il faut remarquer à ce propos que la langue ne s'est pas encore habituée à la nouvelle articulation. La sonore *dź*, parallèlement à *ć*, a été remplacée par la sonore correspondante *dz* + *i̯*. Son point d'articulation est le même que pour la sourde *cz* + *i̯*, avec la vibration des cordes vocales. Nous citerons un autre exemple de changement — effectué dans d'autres conditions et d'autres circonstances phonétiques — produit dans la langue française par des emprunts faits aux langues italienne et espagnole, et étudiés par M. Roudet [2] : « Quant aux sons étrangers, dit-il, ils sont conservés lorsqu'ils ont leur équivalent dans la langue qui fait l'emprunt, sinon ils sont remplacés par le son le plus voisin. Aussi les mi-occlusives italiennes

1. M. Benni T., *Palatogramy Polskie*, p. 26. — M. Benni T., *Wymowa Francuska*, pp. 29 et 26.

2. M. Roudet L., *Éléments de phonétique générale*, p. 327.

ou espagnoles ($^{t}\check{s}$), ($^{d}\check{z}$), (^{t}s), (^{d}z) sont remplacées en français par les fricatives correspondantes ($\check{s}$), ($\check{z}$), (s), (z) ».

Cette mutation a eu pour conséquence la mutation temporaire d'autres consonnes molles polonaises.

Dépendance des consonnes molles.

La mutation des affriquées dentales molles *ć*, *dź* et des sifflantes molles *ś*, *ź* a produit des changements *provisoires* de toutes les consonnes *molles* [1], sauf toutefois pour la consonne molle *ń*, qui existe aussi dans la langue française et qui lui est à peu près analogue. Ces transformations phonétiques, constatées dans le langage des enfants polonais habitant en France, sont tout à fait d'accord avec les lois phonétiques exposées par M. Vendryès, dans ses « Réflexions sur les lois phonétiques » [2] : « Tout changement phonétique porte donc, non sur un phonème déterminé, mais sur l'ensemble de l'articulation, et l'altération d'un phonème suppose l'altération concomitante de plusieurs autres phonèmes. » C'est-à-dire que la disparition des articulations molles, ou médio-linguales *ć*, *dź*, *ś*, *ź*, a causé une disparition articulatoire provisoire de toutes les correspondantes (excepté le *ń* mou), (v. p. 50) des consonnes molles, c'est-à-dire p', b', m', f', w', k', g', par la transformation des consonnes (en provisoires) molles $p+i$, $b+i$, $m+i$, $f+i$, $w+i$, $k+i$, $g+i$. Donc, lorsque s'est opéré le processus de l'articulation des phonèmes *p*, *b*, *m*, *f*, *w*, *k*, *g*, le milieu de la langue tendait encore, en se portant vers le palais dur ou vers le palais mou, à occuper la position du phonème *i*, et, sans l'avoir atteint, il a produit le phonème *i ultra-bref*, ce qui donne le timbre $p+i$, $k+i$, etc. Ceci se rapporte aussi aux consonnes sonores molles correspondantes. Ainsi $p' > p+i$, $b' > b+i$, $m' > m+i$, $f' > f+i$, $w' > w+i$, $k' > k+i$, etc.

1. M. Benni, *Palatogramy Polskie*, pp. 22-29. — M. Rousselot, *Précis de prononciation française*, pp. 63-69.

2. M. Vendryès, *Mélanges linguistiques*, offert à M. A. Meillet par ses élèves, p. 116.

Il faut remarquer que pendant cette phase de mutation, lorsque les phonèmes transformés évoluent rapidement, et tendent à la stabilisation, tous les autres phonèmes dépendants mous ne peuvent être articulés d'une autre manière par les enfants.

Il faut se garder de confondre notre $p + i\dot{i}$ avec la prononciation populaire polonaise étudiée par le professeur Benni[1] : « Si le synchronisme est rompu, si au moment de l'explosion la langue n'est pas venue s'appliquer au palais, nous obtenons une prononciation dialectale, par exemple le *p' jisać*. Évidemment, il ne faut pas oublier que ce *i̯* diffère du *i*, en dehors de sa non-sonorité, d'une mouillure moins sensible, c'est-à-dire qu'il est d'un degré moins élevé au point de vue articulatoire », car le *p' ji* populaire s'articule simultanément avec *p'*.

Prononciation provisoire des labiales molles.

Comme suite à notre exposé, nous citerons encore quelques exemples de la prononciation provisoire des anciennes consonnes molles. Comme le témoignent les exemples des pages 41-45, un phonème susceptible de changement peut se trouver dans chaque position, soit dans le mot, soit dans la phase, et aucun voisinage n'influe sur le changement de celui-ci. Autrement dit, le phonème peut être au commencement ou bien au milieu du mot, il peut être placé devant n'importe quelle consonne ou devant une voyelle quelconque, il peut être en position intervocalique ; le voisinage — proche ou éloigné — du phonème donné ne peut produire sur celui-ci aucune action.

Le phonème final changé est plus dur et plus énergiquement et nettement articulé[2]. Parfois on peut distinguer aussi le pho-

1. M. Benni T., *Palatogramy Polskie*, p. 25. « Przy naruszonym synchroniźmie, gdy w momencie wybuchu język nie doszedł do położenia szczytowego, otrzymujemy gwarową wymowę, n. p. *p' jisać*. Naturalnie pamiętać tu należy, że to *i̯* różni się od *i*, poza swą niezgłoskowością, mniejszym stopniem zmiękczenia, to znaczy, że jest mniej wzniesione pod względem artykulacyjnym. »

2. M. Meillet et Willman-Grabowska, *Grammaire de la langue polonaise*, p. 11.

nème y joint *i* (v. p. 44). Nous supposons que ce phénomène phonétique s'explique par les tendances maternelles qui semblent se manifester nettement à la fin du mot emprunté par la langue polonaise. Nous essayerons d'appuyer notre affirmation par des exemples, dus à nos observations, cités plus bas.

Les labiales molles : *p'*, *b'*, *m'* se sont changées en labiales molles : *p* + *i*, *b* + *i*, *m* + *i* [1].

Exemples :

p' > *p* + *i* :
pisać > *pi̯isacz* ou *pi̯saczi̯* (écrire),
upiekła > *upi̯ekła* (elle a rôti),
piosenka > *pi̯osenka* (chansonnette),
śpiewać > *szi̯pi̯ewacz* (chanter).
b' > *b* + *i* :
bibuła > *bi̯ibuła* (papier buvard),
obiad > *obi̯ad* (dîner),
sobie > *sobi̯e* (se),
białe > *bi̯ałe* (blanc).
m' > *m* + *i* :
miła > *mi̯iła* (agréable),
miasto > *mi̯asto* (ville),
miotła > *mi̯otła* (balai),
karmią > *karmi̯ą* (elles nourrissent).

Prononciation provisoire des labio-dentales molles.

La transformation provisoire des labio-dentales molles *f'*, *w'* est analogue au changement provisoire des phonèmes précédents [2]. Citons quelques exemples empruntés à la prononciation des enfants.

1. M. Benni T., *Palatogramy Polskie*, pp. 22-29 et pp. 11-17. — M. Benni T., *Wymowa Francuska*, pp. 26-27.

2. M. Benni T., *Wymowa Francuska*, p. 28. — M. Meillet A. et Willman-Grabowska, *Grammaire de la langue polonaise*, pp. 3, 4 et 7.

Sourd $f' > f + i̯$:
figi > *fi̯igi̯* (figues),
ofiara > *ofi̯ara* (offre).

Sonore $w' > w + i̯$:
wino > *wi̯ino* (vin),
wiejskie > *wi̯ejski̯e* (de village),
wianek > *wi̯anek* (couronne de fleurs),
owies > *owi̯es* (avoine).

Prononciation provisoire des occlusives velaires molles.

Les occlusives velaires molles k', g' se sont changées de la même façon que les labiales molles et que les labio-dentales molles[1].

Les enfants polonais prononcent ainsi, dans les mots isolés ou dans les phrases :

Sourd $k' > k + i̯$:
kino > *ki̯ino* (cinéma),
takie > *taki̯e* (pareil),
pazurkiem > *pazurki̯em*,
źrebaki > *ź̯rebaki̯* (poulains).

Sonore $g' > g + i̯$:
ginie > *gi̯ini̯e* (il périt),
figielek > *fi̯igi̯elek* (petite malice),
igiełki > *i̯gi̯ełki̯* (petites aiguilles).

La consonne *ń* stable.

Parmi les consonnes polonaises molles, seule la consonne *ń* n'a pas été atteinte au point de vue articulatoire ; c'est qu'elle a un équivalent dans la langue française[2], noté graphiquement *gn*,

1. M. Benni, *Wymowa Francuska*, pp. 26-27. — M. Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 155.

2. M. Grammont, *La prononciation française*, p. 63. — M. Rousselot, *Précis de prononciation française*, pp. 70-72.

comme *cigogne*. Mais *ń* ne devint point un phonème mou polonais, même dans la première phase.

Ceci résulte, d'une façon générale, de la comparaison de ces deux systèmes linguistiques ; le système français d'articulation des consonnes françaises est *plus bas* que celui de la langue polonaise (v. pp. 90-92 et 87), ainsi que ceux des langues anglaise, allemande, latine et hébraïque[1]. Et en particulier, le phonème *français gn* est *moins mou* que le polonais *ń*. Nous nous appuyons en ceci sur le système expérimental de M. Roudet[2], dans ses *Éléments de phonétique générale* : « Une consonne est dite *mouillée* quand les *muscles* de la langue sont *relâchés* et la région de *contact* de la *langue* et du *palais* sensiblement *plus étendue* que dans la consonne dure ». C'est-à-dire que le phonème *polonais ń* devant la voyelle *i* (articulée plus haut et les muscles de la langue sont plus relâchés) est *plus mou* que le phonème français *gn* devant la voyelle *i*.

Donc, l'*identification* faite par M. Benni[3] du phonème français *gn* avec le polonais *ń*, *nj* est fort exagéré car cette comparaison doit être fondée seulement sur la *transposition* imprécise des phonèmes (v. p. 87).

Voyelles *y* et *i* après les anciennes consonnes molles.

On sait que devant le phonème *i* il y a toujours une consonne molle et non dure, par exemple : *siny* (bleu), *wino* (vin) etc. en face *wysoki* (haut) etc.

Quant aux consonnes : *s*, *z*, *c*, *dz*, etc. qui commencent le mot ou bien qui sont à l'intérieur de celui-ci, devant les voyelles *ja*, *je*, *jo*, elles deviennent molles comme devant le phonème *i* (moins

1. Język Polski.

2. M. Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 123.

3. M. Benni T., *Wymowa Francuska*, p. 32 : « Ceci étant donné, nous considérons comme modèle de la prononciation cette consonne *ń* française pour les Polonais : à la fin des mots, le polonais *ń*, et devant une voyelle *nj* : « Cognac, régner, oignon, ou bien aussi *ń* ». (Texte polonais : « Wobec tego możemy ustalić jako wzorową wymowę tej głoski *ń* dla Polaka : na końcu wyrazów staranne polskie *ń*, przed samogłoską zaś *nj* : « Cognac, régner, oignon, lubtakże *ń* »).

molle), par exemple : *siano* (foin), *biały* (blanc), *niebieski* (bleu), *ciocia* (tante), *zieleń* (verdure), *pieśni* (chansons), *miasto* (ville), etc. [1].

Par contre, dans la première phase des changements phonétiques, la consonne anciennement molle pouvait être suivie d'une voyelle ou d'une consonne molle ; seulement elle ne mouille pas essentiellement ce phonème ; elle produit le phonème dur + *i*, ou bien le phonème dur + le phonème dur + *i*, ce qui indique une disparition totale, dans cette phase, de l'articulation des phonèmes mous à l'exception de *ń*.

Mais les consonnes dures : *sz, cz, ż, dż, c, dz* (sauf *k, g*) étaient, autrefois, toujours suivies de la voyelle *y*, qui, dans la première phase, au lieu de changer en *é* fermé (comme après les autres consonnes dures [2]), a donné le phonème dur + *ii*, en indiquant ainsi un amollissement des phonèmes durs, cités plus haut.

Insubordination des consonnes dures par rapport à l'innovation.

Les consonnes dures n'ont subi aucun changement dans le langage des enfants, bien qu'elles se distinguent des anciennes consonnes dures. Elles diffèrent quelque peu, au point de vue de la précision, de l'articulation et de la sonorité. Les phonèmes *t, p* sont devenus *plus doux* ; quant aux phonèmes *d, b*, ils sont devenus *moins sonores* (v. p. 80). Les phonèmes *k, g* demandent encore à être observés, davantage, pour y trouver certains changements [3]. Selon nos propres observations, ils restent intacts en face des consonnes *t, p, d, b*, altérées. Ici nous constatons un *substrat* de l'ancienne influence *germanique*, qui a agi indirectement sur notre langue à cause du voisinage pendant les siècles passés et *directement* par suite de l'immigration des colons allemands en Pologne aux XII[e] et XIII[e] siècles [4].

1. M. Meillet et Willman-Grabowska, pp. 6, 7, 8.
2. Voir p. 40.
3. P.-J. Rousselot, *Principes de phonétique expérimentale*, Paris, 1897-1901, pp. 589-601.
4. M. Tesnière, La lutte des langues en Prusse orientale, pp. 70-72 (extraits de

L'influence des *deux différents substrats linguistiques* se manifestant simultanément, nous ne pouvons l'expliquer que par un changement général du système articulatoire dans le langage des enfants. En comparant ces systèmes, nous entrevoyons une possibilité de changements simultanés déterminés par diverses tendances étrangères (v. pp. 107-109).

Conformément à la loi phonétique, l'indépendance des phonèmes durs vis-à-vis des phonèmes changés, qui ont entraîné un changement momentané de tous les mous, est incontestable [1]. Si les phonèmes *t*, *p* ont subi des changements, ces changements — comme nous l'avons déjà dit — sont soumis à d'autres influences, à des influences étrangères. Voici quelques exemples de ce processus :

p = *p* :
prać = *pracz* (laver),
łapki = *łapki* (petites pattes).
f = *f* :
farba = *farba* (couleur),
kartofle = *kartofle* (pomme de terre).
s = *s* :
As = *As* (As-chien),
osa = *osa* (guêpe),
pasła = *pasła* (paissait).
t = *t* :
trąbi = *trąbi* (il sonne de la trompette),
chatka = *χatka* (chaumière),
wnet = *wnet* (bientôt).
k = *k* :
katedra = *kathédrala* (cathédrale),

La Pologne et la Prusse orientale, Problèmes politiques de la Pologne contemporaine, IV). — M. Brückner, *Dzieje Języka polskiego*, pp. 150-151.

1. M. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, pp. 28-34 et pp. 45-55. — M. Vendryès, *Mélanges linguistiques* offerts à M. A. Meillet par ses élèves, pp. 117-120.

piłka = *balka* (balle),
piosenka = *pjosenka* (chansonnette),
boleść = *boleszjczj* ou *bolecz* (douleur),
babka = *babka* (grand'mère).
m = *m* :
młodość = *młodoszjcz* ou *młodoszj* (jeunesse),
mamusia = *mamuszja* (maman).
w = *w* :
staw = *staw* (étang),
waga = *waga* (balance),
śpiewać = *szjpjewacz* (chanter).
z = *z* :
zegar = *zegar* (montre),
kozy = *kozé* (chèvres).

Les enfants polonais ont l'habitude de prononcer le phonème polonais *s*, en position intervocalique, comme *z* sonore.

Exemple : *kosa* = *koza* (faux).
r = *r* :
radość = *radoszjcz* ou *radocz* (plaisir),
brat = *brat* (frère).

Les enfants prononcent *r* dur de deux manières : ou bien *r* comme l'*r* prépalatal, ou bien comme l'*R* postpalatal, articulé à la manière française.

d = *d* :
domu = *domu* (à la maison),
środa = *szjroda* (mercredi),
ładna = *ładna* (jolie).
g = *g* :
ślizgawka = *glisadka* (glissoire),
gwóźdź = *gwoździ* (clou),
gąski = *gąskj* (petits oisons)

Durée de la première phase.

Il serait impossible de déterminer avec précision la durée de temps qui a été nécessaire pour le développement des innovations dans le langage des enfants polonais en France, si on les observait en masse, à l'école, étant donné qu'ils sont différents d'âge, de niveau intellectuel, qu'ils ne fréquentent pas les cours d'une manière régulière, qu'ils arrivent en grand nombre au début de l'année scolaire et qu'ils sortent peu à peu, vers la fin (voir p. 35).

Pour une observation *collective,* il faudrait que les enfants soient tous à peu près du même niveau intellectuel et qu'ils subissent les mêmes influences et la même instruction, celles de l'école française. Mais ces conditions n'existent pas parmi les enfants polonais, car ils y sont venus de *tous les coins de la Pologne et ils fréquentent en même temps des écoles primaires différentes.* Donc, une observation individuelle est plus favorable pour préciser la durée de chaque phase.

Nous avons supposé que le processus de la mutation s'est accompli, chez les enfants, *approximativement* dans les intervalles de temps suivants :

1° première phase qui a duré de 4 à 6 mois ;
2° deuxième phase — de 4 à 6 mois ;
3° troisième phase — de 4 à 6 mois.

Les 3 phases ont été chacune d'une durée variant de 4 à 6 mois. Mais on peut dire que, d'une façon générale, le processus de la mutation chez les enfants polonais vivant en France — y compris les processus amorcé et la stabilisation — s'accomplit à peu près dans une durée de 20 à 30 mois.

Par rapport du temps, le phénomène de la mutation, cité plus haut, se rapproche du phénomène des changements phonétiques dans la langue française du Nord. Nous pensons ici au change-

ment du phonème mou *ill* en phonème *y*, qui s'est produit, selon M. Meillet, au cours des années 1850-1855[1]. Et, d'après M. Dauzat[2] : « La cohabitation forcée avec l'ennemi pendant plus de *trois ans* aura introduit l'usage de divers termes allemands plus ou moins francisés », c'est-à-dire que des divers termes étrangers ont pénétré dans la langue des Français du Nord en moins de temps encore[3].

Fin de la première phase.

La fin de la première phase s'explique par la disparition complète de l'articulation *sz* + *i̯*, etc., c'est-à-dire que, dans ce moment, la prononciation de ces phonèmes a dépendu de la tendance nouvelle ou évoluée.

Ceci s'applique à tous les anciens phonèmes mous (sauf *ń*), ainsi qu'aux anciennes chuintantes et affriquées dures, décrites plus haut (v. p. 43).

Donc le dernier stade de cette phase présente le tableau articulatoire des phonèmes transformés suivant :

Chuintantes :	*ś* > *sz* + *i̯*
	ź > *ż* + *i̯*
Affriquées :	*ć* > *cz* + *i̯*
	dź > *dż* + *i̯* **ou** *ż* + *i̯*
Affriquées anciennes :	*cz* > *cz* + *i̯*
	dż > *dż* + *i̯*
Chuintantes anciennes :	*sz* > *sz* + *i̯*
	ż > *ż* + *i̯*

1. M. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 7.
2. M. Dauzat, *L'Argot de la guerre*, p. 13.
3. Il faut remarquer encore que l'école polonaise est incapable de contrebalancer l'influence de la langue française sur la polonaise et d'empêcher l'apparition des innovations dans cette dernière ; ces innovations sont une preuve des *qualités assimilatrices des enfants polonais* soumis à une forte influence étrangère (directe) celle de l'école publique (v. p.).

Consonnes molles dépendantes :

Labiales : $p' > p + i$
$b' > b + i$
$m' > m + i$

Labio-dentales : $f' > f + i$
$w' > w + i$

Occlusives vélaires : $k' > k + i$
$g' > g + i$

Les phonèmes durs *p*, *b*, *m*, *f*, *w*, *t*, *d*, *k*, *g*, *r*, *l* n'ont pas subi de changement essentiel. Non seulement les phonèmes mous subissent un changement, mais l'ensemble du système des consonnes évolue.

CHAPITRE IV

DEUXIÈME PHASE

Point de départ de la deuxième phase.

Si pendant la première phase le système articulatoire du langage des enfants était plus voisin du système articulatoire français, pendant la deuxième phase transitoire, phase caractérisée par un langage facile à distinguer par l'oreille, le système articulatoire de ces enfants s'est *rapproché* du système polonais. Ainsi, le phonème dépendant $p+i$ de la première phase s'est changé en pj, mais le phonème $sz+i$ s'est changé en $sz+j$ [1]. Le vrai point de départ de la deuxième phase ne serait possible à établir que par voie expérimentale ; qnant à notre point de départ, il est plus en avance dans son évolution et plus proche du système de la langue polonaise.

La mouillure du phonème dépendant de la deuxième phase se produit en même temps que le phonème essentiel et constitue un seul phonème mou, mais cette *mouillure* est encore *insignifiante* et *brève* (v. p. 47) par rapport à la *mouillure* du phonème *polonais*. Il serait difficile d'établir le degré de cette mouillure, nous possédons, par contre, d'autres phonèmes transitoires de la deuxième phase, qui se présentent d'une façon beaucoup plus

1. L'enfant articule tel ou tel phonème tout à fait inconsciemment ; ce n'est que plus tard qu'il essaye de le prononcer, bien qu'il ne l'articule pas avec assez de netteté et d'assurance. L'articulation des phonèmes nouveaux est aussi faible et *hésitante* ; elle tend parfois à revenir vers la première phase.

nette. Ainsi le phonème *y*, transformé pendant la première phase en *é* fermé, qui est articulé par les mêmes enfants, au cours de la deuxième phase, comme *é, éy, y*, et tend à se changer en *y*. Il en résulte que le phonème transitoire *éy* explique le phonème de la deuxième phase *pj* ou le *szj*, etc. D'ailleurs, ce sont des conclusions d'un caractère général.

Affriquées et chuintantes transformées.

1. *Affriquées.* — Bien que nous considérons le changement du phonème *p* + *i* en *pj* comme le commencement de la deuxième phase, nous devons remarquer qu'il est assez difficile de constater ce phénomène dans le langage des enfants et de distinguer le *p* + *i* du *pj*. Tandis que certains enfants sont encore dans la première phase de développement du langage, d'autres en sont déjà à la deuxième. Mais l'évolution des consonnes et des voyelles et leur action réciproque — si l'on compare les différents systèmes — nous attestent d'autant mieux l'existence de cette phase.

Le passage du phonème d'une phase à l'autre ne s'accomplit pas brusquement mais *lentement*. Comme l'indique le schéma (v. p. 60), la formation du phonème nouveau de la phase suivante a été parallèle à la disparition de l'articulation du phonème a articulé à la manière de la phase précédente. Les frontières de la zone articulatoire mixte[1] indiquent pour les deux phases des articulations fort sensibles ou insensibles pour l'oreille.

On remarque que, durant cette phase, les enfants ne parviennent pas à prononcer le mot *czjiżjba* provenant de *cizba*. Ils le prononcent à voix basse, ce qui veut dire qu'ils s'exercent à la prononciation du phonème *czj*, issu de l'ancien *cz* + *i*. Ce n'est que plus tard, après avoir articulé deux ou trois fois le mot en question, qu'ils se décident à le prononcer directement en réponse à la question qui leur est adressée, ou bien en lisant. Donc cette phase du langage enfantin est caractérisée par une plus grande

1. Il ne faut pas mêler de la « zone articulatoire mixte » avec le « groupe mixte » (v. p. 112), car l'articulation du phonème du premier dépend de l'innovation.

difficulté articulatoire des phonèmes dans les mots, ou par une prononciation *maladive*. C'est là chez eux une phase nouvelle, aussi leur présente-t-elle de nouvelles difficultés, dont ils sont d'ailleurs inconscients. On constate au début de la même difficulté dans la prononciation du *dźi̯ad* ou *dźi̯i̯ad* > *dźi̯i̯ad* ou *dźi̯ad* de *dziad* (mendiant), ou bien *dźi̯wna* ou *dźi̯i̯éwna* > *dźi̯i̯éywna* ou bien du *dźi̯ywna* de *dziwna* (étonnante) (v. pp. 40-47).

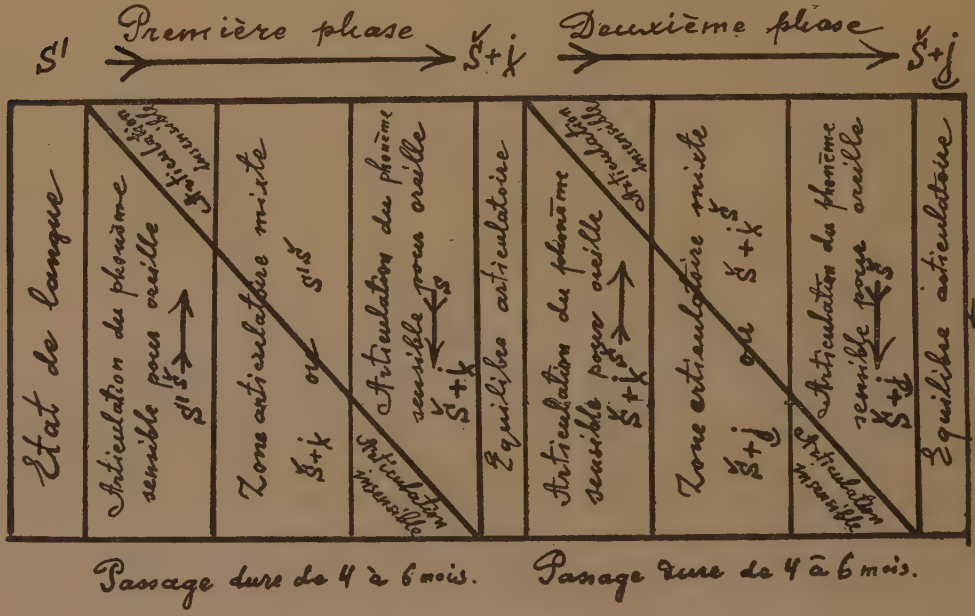

2. *Chuintantes.* — La prononciation des chuintantes est analogue à celle des occlusives, par exemple *nosi* > *noszji* ou *noszjéy* ou *noszjiy* (il porte). — *Si* devant l'ancien *i* — qui dans la première phase est devenu *-szi̯i̯* ou *-szi̯* les enfants prononcent, dans la deuxième phase, *-szji*, *-szjéy* ou bien *-szjiy*, c'est-à-dire que le *i̯i̯* ou *i̯* se change en *éy*, *iy*, tendant à devenir *y* devant la durcissante (v. p. 59) *szj* ou bien *czj*, etc. (v. pp. 51, 91-92, 97).

Par exemple devant *a*, dans le *szjaréy* de *szary* (gris), le phonème *szj-* est moins mou que devant le *i̯a*, comme dans *szji̯ano* de

siano (foin). Par contre, dans le *szjïynéy* de *siny* (bleu), lorsque le phonème *ÿ* s'est formé après avoir été le *i*, il ne diffère pas beaucoup du *szjïyje* ou même du *szjéyje*, c'est-à-dire que la mouillure du *szjïy-*, *szjéy-* est presque analogue à celui du *szjy-*, étant donné que la forme transitoire de l'un et de l'autre tend à durcir.

Les anciennes affriquées dures et les chuintantes dures présentent, pendant cette phase, le même tableau d'évolution, mais le processus des changements est ici beaucoup plus rapide, comme nous le ferons voir plus tard.

Chuintantes et affriquées anciennes.

Nous avons déjà remarqué (v. p. 43) à propos de la première phase que les anciennes chuintantes et affriquées dures sont, dans la prononcation des enfants, durant la deuxième phase transitoire, moins molles que les phonèmes innovés. Nous noterons les phonèmes de cette phase de la même façon que les phonèmes innovés, puisque l'oreille perçoit encore leur mouillure. Mais ces anciens phonèmes durs, qui dépendent des changements des mous correspondants, précèdent, dans leurs transformations successives, les phonèmes innovés et reprennent plus ou moins leurs anciennes places.

Exemples :

czj :
płacze > *płaczie* > *płaczje* (il pleure),
czekać > *czjekacz* > *czjekacz* (attendre),
bajeczka > *bajeczjka* > *bajeczjka* (petite fable).
dżj :
odjeżdża > *odjeżja* > *odjeżjdżja* (il part).
szj :
starsza > *starszja* > *starszja* (plus vieille),
pisze > *pjiszie* > *pjiszje* (il écrit),
myszka > *mészjka* > *méyszjka* (souris).

ẑj :
żal > *żjal* > *ẑjal* (douleur),
dobrze > *dobrzje* > *dobrzje* (bien),
pożar > *pożjar* > *pożjar* (incendie),
książka > *kszjążjka* < *kszjążjka* (livre).

Les autres consonnes de la première phase.

Les consonnes issues de la première phase, celles qui dépendent des nouveaux phonèmes, se transforment simultanément et parallèlement aux nouveaux phonèmes, mais en sens *inverse* [1]. Tandis que *les nouveaux phonèmes tendent à devenir durs, les phonèmes dépendants tendent à redevenir mous*, autrement dit à reprendre leur ancienne position articulatoire. Cette *opposition des tendances* évolutives des phonèmes changés et des phonèmes qui en dépendent est également caractéristique de la dernière étape de la deuxième phase, car elle nous fait pressentir l'approche de la dernière phase.

Donc l'évolution de la mutation présente un *phénomène* extrêmement curieux et instructif.

Ces anciens phonèmes mous sont, dans le langage des enfants de la deuxième phase, plus mous que les phonèmes changés, comme par exemple les *pj*, *kj*, ce qui prouve qu'ils évoluent plus rapidement pour reprendre leur ancienne mouillure et s'écartent ainsi des phonèmes *czj*, *szj*, etc., qui évoluent dans le sens contraire, c'est-à-dire deviennent plus durs.

Exemples :

pj :
pisać > *pjisacz* (écrire),
pilny > *pjilnéy* (appliqué).
bj :
obiad > *objiad* (dîner),
lubić > *lubjicz* (aimer).

1. M. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 7

mj :
miasto > *mjiasto* (ville),
miarka > *mjiarka* (mesure).
fj :
figi > *fjigji* (figues).
wj :
wino > *wjino* (vin),
wilki > *wjilkji* (loups).
kj :
kino > *kjino* (cinéma),
jaki > *jakji* (quel).
gj :
igiełki > *igjiełkji* (petites aiguilles),
ogień > *ogjień* (feu),
etc.

Durée de la deuxième phase.

Le processus de la mutation linguistique, dans la deuxième phase, dure de 4 à 6 mois (v. p. 55).

Ajoutons qu'à la même époque, ou à peu près, les enfants cessent de confondre les sons et de mêler les signes orthographiques polonais avec les français.

Fin de la deuxième phase.

La fin de la deuxième phase est caractérisée par les phonèmes indépendants (mutation) et par les phonèmes dépendants et changés, mous à l'origine ; elle s'explique en même temps par la *répartition,* en sens *inverse,* de ces phonèmes changés.

Ainsi le stade final de la deuxième phase pour les phonèmes indépendants changés, c'est-à-dire pour les phonèmes *cz* + *j*, *sz* + *j*, *ż* + *j*, *dż* + *j*, est celui où ces phonèmes *cz* + *j*, *sz* + *j*, *ż* + *j*, *dż* + *j* deviennent *cz*, *sz*, *ż*, *dż* durs. Quant aux phonèmes dépen-

dants aux *pj*, *bj*, *mj*, *fj*, *wj*, *kj*, *gj*, etc. leur stade final viendra lorsque ces phonèmes redeviendront les anciens mous *p'*, *b'*, *m'*, *f'*, *w'*, *k'*, *g'*, etc.

Il en ressort que la fin de la deuxième phase est en même temps le commencement de la troisième phase, comme la fin de la première phase sert de base à celle de la deuxième phase initiale. La transformation finale de la deuxième phase présente le tableau suivant :

Chuintantes transformées :

$sz + i > sz + j$
$ż + i > ż + j$

Chuintantes anciennes :

$sz + i > sz + j$
$ż + i > ż + j$

Affriquées transformées :

$cz + i > cz + j$
$dż + i > dż + j$ ou $(ż + j)$

Affriquées anciennes :

$cz + i > cz + j$
$dż + i > dż + j$ ou $(ż + j)$

Consonnes dépendantes (anciennes molles) :

Labiales : $p + i > pj$
$b + i > bj$
$m + i > mj$

Labio-dentales : $f + i > fj$
$w + i > wj$

Occlusives vélaires :

$k + i > kj$
$g + i > gj$

Les consonnes dures n'ont pas subi de changements importants.

CHAPITRE V

TROISIÈME PHASE

Point de départ de la troisième phase.

Nous essayerons de démontrer d'une façon définitive, dans la troisième phase, ce qui nous a autorisé à baser notre système des transformations des consonnes, dans le langage des enfants, sur le système des consonnes polonaises.

Nous considérons comme point de départ de la troisième phase, le moment où les enfants parviennent à articuler d'une façon dure, les phonèmes changés et, inversement, à mouiller les phonèmes dépendants (anciens mous).

En effet, quelle différence y a-t-il, au point de vue de l'articulation, entre le *pj* mou et le *p'* mou, puisque nous lui avons donné le nom de *mou* dans la deuxième phase, pourvu que la mouillure soit articulée simultanément avec ce phonème, et cela en admettant une articulation particulière du phonème $p+i$ de la première phase ? Il faut considérer comme un point de démarcation entre ces deux phases de mouillure : une *mouillure peu sensible* pour la deuxième phase, une *mouillure complète* pour la troisième et dernière phase, avec une articulation simultanée de mouillure pour les deux dernières phases. Le relèvement du milieu de la langue vers le palais dur est moins fort pendant la deuxième phase, il est complet durant la troisième phase. Nous en voyons une deuxième preuve au moment de la transformation simultanée et parallèle des phonèmes entièrement changés en durs, c'est-à-dire

que la mouillure de ces phonèmes changés pendant la deuxième phase, devait correspondre à la mouillure des phonèmes dépendants, comme et ailleurs, différents des phonèmes de la dernière phase il en est dans *pj*, *kj* des *p'*, *k'* mous, etc.

Il résulte donc de ce que nous avons dit précédemment que le système des consonnes de la troisième phase est renfermé dans le cadre du système articulatoire polonais, par la rupture définitive et inconsciente de celui-ci avec le système articulatoire français et par la disparation des anciennes affriquées molles et des affriquées dures, ainsi que les affriquées molles ; celles-ci sont remplacées par les consonnes dures correspondantes.

Stabilisation des chuintantes et des affriquées transformées.

1. *Chuintantes.* — La faculté qu'ont acquise les enfants de rendre dures les chuintantes et les affriquées, faculté de les articuler à peu près à la manière polonaise, leur a permis de prononcer sans difficulté tous les mots, à former toutes sortes de phrases, après une longue et pénible phase préparatoire ou transitoire.

Notre oreille cependant ne trouve pas la prononciation polonaise pure. Celle-ci est caractérisée par l'affaiblissement de la sonorité des phonèmes et par une articulation trop nette — par rapport à la prononciation polonaise — des chuintantes et des affriquées.

Comme le prouvent des expériences articulatoires faites devant le miroir, les enfants articulent le phonème stabilisé *sz*, des deux manières suivantes :

1° les uns articulent, à la manière française, en relevant la pointe de la langue et en la retirant en arrière en même temps qu'ils avancent les lèvres ;

2° les autres articulent, à la polonaise, en relevant moins le bout de la langue, en la retirant en arrière et en avançant davantage les lèvres en avant. Dans les deux cas, pendant l'articulation de ce phonème par les enfants, les muscles des cotés de la langue sont bien collés au palais, quant à la pointe de la langue,

elle est bien tendue et se tient contre les gencives, les muscles des lèvres sont également bien tendus. Le *sz* ainsi produit a un son légèrement différent du *sz* polonais, il est plus proche du phonème *ch* français. Ce son est — pour ainsi dire — explosif et chuintant, bas, dur et fortement articulé.

L'abbé Rousselot[1] définit ainsi l'articulation du phonème *sz* (il est relatif à l'articulation labiale) : « Il est possible, en effet, de produire un son très voisin, avec la langue en position d' *s* ou même de *z*, en pressant et en allongeant les lèvres ; ou bien avec la langue seule en immobilisant ou en écartant les lèvres. L'avancement des commissures donne à *ϵ*, *j* plus d'éclat ; leur inertie, plus de mollesse et de douceur. Quand la langue est dans la position de *s* et que les lèvres se resserrent trop légèrement, le *ϵ* et le *j* se teignent d'une nuance de *s*, *z* ».

Cette définition du phonème français *ch* ou bien du *j* confirme ce que nous avons dit à propos de l'articulation de la deuxième manière, lorsque les lèvres sont plus allongées et qu'elles produisent le même son français *ch*, explosif et chuintant. Une semblable articulation n'entraîne aucun changement dans l'ensemble du système de la langue polonaise ainsi d'ailleurs que l'articulation postpalatale du phonème *R* par quelques enfants à la manière française.

M. Roudet [2] précise les conditions essentielles de la production du phonème *sz* de la manière suivante : « Il est assez indifférent d'ailleurs que la pointe de la langue soit dirigée vers le bas ou vers le haut. La condition essentielle de cette consonne est l'existence d'une chambre de résonance située immédiatement derrière les dents. Il s'ensuit qu'il peut exister un grand nombre de variétés de cette fricative. » Il définit ensuite séparément le phonème français *ch* de cette façon : « En français, la pointe de langue est redressée vers le palais et retirée un peu en arrière, la surface est creuse, les deux côtés sont pressés contre les molaires et leurs alvéoles, les lèvres sont très franchement projetées en avant. Il se

1. M. Rousselot A., *Précis de prononciation française*, p. 62.
2. M. Roudet L., *Éléments de phonétique générale*, p. 130.

forme donc trois chambres de résonance, la première derrière les dents, la seconde entre la langue et le palais, la troisième entre les dents et les lèvres. C'est la première qui a le plus d'importance. C'est à tort que plusieurs phonéticiens (Sievers, Beyer) ont affirmé que *ch* français se prononce avec la pointe de la langue abaissée ».

Les deux définitions citées plus haut confirment d'une façon générale la production du phonème stabilisé *sz* chez les enfants polonais, mais elles diffèrent de la nôtre dans les détails. Si la position de la pointe de la langue relevée en face des gencives ne joue pas un grand rôle, par contre, dans l'articulation du phonème stabilisé *sz* la chambre extérieure (labiale) est aussi essentielle que la première chambre intérieure (entre les dents et la langue) pour obtenir le timbre caractéristique *sz* des deux chambres. Pendant l'articulation du phonème *sz* le son produit est voisin du *s*, mais il est sourd. Plus nous relevons la pointe de la langue vers le palais, plus le son obtenu sera bas et sourd ; ce n'est que par une articulation labiale que nous communiquons au son un timbre plus net, explosif et chuintant. Il en ressort que dans le cas donné le rôle essentiel appartient au résonateur labial et au résonateur post-dental pour obtenir le phonème stabilisé *sz*.

En ce qui concerne l'articulation nette et forte du phonème *sz* à la manière française, nous citerons le reproche que M. Grammont[1] fait aux Slaves (y compris les Polonais), aux Allemands et aux Anglais, qui — selon lui — le prononcent mal : « Les étrangers, surtout ceux de langue germanique ou slave, n'articulent pas assez fortement le *š*. Ils ne relèvent pas assez la langue vers le palais, ils lâchent le souffle avant que les organes soient en place. Ils n'avancent pas assez les lèvres (surtout les Anglais, qui gardent la lèvre supérieure collée contre les dents) et suppriment ainsi un résonateur indispensable ; le son est alors trop maigre et trop sifflant ».

La consonne sonore *ž* offre à l'oreille moins de sonorité que la

1. M. Grammont M., *Prononciation française*, p. 76.

même consonne sonore dans la langue polonaise avec une articulation plus forte toutefois. Le caractère de ce phonème est déterminé d'une manière plus précise au moyen de la phonétique expérimentale, qui permet de noter le commencement de sa vibration, la tension des muscles à l'articulation de celui-ci ainsi que sa durée (v. p. 102).

Le phonème *sz* est tout à fait indépendant d'un voisinage quelconque dans le mot ou dans la phrase.

Voici comment les enfants prononcent ce phonème :

A la fin du mot.

szj > *sz* :
zaś > *zaszj* > *zasz* (mais),
jesteś > *jesteszj* > *jestesz* (tu es),
Adaś > *Adasz* > *Adasz* (Adam).
żj > *ż* :
woź > *wożj* > *woż* (voiture),
gałąź > *gałążj* > *gałąż* (branche).

Au milieu du mot, devant une consonne dure.

szj > *sz* :
rozmyślały > *rosméyszjlałéy* > *rozmyszlały* (elles réfléchissaient),
huśtajmy > *χuszjtajméy* > *χusztajmy* (balançons),
głośno > *głoszjno* > *głoszno* (à haute voix).
żj > *ż* :
woźny > *wożjnéy* > *woźny* (concierge),
późno > *pożjno* > *późno* (tard).

Au milieu du mot, devant une consonne molle.

szj > *sz* :
przynieśli > *przéynieszjlji* > *przynieszli* (ils ont apporté),
złośnica > *złoszniczja* > *złosznicza* (femme méchante),
Zośka > *Zoszjka* > *Zoszka* (Sophie).
żj > *ż* :
bażki > *bażjkji* > *bażki* (genre de fleur),
bliźni > *bljiżni* > *bliżni* (prochain).

Au milieu du mot, devant une voyelle prépalatale.

szj > *sz* :
siła > *szjiła* > *szyła* (force),
się > *szjię* > *szę* (se),
jesień > *jeszjień* > *jeszeń* (automne).
zj > *ż* :
zima > *żjima* > *żyma* (hiver),
zamroził > *zamrożjił* > *zamrożył* (il a glacé),
kozik > *kożjik* > *kożyk* (eustache),
ziemba > *żjiemba* > *żemba*.

Au milieu du mot, devant une voyelle postpalatale.

szj > *sz* :
wsiadają > *wszjiadają* > *wszadają* (ils montent),
Stasia > *Staszjia* > *Stasza* (Stanislava),
Marysia > *Maréyszjia* > *Marysza* (Marie),
siodło > *szjiodło* > *szodło* (selle).
ź > *ś* :
kizio > *kjiżjo* > *kiżo* (petit chat),
jezioro > *jeżjioro* > *jeżoro* (lac),
buzia > *bużjia* > *buża* (bouche).

Au commencement du mot, devant une consonne dure.

szj > *sz* :
środek > *szjrodek* > *szrodek* (milieu),
ślub > *szjlub* > *szlub* (mariage).
żj > *ż* :
źle > *żjle* > *źle* (mal),
źródło > *żjródło* > *źródło* (source).

Au commencement du mot, devant une consonne molle.

szj > *sz* :
świergotać > *szjwjiergotacz* > *szwiergotacz* (gazouiller),
ślimak > *szjljimak* > *szlimak* (escargot),

ślina > *szljina* > *szlina* (salive),
świder > *szjwjider* > *szwider* (perçoir),
śnieg > *sznieg* > *sznieg* (neige),
śpi > *szjpji* > *szpi* (il dore).

Il nous reste encore à parler des affriquées molles.

2. *Affriquées chuintantes molles.* — L'affriquée *czj*, s'étant transformée en phonème *cz*, dur et stabilisé, a reçu à peu près le même point d'articulation des gencives que le phonème stabilisé *sz*. Et pour produire ce phonème la position de la pointe de la langue par rapport aux gencives se présente sous deux aspects : 1° elle peut être plus haute ou bien 2° elle est plus basse. Dans les deux cas, la langue est plus collée, les lèvres plus allongées, moins toutefois que dans l'articulation du phonème *sz*, de sorte que l'occlusion est plus longue et pendant la tenue le passage dans l'ouverture est plus énergique et plus rapide. De sorte que le phonème *cz*, produit par les enfants, est éclatant et chuintant et plus fortement articulé que son correspondant dans la langue polonaise. Le phonème *cz* est articulé au même point (au dernier moment de la tenue et de la détente et si l'on se sert des lèvres) que le phonème *sz* ; les enfants le produisent souvent inconsciemment à la place du phonème *sz*, et réciproquement. Certains enfants ne distinguent point — pendant quelque temps — les deux phonèmes, c'est-à-dire le *cz* et le *sz* ; ce n'est qu'au moment où l'on commence à leur enseigner le polonais qu'ils parviennent à articuler d'une façon plus nette les deux phonèmes en question.

Notre définition du phonème stabilisé *cz* ne diffère que dans les détails et non dans le principe même de l'articulation de ce phonème, de celle de M. Roudet[1], qui dit : « Une mi-occlusive est une articulation dans laquelle la tension est occlusive et la détente fricative, mais résultent toutes deux du jeu des mêmes organes agissant au même point. L'occlusion produite par la tension est très faible, le canal qui se forme ensuite est très étroit, de sorte que le passage de l'occlusion au resserrement se fait d'une façon conti-

1. M. Roudet L., *Éléments de phonétique générale*, p. 158.

nue et sans changement brusque. C'est ce passage graduel qui constitue la tenue de l'articulation ». Il ne parle point de l'usage des lèvres, qui jouent pourtant un rôle dans la prononciation chez certains enfants ; d'autre part, chez nous l'occlusion est plus forte à la tension, et le passage dans le canal est plus énergique et plus rapide. Donc, la définition citée plus haut nous paraît incomplète. Ici encore l'application de la phonétique expérimentale pourrait permettre de déterminer la durée, le degré de tension des muscles et le passage graduel de la tenue de l'affricat.

La sonore *dźj* est devenue la dure stabilisée *dź* prononcée souvent *ź*. Elle est moins sonore que la sonore *ź*, issue du *ź*, mais articulé autrement que le phonème polonais *dź*. Dans la langue française d'aujourd'hui les *cz* et *dź* n'existent plus ; ils se sont transformés en *ch* et en *j* (v. p. 78).

Pas plus que le phonème *sz* — quelle que soit sa position dans le mot et dans la phrase — le phonème de *cz* ne subit aucun changement.

Nous offrons ici quelques exemples à l'appui de notre assertion.

A la fin du mot.

czj > *cz* :
pięć > *pjięcz* > *pięcz* (cinq),
biegać > *bjiegacz* > *biegacz* (courir),
zbierać > *zbjieracz* > *zbieracz* (cueillir).
dźj > *dź* :
grać > *gracz* (jouer),
kadź > *kadźj* > *kadź* (cuve),
niedźwiedź > *niedźjwjiedź* > *niedźwiedź* (ours),
bądź > *bądź* (sois).

Au milieu du mot, devant une consonne dure.

czj > *cz* :
mąćmy > *mączjmy* > *mączmy* (remuons),
Maćka > *Maczjka* (Mathias).

dźj > *dź* :
ludźmi > *ludźjmji* > *ludźmi* (gens),
idźmy > *idźjméy* > *idźmy* (allons),
siądźmy > *szjiądźjméy* > *sądźmy* (asseyons),
koźle > *kożjle* > *koźle* (chevreau).

Au milieu du mot, devant une voyelle pré-palatale.

czj > *cz* :
odcień > *odczjień odczeń* (nuance),
kąciku > *kączjiku* > *kączyku* (au coin),
kocięta > *koczjięta* > *koczęta* (petits chats).
dźj > *dź* :
będzie > *będźjie* > *będźe* (il sera),
wszędzie > *wszjędźjie* > *wszędźe* (partout),
opowiedzieć > *opowjiedźjiecz* > *opowiedźecz* (raconter).

Au milieu du mot, devant une voyelle postpalatale.

czj > *cz* :
chciała > *χczjiała* > *χczała* (elle voulait),
wciąż > *wczjiąż* > *wcząż* (continuellement),
bocianek > *boczjianek* > *boczanek* (petite cigogne).
dźj > *dź* :
odziany > *odźjianéy* > *odźany* (habillé),
w dziobie > *dźjiobjie* > *dźobie* (dans le bec).

Au commencement du mot, devant une voyelle prépalatale.

czj > *cz* :
cicho > *czjiχo* > *czyχo* (silence),
cień > *czjień* > *czeń* (ombre),
ciepło > *czjiepło* > *czepło* (chaud).
dźj > *dź* :
dzik > *dźjik* > *dźyk* (sanglier),
dzień > *dźjień* > *dźeń* (jour).

Au commencement du mot, devant une voyelle postpalatale.

czj > *cz* :
ciasno > *czjiasno* > *czasno* (étroitement),

ciągle > *czjiągle* > *czągle* (continuellement),
ciocia > *czjioczjia* > *czocza* (tante).
dżj > *dż* :
wiedział > *wjiedżjiał* > *wiedżał* (il a su),
dziad > *dżjiad* > *dżad* (mendiant).

Au commencement du mot, devant une consonne dure.

czj > *cz* :
ćmy > *czjmély* > *czmy* (phalènes).

Stabilisation des anciennes chuintantes et des anciennes affriquées.

1. *Anciennes chuintantes.* — Les anciennes chuintantes stabilisées *sz*, *ż*, ne diffèrent point — au point de vue de l'articulation — de leurs correspondantes chuintantes changées ; mais leur changement a précédé celui de ces dernières. Les enfants sont arrivés à prononcer plus tôt, plus rapidement et plus aisément les mots qui renfermaient les anciennes dures *sz* ou les *ż*, alors que les mots contenant les anciennes molles étaient encore prononcés avec une certaine difficulté [1].

Cela ne veut pas dire qu'ils diffèrent au point de vue de l'articulation. Il faut remarquer toutefois que les enfants ont plutôt adopté les mots contenant les anciennes dures.

Voici comment les enfants prononcent les mots qui renferment les anciennes chuintantes :

Exemples :

szj > *sz* :
nasza > *naszja* > *nasza* (notre),
starszy > *starszjéy* > *starszy* (plus vieux),
szyje > *szjéyje* > *szyje* (elle coud),
szewc > *szjewcz* > *szewcz* (cordonnier),

1. M. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 17.

ptaszek > *ptaszjek* > *ptaszek* (oiseau),
szpaczek > *szjpaczjek* > *szpaczek* (étourneau),
myszka > *méyszjka* > *myszka* (souris),
gadasz > *gadaszj* > *gadasz* (tu parles),
kosz > *kosz* > *kosz* (panier),
kasza > *kaszja* > *kasza* (gruau),
kokoszka > *kokoszjka* > *kokoszka* (poule).
żj > *ż* :
dobrze > *dobrzje* > *dobrze* (bien),
żyta > *żjéyta* > *żyta* (seigle),
żal > *żjal* > *żal* (regret),
pożar > *pożjar* > *pożar* (incendie),
książka > *kszjiążjka* > *kszążka* (livre),
duże > *dużje* > *duże* (grand),
morza > *morzja* > *morza* (de la mer),
żegna > *żjegna* > *żegna* (il fait ses adieux),
każdy > *każjdéy* > *każdy* (chacun).

2. *Anciennes affriquées.* — Le processus du passage des anciennes affriquées dures est identique à celui des phonèmes changés (voir page 71). Remarquons toutefois que les enfants sont arrivés à prononcer plus rapidement et plus aisément les mots qui contenaient leurs anciennes correspondantes dures.

Exemples :

czj > *cz* :
czytać > *czjéytacz* > *czytacz* (lire),
czemu > *czjemu* > *czemu* (pourquoi),
płacze > *płaczje* > *płacze* (pleure),
oczka > *oczjka* > *oczka* (yeux),
śliczna > *szjljiczjna* > *szliczna* (belle),
grzeczne > *grzjeczjne* > *grzeczne* (poli),
czas > *czjas* > *czas* (temps),
laleczek > *laleczjek* > *laleczek* (des poupées).
dżj > *dż* :

gwiżdże > *gwjiẑjdẑje* > ou *gwiże* (il siffle),
odjeżdża > *odjeẑjdẑja* > ou *odjeża* (il part).

Stabilisation des labiales, labio-dentales et des occlusives vélaires.

Au point de départ de la troisième phase nous avons expliqué le principe du changement des *pj* en *p'*, etc., il ne nous reste donc qu'à citer ici l'articulation des différentes séries de phonèmes, revenus à leur ancien degré de mouillure, ou à peu près.

1. *Labiales.* — Les labiales molles *p'*, *b'*, *m'* stabilisées s'articulent à la manière polonaise. On constate en même temps qu'un serrement des lèvres un relèvement du milieu de la langue vers le palais dur, à la hauteur du phonème *i* (v. p. 47).

Exemples :

pj > *p'* :
opieka > *opi̯eka* > *opji̯eka* > *opieka* (protection).
bj > *b'* :
bielizna > *bi̯i̯elizna* > *bji̯elizna* > *bielizna* (linge),
biorę > *bi̯i̯orę* > *bji̯orę* > *biorę* (je prends).
mj > *m'* :
miasto > *mi̯asto* > *mji̯asto* > *miasto* (ville).

2. *Labio-dentales.* — On les articule aussi à la manière polonaise.

Exemples :

fj > *f'* :
filiżanka > *fi̯ili̯iẑi̯anka* > *fji̯ilji̯iẑjanka* > *filiżanka* (tasse).
wj > *w'* :
wiosna wi̯osna > *wji̯osna* > *wiosna* (printemps).

3. *Occlusives vélaires.* — Ici, la mouillure s'articule à la manière polonaise par l'application de la partie postérieure de la langue au palais mou.

Exemples :

kj > *k'* :
kiedy > *ki̯i̯edy* > *kji̯edy* > *kiedy* (quand).

gj > *g'* :
zgiął > *zgiiął* > *zgjiął* > *zgiął* (il a courbé).

D'une façon générale, l'articulation des phonèmes est plus énergique et plus forte qu'en polonais. Les sourdes *p*, *t*, ont cessé d'être pures dans la position intervocalique (v. p. 80). Mais la mouillure provenant de la langue maternelle des enfants polonais est restée intacte.

Mutation des affriquées dentales dures *c*, *dz* en affriquées chuintantes dures *cz*, *dż*.

En étudiant la prononciation des consonnes molles, nous n'avons pas suffisamment mis en valeur sur le changement simultané du *c*, *dz* en *cz* et en *dż* [1]. D'autre part, nous avons cru que c'était tout simplement le polonais *c* populaire, souvent remplacé par le *cz*, et réciproquement, problème qui ne nous préoccupait point à ce moment. Nous ne pouvons donc faute de détail offrir aux chercheurs — faute de détails relatifs à l'évolution de ces phonèmes — ni la première phase de cette évolution ni celle qui constitue pour ainsi dire le point culminant de ce processus. Nous ne voulons pas nous contester d'un à priori, car ceux qui s'intéressent à l'histoire des sons et des articulations admettent l'évolution de ceux-ci. Nous nous contenterons donc de présenter ici l'étape finale, c'est-à-dire le changement du phonème *c* (dont la phase transitoire nous est inconnue) en *cz* et celui du phonème *dz* en *dż*. C'est un phénonème fort curieux et rare à observer dans l'évolution de ces mutations. Ce processus a atteint non seulement l'articulation d'en haut, mais aussi celle d'en bas [2]. Si le changement des phonèmes mous en durs est facile à comprendre, le phonème *c*, voisin par son articulation des phonèmes *t* et *s*, aurait pu rester intact, sans empêcher en quoi que ce soit le système fran-

1. M. Gauthiot R., Note sur le degré zéro. *Mélanges linguistiques* offerts à M. Meillet par ses élèves, p. 49.
2. M. Grammont, *Traité de phonétique*, pp. 157 et 158.

çais d'être dominant, pendant la première phase. N'oublions pas qu'au XII[e] siècle, un phonème, à peu près identique, a existé dans la langue française, par exemple : placeat > place (pron. platse)[1] qui — plus tard — s'est changé en *s* (dans d'autres conditions et d'autres circonstances toutefois). D'autre part, le changement en phonème *cz* n'a pas eu une grande importance pour le système au point de vue articulatoire ; il cherche vainement à se faire une place dans le système et se confond avec le phonème *sz*, comme il pourrait se confondre avec le *t* ou bien le *s*.

La consonne dure *c*, s'étant transformée en *cz*, a reçu une articulation identique à celle du phonème *cz*, dont nous avons parlé plus haut (voir page 71); quant à l'articulation de l'ancien *c*, elle commençait par la tension du *t* et aboutissait par la détente *s*, considérées comme une seule articulation et non comme deux articulations différentes.

Exemples :

c > *cz* :
cebula > *czebula* (oignon),
cegła > *czegła* (brique),
cepy > *czepy* (fléau),
kupcy > *kupczy* (marchands),
garnca > *garncza* (genre de mesure),
co > *czo* (quoi),
nic > *nicz* (rien),
kolce > *kolcze* (aiguillons).
dz > *dż* :
drodze > *drodże* (sur la route),
widzę > *widżę* (je vois).

Il est inutile d'indiquer la position particulière des anciens phonèmes dans les mots, car ils ne sont point sujets — ainsi que les consonnes antérieurement citées — à des influences voisines.

1. M. Anglade, *Grammaire de l'ancien français*, pp. 71-72.

Voyelles *i*, *y* après les consonnes.

Les phonèmes qui ont perdu leur mouillure, tout en se stabilisant, sont devenus durs ; à la place de l'ancien *i* ils sont suivis par le *y*, ainsi que le font les phonèmes durs. Nous avons donc [1] :

Phonèmes anciens.	Phonèmes actuels.	
siny	*szyny*	(bleu),
guzik	*guzyk*	(bouton),
ciźba	*czyźba*	(foule),
chodzić	*chodzycz*	(marcher),
zima	*zyma*	(hiver).

Quant aux phonèmes dépendants temporaires, ils sont revenus (à peu près) au moment de leur stabilisation, à leurs positions articulatoires et sont suivis, comme auparavant, par le phonème *i*.

Exemples :

p' :
pisać > *pjisacz* > *pisacz* (écrire), etc.
b' :
bić > *bjicz* > *bicz* (battre).
m' :
miłe > *mjiłe* > *miłe* (agréable).
k' :
kino > *kjino* > *kino* (cinéma).
g' :
nogi > *nogji* > *nogi* (jambes).

Les affriquées dures *c*, *dz*, qui se changent en *cz*, *dż* durs, sont suivis par *y*, comme ils l'étaient auparavant, par exemple :

cz : *kupcy* > *kupczy* (marchands), etc.,
dż : *ubodzy* > *ubodży* (pauvres), etc.

1. M. Łoś Jan, *Krótka Gram. Hist. Języka Polskiego*, p. 14.

Passage des sourdes *p*, *t* à *ph*, *th* devant les voyelles et en position intervocalique.

Nous signalons seulement le passage des sourdes *p*, *t*, en position intervocalique et devant les voyelles à sourdes aspirées *th*, *ph*, par exemple : *thaak* de *tak* (oui), *thoo* de *to* (cela), *naphewno* de *napewno* (sûre). Quant au phonème sourd *k*, qui, dans une pareille position, doit aussi se changer en sa correspondante sourde aspirée — nous le noterons *kh* — ou il disparaîtra. Malheureusement nous possédons trop peu d'exemples à l'appui de notre hypothèse, et nous n'avons point étudié ce problème. En ce qui concerne les sonores *b*, *d*, elles ont perdu, dans cette position, un peu de leur sonorité, comme nous l'avons démontré dans les chapitres précédents. Ce phénomène n'est pas dû à l'influence de la langue française, mais à l'influence de la langue allemande (dialec. bas allemand) et dépasse les limites du sujet que nous nous sommes proposé d'étudier. Nous voulions seulement attirer l'attention sur ce curieux phénomène des influences simultanées de différentes langues, et, par ailleurs, indiquer les difficultés que nous avons rencontrées, pendant l'observation de ces faits, en attendant les résultats de l'influence romane.

L'évolution des occlusives sourdes et sonores, dans la prononciation des enfants polonais, ainsi que dans celle des adultes, venus de Westphalie (Allemagne) en France nécessite des études spéciales. D'après M. Benni[1], les Polonais, résidant à la frontière allemande, prononcent de la même façon le *ph*, *th*, et même le *kh*.

Conclusion.

On peut conclure de ce qui précède que, dans le langage des enfants, les consonnes qui ont subi un changement quelconque se distinguent, par les détails de leur articulation, des consonnes

1. M. Benni T., *Ortofonja Niemiecka*, p. 28.

polonaises analogues articulées dans le pays d'origine. Il en ressort qu'en vertu des principes indiqués à la page 39 de notre ouvrage, à propos des chuintantes et des affriquées, ces consonnes peuvent être nommées *neuves* (v. pp. 66-74, 77) ; nous les marquerons d'un signe spécial, par exemple, *sz* ı, *cz* ı, etc., qui suivra chaque consonne. Nous obtiendrons ainsi un nouveau système des consonnes, fondé toutefois, dans ses lignes générales, sur le système des consonnes polonaises.

En somme, les changements en trois phases des phonèmes *ć, dź, ś, ź, c, dz* se sont effectués, sous l'influence de l'école française, par la transformation de ceux-ci en phonèmes durs *cz, dż, sz, ż,* dans la troisième phase, ces phonèmes existant dans la langue polonaise et étant issus de la troisième et deuxième palatalisation des occlusives vélaires et de la première et deuxième palatalisation des dentales[1]. Mais l'ensemble du système consonantique dans le langage des enfants, malgré la perte de son équilibre dès la première phase de mutation, n'a pas été atteint et s'est stabilisé pendant la troisième phase.

Nous trouvons une évolution parallèle dans les changements du système vocalique du langage des enfants polonais en Franee.

1. M. Baudouin de Courtenay, *Zarys historji języka polskiego,* pp. 52-55. — M. Meillet, *Le slave commun,* pp. 80-85.

VOYELLES

CHAPITRE VI

PREMIÈRE PHASE

Parallélisme entre les consonnes et les voyelles transformées.

L'étude du système des consonnes nous a conduit à l'étude du système des voyelles, mais nous aurions aussi bien pu procéder inversement. Le processus de la mutation des consonnes a été *parallèle* à celui des voyelles, avec cette différence que le changement de la voyelle postpalatale n'a été que *partielle* (v. p. 103). Ce parallélisme n'est point contradictoire, même dans les détails. La mutation des unes et des autres, c'est-à-dire des consonnes et des voyelles, présente trois phases semblables. Si les consonnes molles ont perdu leur articulation haute, la voyelle postpalatale la plus haute s'est changée en *ó* fermée (v. p. 83). Si les consonnes nommées molles, en se transformant, ont rendu dépendantes d'autres consonnes molles, la voyelle postpalatale *u* — que nous avons citée — a rendu dépendante — provisoirement — la voyelle prépalatale, en voie de changement *y*. Ceci concerne la première phase.

Dans la deuxième phase, si le système des consonnes s'est rapproché, en évoluant, du système articulatoire polonais, le système des voyelles en a fait autant.

Lorsque, pendant la troisième phase, les consonnes étaient en

voie de stabilisation, le même phénomène se produisait parmi les voyelles. Donc, le changement du système des voyelles explique celui des consonnes, et l'on peut dire que les deux systèmes sont devenus dépendants dans le temps et l'espace. Un parallélisme pareil s'observe dans le germanique commun [1].

Point de départ de la première phase.

Au cours de la première phase de l'évolution le système des voyelles est complètement changé. On n'y trouve plus un seul phonème rappelant le phonème polonais, comme cela se trouve dans le système des consonnes. Si, d'une façon générale, le consonantisme chez les enfants ne s'écarte pas trop du consonantisme polonais, le système des voyelles s'en est complètement éloigné. Les voyelles postpalatales, comme par exemple les *u-ó-ò-à* et les prépalatales, telles que les *i-é-è-á*, n'ont rien de commun avec leurs correspondantes polonaises, comme *i-y-e-a-o-u*. Au point de vue du timbre dû à une ouverture buccale, plus ou moins arrondie, à la précision de l'articulation et à la durée d'émission les voyelles françaises diffèrent totalement des voyelles polonaises.

La suite de notre étude confirmera les changements produits dans notre système. Le phonème postpalatal polonais *u* se change en *ó* fermé et, tout en rendant dépendant le phonème prépalatal *y* polonais, il le change temporairement en *é* fermé. C'est ce moment que nous considérons comme le point de départ de la première phase vocalique, c'est-à-dire le moment de la transformation complète du système vocalique, chez les enfants polonais, en un nouveau système, temporaire, et à peu près français.

Passage de la voyelle *u* à *o* fermée.

Nous avons déjà dit (v. p. 48) qu'aucun voisinage, dans ces innovations, n'influe sur le changement des phonèmes. Aucun son

1. M. Meillet A., *Caractères généraux des langues germaniques*, p. 29 et p. 62.

voisin n'a donc agi sur le changement du phonème *u* en *o* fermé, il s'est changé par sa tendance, et par suite du changement général temporaire de l'ensemble des systèmes vocalique et consonantique[1]. Dans cette phase, les enfants parlant polonais articulent les mots d'après le système innové, non d'après le système polonais. Nous avons donc — à la place de l'ancien *u*, le *o* fermé, par exemple :

podwórko > *podworko* (cour),
szuka > *szọka* (il cherche),
wuy > *woj* (oncle),
mój > *moj* (mon),
żóraw > *żọraw* (grue),
róża > *rożą* (rose),
mówić > *mowịcz* (parler), etc.

Mais le phonème polonais *u* s'est également changé, dans le langage des enfants polonais, en *ou* français, ce qui prouve que la tendance n'a pas agi d'une façon absolue, mais partielle, par exemple :

śruba > *szịrouba* (vis),
guzik > *goużịk* (bouton),
kuźni > *kouźni* (de la forge), etc.

Il en est autrement pour M. Benni, pour lui le *ou* français se prononce comme le polonais, avec cette réserve toutefois (comme dans le *i*) que la prononciation est nette, lorsque les muscles sont tendus, ce qui nécessite une ouverture de la bouche très arrondie.

Quantité brève : *coup, cou, loup, douce, boule.*

Quantité longue : *amour, jour, pelouse, douze*[2].

Par contre l'*o* français fermé est beaucoup plus fermé par rap-

1. M. Grammont, *Traité de phonétique*, pp. 158 et 159.

2. M. Benni, *Wymowa francuska*, p. 41 : « Francuskie *u* wymawia się jak polskie z tem samem zastrzeżeniem, co przy *i*, że wymowa jest staranna i dobitna przy napiętych mięśniach, przez co zaokrąglenie bardzo wyraźnie występuje. Odmiana krótka : coup, cou, loup, douce, boule. Odmiana długa : amour, jour, pelouse, douze ».

port à l'*o* polonais, c'est-à-dire qu'au point de vue de la position de la langue et au point de vue de l'arrondissement des lèvres, il se rapproche de l'*u*, ce qui nécessite un certain effort pour un Polonais, car sa langue maternelle ne lui offre aucun modèle. Il en est également ainsi pour l'*é* français. Quantité brève : *pot, sot, sceau, beau, tableau, bravo,* et quantité longue : *chose, cause, côte, royaume, le nôtre, prône*[1].

Si l'on s'en rapporte à l'évolution vocalique dans le langage des enfants, le phonème *u* n'aurait pas subi un changement complet et n'aurait évolué qu'au point de vue de la rondeur, de la netteté de la prononciation ; quant à l'*o* fermé, il n'en aurait pas été question, car cela aurait amené une confusion, ce son étant étroitement lié à l'*ou* français et au phonème polonais *u*. Mais puisqu'il n'en est pas ainsi, il s'est produit un phénomène tout à fait contraire à ce qui a été dit jusqu'à présent. Les phénomènes d'un nouveau système articulatoire chez les enfants, pendant la première phase, prouvent que le phonème polonais *u* n'est pas identique au phonème français *ou*, mais à l'*o* fermé français. L'*ou* français est plus proche du palais mou, c'est-à-dire du point articulatoire, alors que l'*u* polonais ne correspond pas à la même hauteur, mais à celle du phonème *o* fermé ; il s'est donc bel et bien changé en ce phonème — (et ne s'en est pas seulement rapproché, comme le pense M. Benni). S'il s'agit de la rondeur et de la tension des muscles, ce phonème est prononcé par les enfants avec les lèvres plus arrondies que pour l'articulation du phonème polonais *u*. Si nous prononçons l'*ou* français comme l'*u* polonais, dans les exemples cités plus haut par M. Benni[2], comme le *loup, coup*, etc., ce n'est que par une transposition[3] consciente du langage,

1. « Francuskie *ó* wąskie jest w porównaniu z polskiem, znacznie węższe, t. zn. zbliża się i pod względem położenia języka i pod względem zaokrąglenia warg do *u*, wymaga więc od Polaka starannego traktowania, tembardziej że niema odpowiedniego wzoru w polszczyźnie, jak przy *é*. Występuje w odmianie krótkiej : pot, sot, sceau, beau, tableau, bravo, i w odmianie długiej : chose, cause, côte, royaume, le nôtre, prône ».

2. M. Benni T., p. 41.

3. Voir p. 87.

pour laquelle le système de l'articulation polonaise de ces mots n'entre pas en jeu. La meilleure preuve de ce que nous avançons est le changement de l'*o* fermé français en *o* polonais [1], articulé nettement dans l'ensemble du système polonais, ou déterminé par les tendances, donc plus réel et plus précis, l'*o* fermé provient de l'*u* polonais. Donc l'échange transpositif conscient des phonèmes n'est, par rapport à notre phénomène, qu'une correspondance artificielle, n'ayant rien de commun avec une réelle comparaison des systèmes. Les comparaisons des systèmes de langages, basés sur la compréhension consciente des organes du langage — par exemple dans les études expérimentales — feront l'objet des comparaisons transpositives combinées ; quant à la comparaison des systèmes linguistiques, basée sur des tendances réciproques, elle fera l'objet de comparaisons plus réelles, par rapport les unes aux autres.

On peut le constater même chez les polyglottes (chez lesquels l'articulation est un acte accompli consciemment et dont l'attention est concentrée sur cet acte) alors qu'ils se sentent fatigués par le travail de l'articulation et qu'en s'exprimant dans leur langue maternelle, ils commencent à y mêler des mots et des tournures étrangères ou bien qu'ils ne se donnent pas la peine de les bien prononcer. A ce moment, l'articulation des mots étrangers touche complètement ou partiellement le système de leur langue maternelle. Au contraire, lorsque les polyglottes se recueillent et prononcent sciemment des mots d'une langue étrangère, ils les articulent presque tout à fait correctement, c'est-à-dire ils les transposent exactement [2]. Cette transposition, s'il s'agit de notre interprétation de la comparaison des systèmes linguistiques, induit en erreur les chercheurs. Nos observations directes, faites sur le langage des enfants polonais, relatives à l'action des tendances héréditaires, développées sous influence de la langue française, nous ont confirmé dans nos suppositions.

Nous avons étudié le « travail de transposition » exécuté par les

1. Voir p. 100.
2. M. Vendryès, *Le Langage*, p. 41.

enfants polonais, dans les mots polonais voisins des mots français au point de vue de la sémantique ou de la phonétique, mots qu'ils ont à peine entendus ou lus et qu'ils essayent aussitôt de reproduire sous une forme française, tels quels, ou bien en les faisant suivre d'une terminaison polonaise[1].

Exemples :

Helena > *Hélèna* ou *Hélène* (Hélène),
sylaba > *sillaba* ou *syllabe* (syllabe),
grypa > *gripa* (grippe),
sikorka > *szikorket* = *chicorée* (mésange),
fajans > *faiens* (faïence), etc.

La différence entre la transposition linguistique et la mutation d'un phonème consiste en ce que le phonème donné, durant l'action de la tendance, qui agit sur lui ne peut être autrement articulé que le veut la mutation; tandis que la transposition linguistique est facile et n'offre pas de difficulté à l'articulation, à condition que le mécanisme articulatoire du phonème soit connu.

Finalement, sous l'action de ces tendances (partielles et non absolues), l'*u* polonais, vis-à-vis du système français, correspond en réalité à l'*o* fermé français, et au son *ou*, de même que l'*y* polonais correspond en même temps à l'*é* français et à *i*. De là provient, chez les enfants, l'hésitation dans la prononciation de *ó* et de *u*, entre *é* et *i*. Si, dans le cas envisagé ici l'*u* se change le plus souvent en *ou*, l'*y* devient presque toujours *é*. Mais ce qui est essentiel (v. p. 83), c'est le changement de l'*u* en *ó* fermé. Ceci est la conséquence de l'action de la tendance sur ces changements ; d'autre part, c'est l'articulation générale réelle de l'ensemble du

1. Leurs sens visuel et auditif sont tellement sensibles, qu'un mot polonais, lu ou écrit sous la dictée et proche par le sens ou par la forme d'un mot français, est immédiatement « francisé », c'est-à-dire lu ou écrit dans cette langue, malgré leur ignorance absolue — à ce moment-là — de la langue française. Ils écrivent donc, en polonais, bien malgré eux, des mots étrangers et il leur semble qu'ils écrivent en polonais ou bien qu'ils ne savent point écrire ce mot autrement (v. p. 90).

système polonais, où les phonèmes sont disposés d'une manière plus caractéristique et plus large, qui est en jeu.

Donc, en comparant les deux systèmes vocaliques, nous pouvons dire que le système des voyelles postpalatales polonaises, par rapport au système des voyelles postpalatales françaises, est, dans l'ensemble, plus profond, donc placé plus bas, que les phonèmes en sont plus éloignés les uns des autres. Quant au système des voyelles prépalatales polonaises, par rapport au système des voyelles prépalatales françaises, il est, dans l'ensemble, placé plus haut, et ses phonèmes sont plus éloignés les uns des autres. Par conséquent, sous l'action des tendances (et par là de la dislocation de la langue à l'articulation), par une position trop précise et trop proche des phonèmes, qui caractérise (pendant cette phase) la précision du système vocalique dans le langage des enfants, l'*u* polonais, en s'articulant entre les positions françaises *ou* et *o* fermé, est devenu en principe *o* fermé et aussi *ou*. Ces deux phonèmes français sont donc les plus aptes à l'absorber. Ceci concerne aussi bien le changement temporaire, dépendant de la tendance principale, du phonème *y* en *é* fermé et, en même temps, mais plus rarement, en *i* (français).

Mais, en admettant une comparaison opposée des deux systèmes, avec la même tendance, nous n'obtiendrons pas les mêmes résultats, car l'*o* fermé français ne correspondra pas en réalité, en supposant une précision réelle de la prononciation, à l'*u* polonais, mais plutôt à l'*o* (même plus fermé), ce qui constituera, selon nous, un simple changement transpositif linguistique. Mais en admettant une action des tendances polonaises sur le système français, il faudrait plutôt croire à une action contraire : les phonèmes *ou* et *ó* donneraient l'*u* polonais, et il n'y aurait aucune hésitation entre l'*u* et l'*o* polonais, car l'*u* polonais est assez éloigné de son voisin. Mais au point de vue des lois phonétiques [1] nous ne pouvons deviner aucune tendance, nous n'avons donc qu'à invoquer le passé historique — pour voir si un phénomène pareil s'est déjà produit, ce qui nous

1. M. Vendryès, *Le Langage*, p. 51.

apporterait la confirmation de ce que nous avançons (v. p. 91).

En ce qui concerne la tendance, agissant à proprement parler sur le changement essentiel du phonème *u* en *o* fermé, elle doit, d'après les exemples cités, page 84, relatifs à l'articulation des mots par les enfants, et ceux empruntés à l'Histoire de la Pologne, des XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, transformer l'*u* polonais en *o* plus ou moins fermé ; ceci seulement dans les mots du slave commun qui contenaient l'*o*, le plus facile à prononcer et le plus favorable à cette tendance, et dans les mots contenant l'ancien *u*, à condition qu'ils n'aient pas subi d'autres changements, et que l'ensemble du mot ne se soit pas affaibli dans des étapes trop rapides. Ces *o* et *u* sont changés plus nettement sous l'accent.

Comme il résulte des exemples cités, le fait de la continuité linguistique polonaise et les influences étrangères ont joué un rôle essentiel dans le changement des phonèmes, sous l'action des systèmes du langage, et dans le changement des phonèmes transposés (v. p. 87).

Mais les phénomènes linguistiques se répètent également par *hérédité*[1]. Voici quelques exemples empruntés aux phénomènes phonétiques et morphologiques observés chez les enfants, auxquels nous joignons des phénomènes linguistiques parallèles, puisés dans l'histoire de la Pologne d'avant le XVI^e^ siècle. Les enfants de la catégorie B (v. p. 112) prononcent souvent *czebie, ciebie, czocza, czocia, ciocia* au lieu de *ciebie, ciocia* (toi, tante), ou bien encore *plumik* enfin au lieu de *piórnik* (plumier) (les deux mots ont le même sens). Les enfants, qui n'ont pas subi l'influence innovatrice — et qui sont bilingues — prononcent des deux façons. Donc, ils prononcent bien *ciocia* (tante), mais à côté de cela ils prononcent aussi *czocza* ou *czocia* (tante) ; ou bien au lieu de *piórnik* prononcent *plumik* ou encore *piłka, balka, bala* (balle) (phénomène morphologique à côté du phénomène phonétique). Ce sont les circonstances qui règlent les choses. Nous empruntons un exemple à la langue polonaise d'avant le XVI^e^ siècle, le mot *ojciec*, cité par

1. M. Grammont M., Observations sur le langage des enfants. *Mélanges linguistiques* offerts à M. Meillet par ses élèves, p. 61.

M. Łoś[1]. « Tous les phonèmes, dit il, ne se sont pas conservés dans ce mot ; quant à ceux qui sont restés, ils ont contribué à la naissance de nouveaux phonèmes, analogiques: d'après *Grojca*, *kojca*, s'est formé N. s. *Grojec*, *Kojec*, et à la place de **ojec* apparaît, au XVI^e^ siècle, la nouvelle forme *ojciec*, produit d'une contamination, c'est-à-dire une combinaison partielle des traits caractéristiques des deux formes différentes : le *j* a été emprunté à *ojca* et, d'autre part, *ć* a été emprunté à *ociec*. La raison de ce phénomène curieux est simple : le n. sg., étant constamment employé, avait une forme profondément pénétrée dans la langue polonaise et, alors que d'autres cas ont agi sur une forme, mais à un degré moins fort que sur le *kojec*, *Grojec*, quoique partiellement. Ainsi la nouvelle forme, celle de *ojciec*, avaient un son très voisin de *ociec*, sans trop choquer l'oreille habituée aux formes traditionnelles ».

Nous rattachons ce phénomène non seulement à l'histoire de la langue polonaise, mais aussi au changement, aux XV^e^ et au XVI^e^ siècles, et plus tard, du phonème polonais *u* en *o*, sous l'influence de l'école latine. C'est l'époque où non seulement on parlait latin, mais encore on pensait en latin[2], et, dans l'ensemble, le système phonétique latin ne possède pas de phonèmes mous, pas plus que n'en possède le système français (sauf *ń*), c'est-à-dire que ces deux systèmes n'articulent pas à la manière polonaise les consonnes devant yod et voyelles prépalatales. M. Łoś[3] cite des exemples où le phonème *y* a passé à *é*: *powstał zmartwé* (a ressuscité), *zmartwewstać* (ressusciter), *zmartwewstałemu* (au ressuscité), *wzmar-*

1. M. Łoś Jan, *Krótka Gram. Hist. Języka Polskiego*, pp. 69-70. « Nie wszystkie te nowe formy się utrzymały, a te, które zachowano, wywoały powstanie nowych form analogicznych : według *Grojca kojca*, utworzono N. s. *Grojec*, *kojec*, tymczasem zamiast *ojec* powstała w XVI wieku nowa forma *ojciec*, wynik kontaminacji t. j. częściowego połączenia charakterystycznych cech dwu form różnych : tutaj *j* wzięto z *ojca*, a *ć* z *ociec*, a stało się to tak z powodu, że N. s., jako będący w ciągłem użyciu, miał formę silnie utrwaloną w pamięci ludzkiej, przeto choć i na nią wywarły wpływ inne przypadki, jednak nie tak silnie, jak w *kojec*, *Grojec*, lecz tylko częściowo, przez co forma nowa *ojciec*, w brzmieniu była bardzo zbliżona do *ociec*, nie rażąc zbytnio uszu, przywykłych do formy tradycyjnej. »

2. M. Brückner A., *Dzieje Języka Polskviego*, pp. 190-191.

3. M. Łoś Jan, *Początki pism. Polskiego*, p. 496.

twewstałego (du ressuscité), à côté de : *zmartwywstanie*. « Il y a des hésitations du même genre entre *o* et *u*, par exemple : *tuleć* obok *utoliła* (serrer, à côté de : elle a serré) ; *u* au lieu de *o*, surtout devant *m* : *ustum* (aux lèvres), *całuwał* (il embrassait) ». Dans le germanique commun, nous trouvons un phénomène analogue, c'est-à-dire le changement de *u* en *o* fermé. Voici ce que dit à son tour M. Meillet [1] : « D'autre part, dans les conditions où apparaît *e* dans chaque dialecte, on observe que l'ancien **u* est d'ordinaire représenté par un *o* bref, qui ne répond jamais à un ancien **ŏ* indo-européen, et qui est de création germanique. On se trouve ainsi très loin du système indo-européen ». Ce *o* bref est aussi bien une innovation germanique que chez nos enfants l'*o* est une innovation du substrat latino-français. Ceci concerne les deux cas cités plus haut. Les phonèmes conservés de la première phase du système vocalique dans le langage des enfants se sont changés en : *o* > *ò* (articulé plus bas), *a* > *à* (articulé plus haut).

Passage de la voyelle *y* à *é* fermée.

Si le phonème *y*, en s'altérant en phonème *i* (dans le cas où le phonème *i* mouillait le phonème qui le précédait), a joué un rôle, dans l'évolution consonantique, le phonème *y* — dans l'évolution vocalique — a joué un rôle temporaire, dépendant du changement du phonème postpalatal *u* en postpalatal plus bas et plus ouvert que le phonème français *ou*, c'est-à-dire *o* fermé, s'est transformé, dans la première phase, en phonème *é* fermé. Le phonème postpalatal polonais, le plus haut, en devenant par comparaison un phonème postpalatal bas, dans le système du langage des enfants *u-ó-ò-à*, a déterminé, symétriquement, le changement du phonème *y* en phonème *é* du système prépalatal *i-é-è-á*. Au point de vue articulatoire, le phonème polonais *y* est situé, dans le sens vertical, plus haut que le phonème polonais *e*, c'est-à-dire entre *e* et *i* polonais, et il correspond, dans le nouveau système

1. M. Meillet A., *Caractères généraux des langues germaniques*, p. 61.

des enfants, à l'*é* fermé français, car ils prononcent de cette façon chaque phonème dans le mot. Par exemple : *mysz* > *mész* (souris), *żyto* > *żéto* (seigle), etc. M. Meillet[1] définit la voyelle *y* de la manière suivante : « La voyelle *y* est analogue au *jery* russe, mais moins nette. C'est une voyelle fermée, du type de *i*, sans arrondissement des lèvres. La langue est vis-à-vis de la partie moyenne du palais, à peu près comme pour *e*, mais plus relevée ».

M. Benni[2], de son côté, dit ce qui suit : « En ce qui concerne la voyelle *y*, les lèvres, en la prononçant, prennent une position qui correspond à la position de la langue c'est-à-dire une position médiale entre *i* et *e*, mais plus voisine de l'*i* ». Il en résulte qu'au point de vue articulatoire du système polonais, *i-y-e-a* correspondra au système prépalatal français *i-é-è-á* ; ainsi, le plus proche du phonème *i* des deux systèmes sera le phonème polonais *y*, donc *é* fermé français, c'est-à-dire le plus proche du phonème *i* français. A propos de l'*é* fermé français — qui s'est substitué à l'*y* polonais, M. Roudet[3] donne une excellente définition : « L'*é* fermé français se prononce avec les mâchoires moins rapprochées que pour *i*, l'ouverture oblongue des lèvres est moins allongée. La langue est plus en arrière et moins haute, de sorte que le canal qu'elle forme avec le palais est plus large et moins long ». Les définitions citées plus haut, relatives au phonème polonais *y* et au phonème *é* fermé français, nous font conclure que le point articulatoire du premier phonème correspond au point articulatoire du deuxième, quoique nous n'entrouvions — ainsi que pour le *ou* et l'*u* — aucune confirmation, si ce n'est chez M. Benni, selon lequel *y* peut être identifié avec l'*e* étroit (mais dans quel système ?)[4]. Il arrive aussi que les enfants prononcent *i* au lieu de *é* fermé. Ceci explique *y*. Dans le développement historique de la langue polonaise, le processus cité plus haut concerne aussi le phonème *y* (v. p. 133 de notre ouvrage).

1. M. Meillet et Willman-Grabowska, *Grammaire de la langue polonaise*, p. 5.
2. M. Benni, *Wymowa Francuska*, p. 38.
3. M. Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 93.
4. M. Benni T., *Samogłoski Polskie*, p. 33 (Analiza fizjologiczna i systematyka).

Les phonèmes conservés de la première phase du système prépalatal vocalique du langage des enfants sont devenus *e* > *è* (articulé plus bas), *a* > *á* (articulé plus bas).

Redoublement des voyelles *a*, *o*, *e*.

1. *Quantité.* — En même temps que le changement du système vocalique et consonantique il s'est produit un redoublement des phonèmes *a*, *o*, *e*[1]. Ce redoublement des phonèmes dans les mots n'est au fond rien d'autre que *le changement général de la quantité* des anciennes consonnes et voyelles. Dans la langue polonaise de nos jours, la quantité n'existe point. Le phonème polonais est presque de moitié plus court que le même phonème français, sous l'action duquel ce changement s'est produit. Mais ce *redoublement des phonèmes*, comme par exemple dans les mots suivants : *tak* > *thaak* (oui), *to* > *thoo* (ce), *pani* > *phaani* (madame), *ten* > *theen* (celui), etc. *n'est pas identique à la quantité des phonèmes français*; il est encore *plus long*. Tandis que la netteté et la précision dans le langage des enfants sont — pour ainsi dire — poussées trop loin, la quantité et l'articulation des anciens phonèmes sont coordonnées. A côté des phonèmes longs, il y a, chez les enfants, des phonèmes brefs, mais les brefs sont tout de même plus longs que les simples brefs. Ce phénomène est caractéristique de la première phase vocalique.

2. *Accent.* — Le processus du changement de l'accent d'intensité a été simultané ; on ne le constate pas dans le langage de tous les jours, mais ce changement est très sensible lorsque les enfants récitent de mémoire des vers et des narrations. Les uns accentuent nettement la dernière syllabe, les autres — qui en sont à la phase moyenne — font entendre à côté de l'accent principal, sur la dernière syllabe, un accent secondaire. Ce deuxième accent n'est rien d'autre que l'ancien accent polonais, qui frappe la pénultième. La dépendance de l'accent par rapport à la quantité —

1. M. Lehr-Spławiński, *Język Polski*, 1928, Z. XIII, pp. 12-13.

nous sous-entendons : des systèmes — est évidente, car l'un explique l'autre, et réciproquement. Voici quelques exemples des mots accentués sur deux syllabes :

Wŏdá,	*Krakŏwiák,*	*Zăwszé.*
(L'eau)	(Le Cracovien)	(Toujours)

Voici, d'autre part, quelques exemples des mots avec l'accent principal, après la disparition de l'ancien accent :

« Starý Kraków starý
Alé zawszé młodý
Błyská ják krakowiák
Wdzięki ém swéj urodý ».

ou bien :

« W pewnéj wioscé na granícy Francjí kilkunastoletní pastuszék pásł kilká sztúk bydłá na ścierniskú. »

(Dans un village, à la frontière française, un jeune berger faisait paître quelques bestiaux, dans une prairie).

Pourquoi le changement de l'accent se fait-il si facilement entendre, dans les vers ou dans la prose que les enfants récitent de mémoire, tandis que ce phénomène est à peine perceptible dans leur conversation ? Le rythme se serait-il donc aussi modifié ? Les vers récités par eux sont basés sur un rythme conscient, tandis que l'articulation de ceux-ci est tout à fait inconsciente. Il faut d'autre part considérer la conversation des enfants entre eux comme un processus conscient, mais la prononciation des mots n'est pas une action consciente. C'est un problème à résoudre. Quoi qu'il en soit, le changement du rythme y est simultané, dépendant de l'ensemble des changements dans le langage des enfants et n'ayant rien de commun avec le changement combinatoire, ce qui est en opposition avec la définition de M. Roudet[1], qui dit : « Les principaux phénomènes phonétiques qui agissent sur la quantité des voyelles sont : le timbre, les sons avoisinants, la longueur des groupes phonétiques dont la voyelle fait partie,

1. M. Roudet, p. 234 et p. 263.

et enfin le rythme. » Et il ajoute encore ceci, à la page 263 de son ouvrage : « Mais le rythme objectif inconscient surtout est digne d'attention. Les éléments dont l'alternance ou le retour produit le rythme inconscient du langage sont : le timbre des voyelles et des consonnes, la hauteur, l'intensité et la quantité. »

Durée de la première phase.

La durée du processus de la mutation vocalique de la première phase est identique à celle du processus de la mutation consonantique de la même phase ; autrement dit, ce processus dure de 4 à 6 mois.

Fin de la première phase.

A la fin de la première phase toutes les voyelles ont subi des transformations diverses, par un changement dans l'ensemble du système vocalique. Les voyelles longues se sont raccourcies ; quant aux voyelles brèves, elles se sont insensiblement allongées. Les voyelles les plus ouvertes sont devenues moins ouvertes, et les voyelles fermées se sont légèrement ouvertes.

Nous placerons la fin de la première phase au moment où le système vocalique a perdu les timbres et les quantités qui caractérisaient ces voyelles, donnant ainsi naissance à un nouveau système vocalique.

CHAPITRE VII

DEUXIÈME PHASE

Point de départ de la deuxième phase.

Le moment où le phonème *ó* fermé, issu de l'ancien phonème *u* polonais, a adopté le timbre du phonème *o* plus ouvert, et que le phonème *é* fermé, provenant de l'ancien phonème *y* polonais, s'est changé en *éy*, avec tendance vers l'ancien phonème *y*, ou les phonèmes redoublés[1] *aa, oo, ee*, substitués aux anciens *a, o, e*, se sont raccourcis, est pour nous le point de départ de la deuxième phase. Cette phase est caractérisée par une tendance générale des voyelles longues dans le sens de l'abrègement, et des brèves dans le sens de l'allongement. Au contraire, en ce qui concerne l'ouverture de ces voyelles, si les voyelles postpalatales plus ouvertes tendent à se fermer, les voyelles postpalatales fermées s'ouvrent plutôt ; quant aux voyelles prépalatales, contrairement aux postpalatales, toutes tendent à se fermer.

Passage de la voyelle *ó* fermée à *o* ouverte.

Parallèlement à l'évolution des consonnes *szj, czj* qui, au cours de la deuxième phase transitoire, ont perdu de leur mouillure, tendant à se changer en phonèmes *sz, cz* durs, la voyelle *ó* fermée, changée au cours de la première phase vocalique, a pris,

1. M. Łoś, *Krótka Gram. Hist. Języka Polskiego*, pp. 16, 18, 33.

pendant la deuxième phase, le timbre du phonème *o* plus ouvert, suivant ainsi le sens du changement du phonème *o* simple et de sa confusion avec l'ancien phonème *o* polonais, lequel, par suite d'une moins grande ouverture, rejoint ainsi le phonème *ó* fermé, issu de l'ancien phonème polonais *u*. Cette phase étant l'une des plus obscures et des plus instables, il est donc malaisé d'établir ces différences, surtout en faisant la classe aux enfants. Ce ne sont que de longues observations, et le processus des tendances réciproques des changements de consonnes et des voyelles qui nous ont permis d'enregistrer ces différences, mais les résultats que nous avons obtenus, pour commencer, sont d'un caractère assez général.

Exemples :

ȯ > *ó* > $ó_o$ — *podwȯrko* > *podwó*$_o$*rko* (cour), etc.
u > *ou* > ou_u — *śruba* > *szṛrouba* > *szjrou*$_u$*ba* (vis), etc.
o > *ȯ* > $ȯ^o$ (articulé plus haut),
a > *ȧ* > $ȧ_a$ (articulé plus bas).

Passage de la voyelle *é* fermée à *éy*.

La voyelle *é* fermée, substituée à l'ancienne voyelle *y* polonaise, n'a rempli ici qu'une fonction dépendante du changement du phonème *u* en *o* fermé. Cette dépendance est identique à celle des consonnes correspondantes molles (voir page 62). Ainsi que dans la deuxième phase consonantique, les consonnes dépendantes ont pris une direction contraire par rapport à la direction normale des changements des phonèmes, le phonème *é* fermé, dépendant du phonème changé *u* a subi aussi une transformation contraire, c'est-à-dire qu'au lieu de devenir plus ouvert — comme le phonème postpalatal *o* fermé — il a tendu, au contraire, à se fermer, en prenant la position du phonème *y*, sans d'ailleurs se transformer, au cours de cette phase. Le phonème transitoire *éy*, par exemple *żyto* > *żéyto* (seigle), n'est pas une diphtongue. Il est d'abord un phonème mixte, dans le genre du phonème français *eu*, comme *feuille*, puis, à la fin de cette phase,

il se transforme en phonème *é*+*y*, quoique sous une forme mixte. Dans le premier stade de développement du phonème *y*, la langue prend une position — verticale — au-dessus du phonème *é*[1], plus haut que ce phonème fermé ; quant au retrait et à l'avancement des lèvres, il en est comme pour le phonème *e*, et la position de la langue est celle du phonème *é* fermé, avec une disposition des lèvres plus avancée que dans l'articulation du phonème *ó* fermé[2]. Lorsque le phonème *y* s'est développé — à l'aide du *é* fermé —, ce dernier, en se refermant légèrement, a subi une confusion avec le phonème *y* polonais, de même que le phonème *ò*, ouvert et situé plus bas que le phonème *o* polonais, s'est confondu avec le phonème *o* normal polonais, ainsi que le phonème ouvert *è* avec le phonème normal polonais *e*. Nous voyons que cette tendance à se fermer est caractéristique des prépalatales ouvertes et des voyelles prépalatales fermées ; quant aux voyelles postpalatales, ce sont uniquement les voyelles ouvertes qui tendent à devenir plus fermées, mais le phonème plus fermé cherche à obtenir un timbre plus ouvert. La conséquence en est que, dans l'articulation des voyelles par les enfants polonais, celles-ci se confondent avec leurs correspondantes du nouveau système.

Exemples :

$i > i > i^{i}$,
$y > é > éy$:
cepy > *czepé* > *czepéy* (fléau),
$e > è > è^{e}$ (articulé plus haut),
szyje > *szi̯éji̯è* > *szjéyjè*^{e} (elle coud), etc.
$à > á > á^{a}$ (articulé plus haut).

Amuissement légère des voyelles *aa*, *oo*, *ee*.

En même temps que les voyelles plus ouvertes se sont changées en plus fermées, elles se sont abrégées. La voyelle double *aa* est

1. V. pp. 91 et suiv.
2. V. pp. 83-85.

devenue *ā* long, par exemple *maasz* > *māsz* (tu as), etc. La voyelle double *oo* devient *ō*, par exemple *othoo* > *othō* (voilà), etc. La voyelle double *ee* se transforme en *ē*, par exemple *thee* > *thē* (ceux), etc.

Durée de la deuxième phase.

Dans la deuxième phase vocalique le processus de la mutation a été de la même durée que dans la deuxième phase consonantique, c'est-à-dire qu'il a duré de 4 à 6 mois (v. p. 63).

Fin de la deuxième phase.

Le système vocalique du langage des enfants, tout en s'écartant du système vocalique français, a tendu durant la deuxième phase tout entière à se rapprocher du système vocalique polonais et à s'appuyer sur lui. Cette phase du développement vocalique n'est pas encore devenue un système vocalique polonais, mais s'est basée, pour ainsi dire, sur la langue polonaise, sous réserve d'innovation du phonème *o* fermé, issu de l'ancien phonème polonais *u*. C'est au moment du changement du phonème *o* fermé, en *o* ouvert, et au moment où il se confond avec le polonais normal *o*, ainsi qu'au moment du changement de *é* fermé en *y* en l'ancien *y* polonais, que finit l'évolution de la deuxième phase.

CHAPITRE VIII

TROISIÈME PHASE

Point de départ de la troisième phase.

La dernière phase évolutive du système vocalique du langage des enfants est caractérisée par une stabilisation qui s'accorde plus ou moins avec le système vocalique polonais et avec les innovations. Parallèlement à la stabilisation du système consonantique, le système vocalique, chez les enfants, bien qu'il se soit appuyé sur le système polonais, ne lui est pas devenu identique. La différence entre ces deux systèmes consiste en une nuance — très légère — du timbre de chacune des voyelles et dans la netteté et la précision avec lesquelles ces phonèmes sont articulés. Quant à la longueur des phonèmes, les phonèmes du langage des enfants sont restés plus longs que les phonèmes polonais.

Le point de départ de la troisième phase est, pour nous, le moment de l'identification du phonème nouveau *o* fermé avec l'ancien phonème polonais *o* et du changement du phonème *é* fermé en phonème polonais *y*. Ceci peut se rapporter également à l'évolution d'autres phonèmes, qui se sont conservés, qui se sont identifiés avec les phonèmes correspondants du système polonais.

Stabilisation de la voyelle *o*.

La voyelle *o* issue de l'ancienne voyelle polonaise *u*, après s'être stabilisée, ne s'articule pas tout à fait de la même manière

que l'ancienne voyelle polonaise *o*[1]. Le dos de la langue est plus avancé et plus haut, les lèvres sont légèrement allongées et plus arrondies que dans l'articulation de l'ancien phonème polonais *o*. La tension des muscles labiaux et buccaux est plus forte, l'articulation plus énergique et plus nette. Ce nouveau phonème tient le milieu entre le phonème français fermé *o* et le phonème polonais *o*. L'ancien phonème polonais *o* dans le système du langage des enfants s'est confondu, au moment de sa stabilisation, avec le nouveau phonème *o*, formant ainsi la voyelle *o* (v. p. 97).

Exemple :

$\dot{o} > \acute{o} > \acute{o}_O > o\perp$ — *mȯj* > *mój* > *móOj* > *mo⊥j* (mon), etc.

$u > \acute{o} > \acute{o}_O > o\perp$ — *szuka* > *szọ́ka* > *szjóOka* > *szo⊥ka* (il cherche),

$u > ou > ou_u > u\perp$ — *śruba* > *szjrouba* > *szjrouUba* > *szru⊥ba* (vis), etc.

$o > \dot{o} > \dot{o}^o > o\perp$,

$a > \dot{a} > \dot{a}_a > a\perp$.

Un changement analogue du phonème *u* en *o* se produit dans la langue polonaise au cours des siècles ; ce phonème s'est transformé sous l'influence de l'école latine. Nous empruntons à l'ouvrage déjà cité de M. Łoś[2], le passage suivant : « On observe rarement dans la langue littéraire polonaise l'hésitation entre *u* et *o*, devant les voyelles nasales. On trouve bien dans l'ancien polonais le mot *słuńce* devenu *słońce* (soleil), *tłumaczyć*, à côté de *tłomaczyć* (expliquer), *okuń* transformé en *okoń* (perche) ; outre cela, chez certains auteurs du XVIII[e] siècle nous trouvons *grunt* et *gront* (le sol), *funt* et *font* (la livre) ; mais cette dernière forme est, de nos jours, de la prononciation vulgaire, ainsi que les mots populaires : *kóniec* (la fin), *kóń* (cheval), *dóm* (maison), c'est-à-dire *kuniec, kuń, dum*. Dans la langue du XV[e] siècle on trouve aussi le mot *un* qui devient *on* (il, lui), *Konrad* — *Kunrad* (Conrad), *Szymon* — *Szymun* (Simon).

1. M. Benni, *Samogłoski Polskie*, p. 27.
2. M. Łoś, *Krótka Gram. Hist. Języka Polskiego*, p. 49.

Donc, ici également la tendance (comme dans *e* et *i*) à prononcer *o* plus fermé devant *n*, *m*, *n'*, *m'*, et de rendre l'articulation de *u* plus large dans la même position. »

Stabilisation de la voyelle *y*.

Si le phonème *y* — revenant à sa place — a donné à la langue, au point de vue de l'articulation, à peu près la même position, l'articulation des lèvres a subi un certain changement. Elles sont plus avancées et plus tendues. Ce phonème, émis les par enfants, est plus sourd, car l'ouverture formée par les lèvres est moins oblongue par l'avancement de celles-ci et produit un timbre un peu différent du phonème polonais. Le phonème *e* de la deuxième phase s'est légèrement fermé, se confondant avec l'ancien phonème polonais *e*. Par exemple : $y > é > éy > y_{\perp}$ — *mysz* > *mész* > *méysz* > *mysz* (souris), etc.

$$i > i > i^{i} > i_{\perp}$$
$$e > è > è^{e} > e_{\perp}$$
$$a > á > á^{a} > a_{\perp}.$$

Au xv[e] siècle et plus tard, le phonème *y* a joué un rôle analogue, car, après le changement du phonème *u*, il est aussi devenu *y* (v. p. 90).

Stabilisation des voyelles *a*, *o*, *e* au point de vue de leur quantité.

Les voyelles développées ainsi par les enfants, c'est-à-dire les voyelles : $i_{\perp}$, $y_{\perp}$, $e_{\perp}$, $a_{\perp}$, $o_{\perp}$, $u_{\perp}$, se distinguent, au point de vue de leur quantité, des voyelles françaises et polonaises. Elles ont la même longueur, mais elles sont plus longues que les voyelles polonaises, et plus courtes que les françaises. Il est très difficile de déterminer la quantité des voyelles chez les enfants qui, traversant diverses phases évolutives, exercent — les uns sur les autres — une action très grande, en plus qu'ils ont le sens d'imitation très prononcé. Il serait également très difficile de distinguer

l'imitation de la prononciation réelle des phonèmes. C'est grâce à des observations ininterrompues que nous avons pu réunir quelques conclusions.

Conclusion.

Nous pouvons en déduire que le système vocalique du langage des enfants polonais qui, au cours de la première phase et sous l'influence de l'école française, s'était transformé en système quasi français, est revenu, plus tard — sous l'influence de l'école polonaise — au système vocalique polonais, ayant toutefois perdu un certain nombre de mots, renfermant le phonème polonais *u* (v. p. 143).

TROISIÈME PARTIE

SYNTHÈSE

CHAPITRE IX

ÉVOLUTION PHONÉTIQUE DU LANGAGE DES ENFANTS POLONAIS EN FRANCE

Définition de trois phases.

Voici comment nous définissons nos trois phases :

1° Nous appelons première phase du système vocalique et consonantique du langage des enfants polonais en France, celle au cours de laquelle, le système fondé sous l'influence de l'école française et sur le système vocalique et consonantique français a transformé : les affriquées dentales *ć*, *dź*, et (*c*, *dz*) et les sifflantes *ś*, *ź* en affriquées chuintantes *czi̯*, *dżi̯* et (*cz*, *dż*) et en chuintantes *szi̯*, *ży* et d'autre part la voyelle *u* en voyelle *ó* fermé (partiellement), en subordonnant en même temps toutes les voyelles et toutes les consonnes molles [3] au système de la langue française ;

2° Nous considérons comme deuxième phase du système vocalique et consonantique du langage des enfants celle où le système de leur langage, subordonné au système vocalique et consonantique polonais, change les affriquées *czi̯*, *ży* et les chuintantes *szi̯*, *ży*,

1. Sauf *ń*.

en affriquées *czj*, *ʒj*, et en chuintantes *szj*, *žj*, et d'autre part la voyelle *ó* fermé en voyelle *o*, plus ouverte, et enfin toutes les consonnes dépendantes légèrement molles en plus molles, et les voyelles en voyelles plus simples et plus brèves ;

3° Enfin la troisième phase du système vocalique et consonantique du langage des enfants polonais en France est celle, au cours de laquelle leur système de langage, fondé, sous l'influence de l'école polonaise, sur le système vocalique et consonantique polonais, a stabilisé les affriquées *cz⊥*, *dž⊥*, issues des *czj*, *ʒj*, et les chuintantes *sz⊥*, *ž⊥* issues des *szj*, *žj*, ainsi que la voyelle *o⊥*, provenant de *ó* fermé, et toutes les consonnes molles issues des consonnes légèrement molles de la deuxième phase et enfin les autres voyelles venues des voyelles simplifiées et plus brèves.

Procès de mutation et lois phonétiques.

Nous comparons ce processus de mutation au processus produit dans le germanique commun, où le consonantisme « a gardé les mêmes points d'articulations. Mais il a des types articulatoires nouveaux »[1]. Ce phénomène connu sous le nom de loi de Grimm (1822) doit être considéré comme la base de la mutation. Nous nous permettons de la citer ici[2] :

« Dans le passage de l'indo-européen au germanique commun, les occlusives ne changent pas de région d'articulation, mais la sourde (pure ou aspirée) devient fricative-sourde, la sonore aspirée devient fricative sonore, et la sonore pure reste occlusive, mais devient sourde (erste Lautverschiebung). »

Mais nous ne pouvons comparer cette loi à notre processus de mutations que dans ses grandes lignes ; en ce qui concerne les détails, elle ne décrit pas le *processus* de la mutation. Voici ce que nous croyons devoir y ajouter : dans la mutation consonantique, la région d'articulation peut être changée ou non s'il s'agit du

1. M. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, p. 28.
2. M. Roudet, *Éléments de phonétique générale*, p. 312.

changement d'un phonème qui a traversé les trois phases en question. Le phonème changé de la première phase appartient alors au système exerçant une action ; quant au même phonème changé, dans la dernière phase, il appartient au système du langage qui subit l'action d'un autre système. Nous conclurons donc à propos de notre phénomène, en prenant comme point de départ la loi de Grimm :

Sous l'influence de la langue française, les affriquées polonaises dentales dures et molles et les sifflantes molles, qui ont perdu leur ancien point d'articulation, se sont changées en affriquées chuintantes dures et en chuintantes dures ; tandis que les phonèmes de la première phase ont appartenu au système du langage français, les phonèmes de la dernière phase font partie du système linguistique polonais.

En comparant maintenant les deux phénomènes de mutation, nous découvrons deux causes différentes dans la manifestation du substrat. Dans le germanique commun, la mutation est fondée sur le retour de l'articulation primitive, traditionnelle, empruntée à une langue inconnue, *sous l'influence du dialecte indo-européen*

Au contraire, la mutation dans le langage des enfants en France est fondée sur les langues latine et française et tend à rapprocher l'articulation polonaise des systèmes de ces deux langues.

Tendances phonétiques.

Les innovations dans le langage des enfants polonais se sont manifestées sous l'influence des tendances *héréditaires,* consonantiques et vocaliques[1].

1° *Consonnes.* — Nous y trouvons toutes sortes de tendances consonantiques, nous en citerons six, les plus importantes. Les

1. M. Rozwadowski Jan, *Historyczna Fonetyka czyli głosownia,* pp. 203-206. Gramatyka Języka Polskiego, Kraków, 1923. « Obce wpływy na polską fonetykę jęz. kultur. są dwojakie : *a*) wprowadzają wyrazy obce, mające wygląd, niezgodny z rozwojem fonetycznym polskim, ale nie zawierające obcych, to znaczy dotąd w polszczyźnie nie istniejących elementów fonetycznych ; *b*) wprowadzają zarazem nowe głoski ; *c*) nowe ogólne tendencje fonetyczne. »

tendances principales, qui transforment les consonnes sourdes sont :

1° Tendance consonantique changeant la sourde affriquée dentale molle *ć* en sourde affriquée chuintante *czɹ* dure ;

2° Tendance consonantique changeant la sourde affriquée dentale dure *c* en sourde affriquée chuintante dure *czɹ* ;

3° Tendance consonantique changeant la sourde chuintante molle *ś* en sourde chuintante dure *szɹ*.

Voici d'autre part les tendances principales, qui changent les consonnes sonores :

1° Tendance consonantique changeant la sonore affriquée dentale molle *dź* en sonore affriquée chuintante dure *dżɹ* ;

2° Tendance consonantique changeant la sonore affriquée dentale dure *dz* en sonore affriquée chuintante dure *dżɹ* ;

3° Tendance consonantique changeant la sonore chuintante molle *ź* en sonore chuintante *żɹ* dure.

A côté des tendances consonantiques principales, il y a des tendances subordonnées aux principales. L'action de ces deux espèces de tendances est simultanée et parallèle.

Nous avons aussi un grand nombre de tendances consonantiques dépendantes, en voici quelques-unes :

1° Tendances dépendantes changeant par phases successives les consonnes labiales molles ;

2° Tendances dépendantes changeant les deux consonnes labiodentales molles ;

3° Tendances dépendantes changeant les deux consonnes occlusives vélaires molles.

Les tendances dépendantes ne jouent un rôle qu'au cours de la première phase, en affaiblissant leur action vers la fin de cette phase au profit des tendances maternelles du langage des enfants.

2. *Voyelles.* — L'action des tendances vocaliques consiste dans le changement du phonème *u* en *ó* fermé, de même que la tendance vocalique change le phonème *y* en *é* fermé. Cette dernière tendance, parallèlement à l'action des tendances consonantiques dépendantes, s'est affaiblie, à la fin de cette phase, au profit de la

tendance maternelle dans le langage des enfants. Les autres tendances vocaliques agissent de la même façon que les tendances indépendantes consonantiques.

3. *Dépendance des tendances.* — Les dépendances, dans le langage des enfants, des tendances vocaliques et consonantiques, agissant simultanément et parallèlement nous indiquent mieux encore leur origine étrangère (et l'influence sous laquelle elles se sont développés), contrairement aux tendances du germanique commun, où l'action des tendances héréditaires (à priori) s'est développée sous l'action d'une autre langue adoptée, c'est-à-dire de l'indo-européen commun.

Classification du langage des enfants en trois groupes linguistiques.

Mais l'action des tendances innovées ne s'est pas répandue parmi tous les enfants que nous avons observés. A côté des enfants qui ont subi les innovations, d'autres (chez lesquels nous n'avons pu constater que de rares traces d'influences) sont restés en dehors de cette action ; les troisièmes, enfin, articulent à leur gré, suivant les deux manières citées plus haut. Si un observateur attentif se trouvait au milieu de ces enfants, il se rendrait compte de la difficulté de saisir les différences dans leurs parlers et de classer ceux-ci d'une manière exacte. Il n'a pas suffi de distinguer le langage des enfants qui parlaient un polonais normal, pour ainsi dire, du langage de ceux qui subissaient l'influence des premiers, donc de les diviser, au point de vue de leur articulation, en deux groupes différents. Où ranger en effet les enfants qui mêlent les deux manières ? A quel groupe les rattacher ? C'est que les enfants qui parlent un mélange des deux langages sont aptes non seulement à prononcer les mots polonais, mais peuvent aussi bien articuler les mots qui renferment des innovations. On a beau corriger leur prononciation et attirer leur attention sur les deux manières d'articuler les mots, ils n'entendent pas la différence qui existe entre l'une et l'autre ; tandis que les enfants qui n'ont point subi d'influence des innovations saisissent bien les défauts

de ce langage. Ainsi, par exemple, les enfants qui subissent les innovations ne sont pas capables de prononcer le mot *ciocia*, mais prononcent bien *czocza*; quant aux enfants libres de toutes sortes d'influence, ils prononcent très bien *ciocia* mais, en subissant l'influence du langage mêlé, ils parlent bien les deux langages, c'est-à-dire *czocza* à côté de *ciocia* et de *czocia*, sans aucune difficulté. Cette prononciation, double peut-on dire, est inévitable et inconsciente.

Pour répondre à la question du classement de savoir où ranger des enfants *bilingues* nous séparerons un groupe mixte des deux autres groupes bien distincts. Mais comment expliquer chez les enfants ces trois phénomènes linguistiques qui agissent en même temps, dans le même lieu et dans le même milieu social?

Seule une étude détaillée de l'innovation pourra venir à notre aide. Ces innovations, avec leurs trois phases évolutives, nous renseignent avant tout sur le langage des enfants libres de ces influences, et les deux groupes parallèles nous expliquent le groupe mixte, par l'action des diverses tendances. C'est-à-dire que les trois groupes, comprenant un certain nombre d'enfants, portent en eux les germes des trois tendances différentes. Si nous admettons que les enfants qui ont subi l'action des innovations portent en eux des traces des tendances d'innovation, et que le groupe des enfants libres de ces influences manifeste les tendances de leur langue maternelle, le troisième groupe, parallèle au groupe A, qui parle le langage des deux autres, porte en lui les deux tendances opposées et d'action parallèle. D'après ces tendances nous classons les enfants de la manière suivante :

1° enfants qui subissent les tendances des innovations ;

2° enfants qui échappent à ces tendances, c'est-à-dire qui sont toujours sujets aux influences maternelles, mais qui commencent à subir les tendances nouvelles ;

3° enfants subissant simultanément les deux tendances — tendances maternelles et innovations — dans l'articulation des mêmes mots, aisément prononcés.

Nous pouvons expliquer autrement ce phénomène pour le groupe

mixte, car il est impossible d'affirmer qu'il se soit formé un peu plus tard, à l'écart du premier groupe innové, ni que sous l'influence du groupe libre d'innovations il se soit détaché du premier. Cette sorte de supposition ou d'interprétation serait erronée. Les tendances agissent comme des amorces, mais ne restent jamais à mi-chemin. Seules les tendances dépendantes des tendances principales déterminent des changements et agissent sur l'ensemble du système qui *s'affaiblit pendant la deuxième phase*. Les changements une fois opérés, ces tendances dépendantes perdent, au cours de diverses étapes, leur faculté d'action, au profit des tendances opposées. Mais les tendances parallèles agissent constamment dans les groupes mixtes.

Nous avons donc, conformément à ce qui a été dit plus haut, divisé les enfants en groupes différents, d'après les tendances qui les séparent. C'est là le fruit de nos observations au cours de plusieurs années scolaires :

Année scolaire 1926-1927. Nombre total des enfants : 109.
1° enfants subissant l'action des innovations[1]. . . . 18 pour 100
2° enfants du groupe mixte. . . . . 24 pour 100
3° enfants du groupe « amorcé ». . . . . 58 pour 100
Année scolaire 1927-1928. Nombre total des enfants : 141.
1° enfants subissant l'action des innovations. . . 15 pour 100
2° enfant du groupe mixte. . . . . 28 pour 100
3° enfants du groupe « amorcé ». . . . . 57 pour 100
Année scolaire 1928-1929. Nombre total des enfants : 114.
1° enfants subissant l'action des innovations. . . 14 pour 100
2° enfants du groupe mixte. . . . . 26 pour 100
3° enfants du groupe « amorcé ». . . . . 60 pour 100

Donc, l'existence d'un groupe mixte, comme nous l'avons dit plus haut, est incontestable. En ce qui concerne le groupe libre de toute influence d'innovation, où l'on constate rarement un commencement d'action innovatrice, ce qu'on appelle « une amorce »,

1. M. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, pp. 7-8.

nous trouvons un phénomène analogue dans l'ouvrage de M. Meillet, consacré à la mutation des sons dans le germanique commun.

Voici ce qu'il dit à ce propos : « Par rapport à l'indo-européen, beaucoup de changements capitaux étaient déjà réalisés ; mais beaucoup d'autres étaient seulement amorcés. Les tendances qui devaient aboutir à transformer profondément la langue existaient; mais elles n'avaient pas toutes abouti à des réalisations visibles [1] .»

Il est notoire que les amorces ne produisent aucune action sur l'ouïe, ce qui est une condition essentielle pour une étude de l'évolution linguistique. Mais ce groupe amorcé phonétique n'est pas exempt de toutes sortes d'influences françaises, morphologiques, sémantiques, etc.

Exemples :

plumik < *plum-* + *-ik* de « piór-n-*ik* » (plumier),
glisadka < *glissad-* + *-ka* de « ślizgaw-*ka* » (glissade),
balka < *bal-* + *-ka* de « piłk*a* » (balle), etc.
N. s. — *bonbon-a* (bonbon), féminin en face de « ten cukierek »,
N. s. — *kathedral-a* (cathédrale), fém. en face de « ta katedra »,
N. s. — *bal-a* (balle), fém. en face de « ta piłka »,
N. s. — *wiec-a* de « wiec » (meeting), fém. en face de « ten wiec ».

En revenant à notre classification des enfants, nous les rangeons définitivement dans trois groupes indépendants, qui sont :

1° *groupe A* (*avec innovations*);
2° *groupe B* (*mixte*);
3° *groupe C* (*amorcé*).

Cette division nous a paru nécessaire, pour compléter le processus de mutation en trois phases étudié plus haut. Grâce à cette classification, nous pouvons rapprocher le processus de la constitution du langage innové des enfants polonais en France à celui des innovations latines, au moyen âge, dans la langue polonaise.

1. M. Meillet A., p. 11.

D'autre part, cette classification peut nous rendre des services, lorsque nous voudrons étudier, au point de vue historique, des autres langues des copistes et traducteurs slaves.

Résistance des innovations.

En dehors de l'école, il n'existe aucun effort extérieur pour agir d'une façon rationnelle sur le développement de la langue polonaise parmi les enfants polonais en France. Il est vrai que dans les classes polonaises on leur enseigne l'histoire et la langue de leur pays, mais cet enseignement ne leur est point donné pour contre-balancer l'influence exercée sur eux par la langue française, c'est simplement une concession faite au sentiment civique et à l'amour de la lointaine patrie chez les immigrés polonais.

Donc, la seule résistance, dont nous parlerons, sera la résistance héréditaire (v. p. 111), qui provient de l'existence des trois groupes de parlers polonais chez les enfants.

A l'école, le langage des enfants du groupe A (avec innovations) s'est stabilisé et n'a point subi l'influence des groupes B et C.

Les enfants du groupe B n'ont pas subi non plus l'influence phonétique des groupes cités plus haut; ils ont parlé un langage mixte, en mêlant inconsciemment l'une et l'autre manière de prononcer les mêmes mots, bien qu'ils aient pu parler à la fois des deux manières. Chez les uns et les autres, le système consonantique et le vocalique sont restés intacts, conformément à la définition de la troisième phase (voir page 106).

Les enfants du groupe C, comme au début, ont gardé fidèlement la prononciation correcte de la langue polonaise (au fur et à mesure du développement de cette langue chez les enfants à l'école), tout en entendant la mauvaise prononciation des enfants qui ont subi l'influence des innovations ou du langage mixte. Mais en même temps ils ont laissé des traces d'amorces pour un développement ultérieur.

Il faut donc considérer le langage des enfants qui appartien-

nent aux groupes A et B comme un langage altéré, et celui des enfants du groupe C (amorcé) comme non altéré.

L'effort des enfants polonais pour s'assimiler la langue et la culture françaises s'est manifesté d'une manière très nette. D'une part cet effort avait un but utilitaire, d'autre part les enfants étaient poussés par cette tendance intérieure si forte qui pousse le peuple polonais, dans son pays, et en France — à s'assimiler la culture française en même temps que la culture polonaise et à se rapprocher étroitement de la France, et qui parallèlement à une puissante influence latine remonte presque au XI^e^ siècle. Donc, si l'on se place à ce point de vue, il faut rapporter la résistance héréditaire au moment du développement des tendances qui proviennent de l'influence réciproque de ces deux langues sœurs.

Extension des innovations sur les groupes A, B, C.

Il ne pourrait être question d'une étendue d'innovations que dans le groupe C (amorcé), où les innovations héréditaires ne se sont pas encore nettement développées. Mais il n'est pas possible de déterminer d'avance — au moment du développement des amorces — à quel groupe (le groupe A ou le groupe B ou C) les enfants appartiendront. Bien entendu, il est incontestable qu'ils seront de l'un ou de l'autre de ces groupes, sans qu'on puisse préjuger quoi que ce soit du pourcentage dans chacun d'eux. Il est, d'autre part, impossible de juger, non plus, de l'extension du groupe A par rapport aux groupes B et C, étant donné que les changements, une fois accomplis, dans une génération donnée, sont définitifs. Le groupe A (v. p. 113) et le B gardent intactes les innovations, car le processus des innovations se produit parallèlement à celui des tendances maternelles.

Par conséquent, le groupe A (une fois constitué) ne peut diminuer numériquement ; bien au contraire, il s'accroîtra ainsi que le groupe B (mixte), en temps et lieu. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, c'est le groupe C qui doit être considéré comme la source des innovations parmi les enfants, et précisément parmi

les écoliers. Quant au reflux des enfants du groupe C, il est subordonné à leur vie sociale et intellectuelle, ainsi qu'aux conditions de la vie de la colonie polonaise dans un lieu donné à leur développement : 1° au jardin d'enfants français ; 2° à l'école primaire française ; 3° au jardin d'enfants polonais ; 4° à l'école primaire polonaise.

Les constatations relatives aux innovations chez les enfants de la colonie à Metz peuvent être observées également chez tous les enfants polonais qui fréquentent les écoles françaises et qui proviennent du même milieu social[1]. Il y a peut-être des colonies qui font exception à cet état de choses, mais on constate partout des amorces. *La vie sociale et intellectuelle nouvelle des immigrants polonais en France, a été la cause secondaire des changements phonétiques de la langue polonaise pour cette génération.* Mais la qualité assimilatrice héréditaire des enfants polonais, soumise à l'influence directe française à l'école, a dépendu de l'influence du substrat latin du moyen âge (v. pp. 117-122) et qui a été la cause primaire de ces transformations phonétiques (v. p. 117).

Innovations et tendances maternelles de la langue polonaise.

Les innovations introduites sont en conflit avec les tendances maternelles. Nous en trouvons une preuve dans la deuxième phase de l'évolution de la mutation. Les tendances étrangères — consonantiques et vocaliques — ont perdu de leur puissance au profit des tendances maternelles. Depuis la première phase, l'action des tendances polonaises s'accroît et devient plus active sous l'influence de l'école polonaise. Le groupe des écoliers du groupe B le prouve nettement ainsi que le groupe A.

Les tendances maternelles — en face des innovations — sont les suivantes :

1° Les tendances maternelles sous l'action desquelles les ancien-

1. Les phénomènes phonétiques et morphologiques supposés chez tous les enfants polonais en France nécessiteraient une étude d'ensemble.

nes labiales molles (sourdes et sonores) ont repris leurs places anciennes ;

2° Les tendances maternelles sous l'action desquelles les anciennes consonnes labio-dentales molles (sourdes et sonores) ont repris leurs places anciennes ;

3° Les tendances maternelles sous l'action desquelles les anciennes consonnes occlusives vélaires molles (sourdes et sonores) ont repris leurs places anciennes ;

4° La tendance maternelle vocalique sous l'action de laquelle l'ancienne voyelle prépalatale *y* a repris sa place ancienne.

La réaction des tendances ne s'est manifestée que dans la deuxième phase du langage innové chez les enfants, en hâtant la stabilisation, sous l'influence des classes polonaises et de la vie active de la colonie polonaise, à laquelle les enfants participent en dehors de l'école.

Par contre, nous l'avons dit, les influences maternelles chez les enfants du groupe C l'ont pleinement emporté (et cela dès la première phase) sur les influences étrangères, de sorte qu'on trouve rarement, chez ces enfants, des traces de tendances amorcées. Chez ces enfants, le système du langage n'a subi aucun changement important.

Si le groupe B a subi inconsciemment, dans les premiers temps, c'est-à-dire au cours de la première phase, une certaine influence, il a passé, dans ses phases postérieures, à l'état « mixte » ; autrement dit, les enfants de ce groupe ont pu parler aisément des deux façons. Ce sont des traces de l'influence d'innovation, c'est-à-dire de l'emploi de ces innovations en même temps que du langage.

Les tendances du groupe A et du groupe B, elles sont de caractères psychologique, bien qu'elles aient été d'abord de caractère plutôt psycho-physiologique.

Evolution phonétique de la langue polonaise en France.

Une fois la mutation accomplie, les systèmes consonantique et vocalique du langage des enfants ont puissamment évolué. Au cours de cette mutation, le système consonantique polonais a perdu

deux paires de consonnes molles et une paire de consonnes dures et le système vocalique a perdu en même temps — partiellement — le phonème postpalatal le plus haut.

Mais ces changements ont eu pour effet de rapprocher les systèmes consonantique et vocalique polonais des systèmes français. En effet, en polonais le consonantisme est riche et compliqué alors que le vocalisme est fort simple, et en français le consonantisme est simple tandis que le vocalisme est très riche et compliqué.

Ce rapprochement a été partiellement réalisé par l'influence du système consonantique français sur les consonnes molles polonaises et par l'influence du système vocalique sur la voyelle supérieure postpalatale. *C'est dans ces échanges que consiste la plus profonde cause de l'évolution.* Il reste à compléter, dans ce domaine, de grosses lacunes, car les enfants polonais possèdent encore, dans leur système consonantique, toutes les consonnes molles en dehors des chuintantes molles et des affriquées évoluées, tandis que le système consonantique français ne renferme point (sauf *ń*) de consonnes molles semblables.

Même phénomène dans le système vocalique, où ce sont les voyelles polonaises les plus dissemblables des voyelles françaises, qui ont été atteintes.

Pourtant le système vocalique polonais a fait preuve d'une plus grande résistance que le consonantique, bien que les tendances manifestées par celui-ci eussent dirigé ce système vers un rapprochement du système vocalique français.

Mais la précision de la prononciation de tous les phonèmes polonais chez les enfants est plus ou moins rapprochée de la netteté de la prononciation des phonèmes correspondants français. Cette action de la prononciation n'a rien de commun avec l'accomplissement du processus de mutation.

Rapprochement des innovations phonétiques de la langue polonaise en France avec la langue polonaise du moyen-âge.

1. *Influence phonétique latine directe.* — Sans le substrat latin

de notre langue (remontant loin dans le passé, c'est-à-dire au XIV^e^ siècle et l'influence française plus tardive au XVIII^e^ siècle), l'école française contemporaine n'aurait point laissé de traces de mutation sur la langue polonaise. Il se serait tout au plus développé tardivement le langage mixte qui aurait vite cessé de vivre sous l'action d'une prononciation polonaise correcte.

L'influence latine a été l'œuvre de l'Église et des missionnaires venus en Pologne entre le XI^e^ et XIII^e^ siècles.

Quelques citations empruntées à des ouvrages polonais et français pourront confirmer ce que nous constatons ici [1] : « Il est venu d'Allemagne et de Bohême un grand nombre de missionnaires qui convertissaient le peuple au christianisme : des ermites et des religieux de toute espèce se dirigèrent vers la Pologne, où des couvents furent fondés. Le peuple n'abjurait pas volontiers *son ancienne, une très belle religion* pour en adopter une *nouvelle*, qu'il ne comprenait point. »

Le même auteur, dans son histoire de l'Église catholique en Pologne aux XI^e^ et XII^e^ (fin du XII^e^) siècles, ajoute [2] : « A côté des grands, il y avait le clergé, la seule classe éclairée de la population. Très instruit, il disposait, d'autre part, de richesses. Cette classe semblait être étrangère parmi le reste de la population, aussi fut-elle lente à se pénétrer de l'esprit polonais. » Et encore : « Ce sont les couvents qui furent les foyers du savoir de tout genre. Les moines initièrent le peuple polonais au jardinage, ils améliorèrent les modes existants des cultures, ils fondèrent des hôpitaux. »

D'autre part nous citerons quelques témoignages français relatifs à l'histoire de la Pologne de cette époque [3] : « Au milieu du XI^e^ siècle, sous Casimir I^er^ le Restaurateur, l'abbé de Tyniec, Aaron, qui devint évêque de Cracovie, était un Français, et il avait avec lui douze moines français. Vers le milieu du XIII^e^ siècle, celui du monastère de Sieciechów, l'abbé Nicolas, était également Fran-

1. M. Grabiec, *Dzieje Narodu Polskiego*, p. 21.
2. M. Grabiec, *Dzieje Narodu Polskiego*, p. 34.
3. M. Sigismond, *La France et la Pologne à travers les siècles*, p. 4.

çais. » Et encore : « D'autres ordres furent appelés en Pologne, Cistersiens et Augustins au XII^e siècle. Dominicains et Franciscains au XIII^e siècle. » Puis (v. p. 4) : « Les charges épiscopales, assez longtemps, furent partagées presque exclusivement entre Français et Italiens. Pendant un siècle, tous les évêques de Posen sont Italiens. Le premier et le deuxième évêque de Plock sont Italiens, mais le troisième est Français, et s'appelle Martin. » Le même auteur continue ainsi : « Dans la liste des évêques de Kruszwica, les sept premiers noms sont Italiens, et le huitième est Français. » Puis : « Beaucoup de Polonais savaient le latin. Boleslas le Hardi décida que les étrangers ne seraient plus appelés aux évêchés et prélatures, ce dont les Français s'accommodèrent, mais ce qui provoqua, paraît-il, un grand mécontentement parmi les Italiens. »

Et encore nous affirmerons sur les quelques extraits de source polonaise, suivants [1] :

« Nos érudits n'ont pas vu jusqu'à aujourd'hui toute l'importance de cette influence exercée par la France sur la Pologne aux XI^e et XII^e siècles. » Et plus loin (p. 181) : « L'organisation intérieure des couvents à cette époque était, en Pologne, à peu près la même qu'en Occident. La plus ancienne organisation des Bénédictins est mentionnée par le Liber fraternitatis Lubinensis, où sont notés un abbé, un prieur, huit moines-prêtres, trois moines diacres, neuf sous-diacres et douze frères convers. » Total 34 personnes. Nous reproduirons ici la table — dressée par le même auteur — des diocèses et de grandes villes en Pologne, avant le XIII^e siècle :

1) Archevêché : 1 (Gniezno),
2) Evêchés : 8 (Kamień, Kołobrzeg, Lubisz, Poznań, Włocławek, Płock, Wrocław, Kraków),
3) Archidiaconats : 24,
4) Principaux monastères : 15,
5) Grandes villes : 22.

1. M. Kulczycki (abbé), *L'organisation de l'église de Pologne avant le XIII^e siècle*, p. 180.

Le même auteur nous communique aussi le nombre des dignitaires ecclésiastiques existant en Pologne dans les chapitres, en voici le détail :

STATISTIQUE N° 9

CHAPITRE DE :	DIGNITAIRES ECCLÉSIASTIQUES	CHANOINES	TOTAL
Cracovie..	30	24	54
Gniezno.	30	23	53
Poznań.	25	18	43
Płock..	16	11	27
Wrocław..	8	5	13
Trois d'autres.	24	»	24
TOTAL.	134	81	215

Il résulte de ce qui précède que dans *cinq évêchés cités plus haut il y avait 110 dignitaires ecclésiastiques*. Dans les trois autres — dont chacun occupait huit ecclésiastiques — il en y avait 24. Donc, *au total, il exista en Pologne, à cette époque, 110 + 24 = 134 dignitaires de l'Église et 81 chanoines*[1]. *Nous ne tenons pas compte des 24 archidiaconats existants alors, ni des 15 principaux monastères*, où toutes les fonctions ecclésiastiques étaient *remplies exclusivement par des étrangers*. Pour des raisons politiques et économiques, si l'on considère l'époque en question, *d'ecclésiastiques français, italiens et allemands*, c'est-à-dire de missionnaires catholiques (bien rétribués par le peuple polonais et autorisés par les rois), émigrèrent en Pologne *et y introduisirent aussitôt l'usage de la langue latine non seulement à l'église, mais aussi dans leur plus*

1. Il faut ajouter encore que, comme en Bohême, il y avait en Pologne un grand nombre d'ecclésiastiques de différents degrés, indigènes ou étrangers, ordonnés sans titre, qui cherchaient une place soit à la cour des évêques, soit à celle des grands seigneurs. Gallus, dans sa chronique, nous parle ainsi d'un ecclésiastique vagabond *clericus pauper extraneus*, qui reçut un présent magnifique de Bol. le Vaillant. M. l'abbé Kulczycki, p. 187.

proche entourage. Ils ne connaissaient pas la langue du pays, aussi est-ce le latin qui devint pour eux la langue officielle, d'ailleurs un latin sensiblement altéré. Dans leur vie privée, ils se servaient de leur langue maternelle, c'est-à-dire du français (moyen), de l'italien, de l'allemand. Les Polonais, d'autre part, qui virent arriver dans leur pays des missionnaires étrangers, ignoraient les langues de leurs hôtes. On fut donc obligé — de part et d'autre — de se servir *d'un mélange de mots latins et polonais, d'un phonétisme et d'une morphologie imprécis*. De plus on n'était pas toujours sûr du sens qu'on attribuait aux mots employés. Une langue écrite n'existait pour ainsi dire pas. Comme cela resssort de différents documents historiques, *le clergé étranger, auquel les rois et les princes avaient attribué de larges privilèges, ne voulut point s'adapter aux conditions de la vie polonaise ni apprendre la langue du pays où il vint s'établir* ; au contraire il obligea ses ouailles, par l'intermédiaire de l'Église, à étudier le latin (v. p. 123).

Ne voyons-nous pas d'ailleurs que de nos jours encore l'Église romaine est fidèle à cette tradition et qu'elle s'efforce de répandre la langue latine dans les écoles, et de rendre la jeunesse fidèle à la religion catholique ?

L'assimilation latine en Pologne remonte aux origines de l'établissement, dans ce pays, de l'Église romaine, et les écoles créées par les couvents jouèrent un rôle capital dans l'éducation de la jeunesse. Voici ce qu'en pense l'abbé Kulczycki[1] : « Chez les Bénédictins existait aussi l'institution des *oblats*, c'est-à-dire la coutume de confier les enfants aux couvents. » Et plus loin[2] : « Il est inutile de dire que, comme en Occident, tous les religieux de la Pologne, et surtout les Bénédictins, eurent une énorme influence sur l'éducation de la société polonaise et l'organisation ecclésiastique. Le monarchisme se développa d'une manière considérable. »

Mais, en dehors de ce rôle civilisateur, l'Église romaine rendit à la Pologne de nombreux services. Ainsi, elle contribua à amé-

1. *Op. cit.*, p. 182.
2. *Ibid.*, p. 183.

liorer les modes déjà existants du jardinage et de l'agriculture [1]. D'autre part, elle greva lourdement le budget de l'État : des impôts furent établis, qui permirent au clergé non seulement de mener une existence agréable, mais encore de se créer de grandes fortunes, pendant que les princes polonais s'enrichissaient de leur côté. Quoi d'étonnant que le peuple polonais, qui succombait sous la charge des impôts, refusât souvent de les payer, et se révoltât souvent contre l'Église [2] ?

Mais celle-ci — soutenue par les rois et les princes — devint si puissante, qu'elle réduisit les mécontents à l'obéissance. C'est ainsi que l'Église — tout en étendant son influence — parvint à soumettre la société polonaise à l'influence latine. Il ressort de ce que nous venons de dire que l'Église romaine domine toute la vie sociale et intellectuelle en Pologne, et que le « matérialisme » de celle-ci contribua puissamment au développement du substrat latin dans la langue de ce pays. Citons encore un passage emprunté à l'ouvrage de l'abbé Kulczycki [3] : « Avec les villages passait souvent à l'Église le peuple serf, qui contractait ainsi différents devoirs. Le bas peuple comprenait les serfs et les paysans, obligés de cultiver les champs ou les vignes, puis les travailleurs, les pêcheurs, les négociants, les artisans, les serviteurs de l'Église et les soldats. Tout ce peuple était obligé de donner à l'Église ce qu'il donnait auparavant au prince, mais la condition de ces serfs d'Église fut plus douce que celle des autres. »

On peut dire, d'une façon générale, qu'au cours de trois siècles, le clergé étranger introduisit en Pologne non seulement une nouvelle religion, la religion catholique romaine, mais encore — parmi son entourage et parmi la jeunesse — l'usage de la langue latine et son système articulatoire. *La langue latine fut donc en Pologne le premier substrat des langues romanes.*

2. *Influence latine indirecte.* — Après le XIII[e] siècle et la pénétration du latin en Pologne par l'intermédiaire du clergé étranger,

1. Voir page 118.
2. M. Kulczycki, pp. 194-196.
3. M. Kulczycki, pp. 191-192.

alors que cette langue dominait en Europe, c'est *le clergé polonais* qui (prenant possession de l'Église nationale) *continua l'œuvre de latinisation de son pays*. Les Polonais acquirent alors des connaissances plus profondes en latin, mais c'est le XV^e^ siècle qui doit être considéré chez nous, comme le plus important pour l'extension de cette langue. *Jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle la langue latine exerça en Pologne une influence plutôt phonétique,* tandis que plus tard cette influence se fit plutôt sentir dans la morphologie et la syntaxe.

Les conséquences d'un si large emploi de la langue latine en Pologne ne sont sensibles que dans la deuxième moitié du XIV^e^ siècle. Il faut distinguer ici les monuments historiques *transposés* et *évolutifs,* l'œuvre des écrivains étrangers et polonais qui ont subi l'influence de la langue latine (v. pp. 87, 134).

Pour appuyer notre développement relatif à l'importance du rôle que joua en Pologne l'enseignement du latin dans les écoles et à l'église, après le XIII^e^ siècle, nous citerons quelques constatations faites à l'ouvrage de M. Brückner [1] : « Nous connaissons des instructions de ce genre », dit l'auteur : « quiconque désire apprendre à chanter, qu'il s'y exerce en chantant le « Kyrie elejson » ; sinon, il ferait mieux de se taire. » Ne faut-il pas voir là un effort de l'Église catholique pour maintenir à la langue latine une place prépondérante en Pologne ? Il en fut de même dans les écoles, qui étaient entre les mains du clergé. Lisons encore ce que dit le même auteur à la page 169 de son ouvrage : « Au moyen âge, l'école et la littérature furent l'apanage exclusif de l'Église, chez nous plus particulièrement. Le latin, langue du culte catholique, devait être enseigné à l'école, et, il faut bien dire qu'au moyen âge, l'école polonaise était toute latine ; elle servait aux besoins du clergé. Si l'État et le peuple en ont profité, il faut remarquer qu'ils ne se sont jamais mêlés des affaires de l'Église. Ce sont les chapitres et les cloîtres qui créaient et dotaient les écoles à cette époque déjà lointaine ; ce n'est qu'à partir du XIV^e^ siècle

1. M. Brückner, pp. 171 et 169.

que les communes municipales intervinrent également dans les affaires scolaires, ce qui provoqua des querelles entre les chapitres et les municipalités de Poznań, Lwów et autres villes. L'école du moyen âge n'avait rien à faire avec l'instruction publique ni avec les besoins séculiers du peuple : elle servait de séminaire et préparait pour l'Église de nouveaux serviteurs. C'est le latin qui l'aidait à remplir la tâche qu'elle se proposait. L'esprit national n'y pénétrait qu'indirectement ; on ne pouvait l'éliminer entièrement, en donnant aux enfants les premières notions du savoir. Il est vrai qn'on se hâtait d'obtenir chez les élèves une connaissance du latin suffisante pour leur expliquer le plus vite possible le sens des choses dans cette langue ; mais il n'était tout de même pas possible de se passer de la langue nationale au degré élémentaire de l'enseignement. »

Quant aux tendances latines, aux premières manifestations de celles-ci, voici ce que dit le même auteur à propos du XVI^e^ siècle[1] : « *Mais l'habitude l'emporta ; quant aux conséquences de cet état de choses, elles se font sentir jusqu'à nos jours.* En effet, aucune autre langue — que la nôtre — n'a conservé une telle quantité de latinismes ; en particulier des noms abstraits. » Ou encore ceci, où le même auteur (p. 246) parle des écrivains du XVI^e^ et du XVII^e^ siècles, qui calquaient leur phrase sur la phrase latine : « Les auteurs subordonnaient rigoureusement leur langue aux lois de la syntaxe latine ; ils employaient des tournures, pas du tout polonaises, pour exprimer leurs idées. » Et encore : « Nous n'en faisons pas autant, mais nous avons gardé des traces de cette omnipotence dans l'ordre des mots latins[2]. » Et enfin : « Notre oreille a été tellement habituée au rythme du vers latin, Cicéron, Pline, Tite-Live et Tacite nous ont été tellement présentés comme modèles de l'éloquence qu'il fallait imiter sans espoir aucun de les égaler, que, nous modelant sur eux, nous avons composé nos mots et formé des périodes longues et tout à fait artificielles. »

1. Page 243.
2. *Ibid.*, p. 246.

Tous ces exemples, puisés chez des auteurs des ouvrages historiques et philologiques — qui ont su admirablement pénétrer le processus de l'influence qu'exerça la langue latine sur la polonaise, par l'intermédiaire de l'Église — confirment ce que nous avons avancé plus haut, à savoir que parallèlement à l'introduction en Pologne de la religion catholique, il accomplit celle de la culture latine, grâce aux procédés pédagogiques qu'on y adopta. Donc, l'influence latine pénétrait profondément dans la société polonaise.

Cette influence eut des conséquences malheureuses pour le génie de la langue polonaise : le latin lui enleva beaucoup de sa clarté dans l'expression des idées, qualité essentielle de la langue française.

C'est à l'Église qu'on pratiquait en même temps que le rite *l'apprentissage phonétique latin* — sans qu'on y expliquât le sens des expressions — par les prières en commun ou par le chant du « Kyrie elejson, Christe elejson », du « Pater noster » et d'autres hymnes de la liturgie catholique. Il en fut ainsi pendant des siècles. Bien entendu, cet apprentissage franchissait la clôture des couvents et produisait son effet dans l'armée et chez les courtisans, car les princes étaient favorables à l'œuvre de latinisation de leur pays. Le clergé catholique s'efforce de substituer le latin à la langue polonaise et cela va parfois très loin ; ainsi, par exemple, la reine Kinga exigea qu'on composât, à l'usage de son plus proche entourage, quelques chants et certaines prières en polonais : « elle voulut, dit M. Brückner, que ces dames d'atour, qui ne connaissaient pas suffisamment le latin et lisaient les chants et les prières dans les bréviaires comme des perruches, pussent le faire en polonais[1] ». A en juger d'après les hymnes d'église chantés de nos jours dans la langue maternelle, « l'apprentissage du latin » dans les temples devait nécessairement imposer au peuple polonais le système phonétique latin, étranger au système polonais. Les enfants seuls surent acquérir

1. M. Brückner, p. 173.

une certaine connaissance de la langue latine, qui leur devint aussi familière que leur langue maternelle, plus parfois, car le polonais n'était pas enseigné dans les écoles (v. p. 123)[1].

Aussi la pénétration de la langue latine dans la société polonaise s'effectua en même temps que s'établissait en Pologne la religion romaine, étrangère jusque-là aux Polonais et aux Slaves qui avaient leurs divinités païennes dont ils s'enorgueillissaient.

Les premières tendances phonétiques latines dans la langue polonaise se manifestèrent dans la deuxième moitié du XIV^e^ siècle, au cours du quinzième et du seizième et plus tard encore. Mais dès la deuxième moitié du XVI^e^ siècle, il y eut un accroissement des tendances maternelles, en même temps, l'influence des tendances phonétiques latines diminuait au profit des tendances morphologiques et syntaxiques. D'ailleurs, il existe plusieurs opinions relatives à l'influence phonétique exercée par la langue latine sur la polonaise au cours des siècles cités plus haut, opinions très différentes et même contraires l'une à l'autre. M. Brückner même — qui a des idées si hardies et si originales quant au passé historique de la Pologne et qui relève toutes sortes d'erreurs linguistiques — n'admet aucune influence phonétique latine sur la langue polonaise, et, tout en appelant ce phénomène [2] « un vêtement latin », dit qu'il ne pourrait en être question en ce qui concerne le XVI^e^ siècle. Bien plus, il affirme que « les deux langues ont vécu en Pologne, indépendamment de leur vie propre ». L'érudit professeur trouve même que les Polonais n'ont eu une bonne connaissance du latin qu'à partir du XVI^e^ siècle.

Il est vrai que, pour subir l'influence phonétique d'une langue étrangère il n'est point besoin de la bien connaître. La meilleure preuve en est dans l'influence qu'exercent sur les divers idiomes et les parlers populaires les langues littéraires. Cette influence commence à s'exercer en premier lieu au point de vue phonétique, elle se manifeste ensuite dans la morphologie et, plus tard encore, dans la syntaxe, à mesure que s'élève le niveau intellectuel des

1. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 8.
2. M. Brückner, p. 242.

populations. Il en fut de même de l'influence latine. La latinisation de notre langue vint d'en haut, avons-nous dit ; des cours royales, en passant par les cours princières et par les châteaux de la noblesse — classe dominante de la société polonaise — elle descendit dans les maisons des bourgeois et les chaumières des paysans, dont les enfants étudiaient le latin dans les écoles.

D'autres part, l'Église latine de Pologne, sur laquelle le pape eut toujours l'œil ouvert — comme il l'a encore aujourd'hui —, fit les plus grands efforts pour maintenir sa puissance en l'Orient. Il accordait sa protection aux rois de Pologne et à la szlachta, en les aidant à augmenter leur souveraineté ; en même temps, il affermissait sa puissance sur le peuple polonais, en convertissant en paroisses même les postes des missionnaires, même les plus insignifiants. L'influence de l'Église alla toujours en croissant. Enfin, l'Église, en accumulant des richesses presque égales à celles des princes, a été en mesure de tenter toutes sortes d'expériences parmi le peuple polonais (v. p. 123), pour arriver aux meilleurs résultats dans l'enseignement du latin. L'influence latine en Pologne fut renforcée par les emprunts faits au vocabulaire italien — et plus tard, c'est-à-dire au XVII^e^ et XVIII^e^ siècles — au français. Voici ce qu'en pense M. Boris Unbegaun [1] : « *L'influence française, qui a commencé à se faire sentir au XVIII^e^ siècle, n'a pas diminué le fond latin du polonais. Elle a plutôt contribué, par l'apport d'un vocabulaire abstrait entièrement latin, à développer, ou tout au moins à maintenir ce fond* ».

En dehors des idées de M. Brückner — un peu extrémistes, si l'on peut dire — sur le fonds latin de la langue polonaise, il est intéressant de connaître celles de MM. Baudouin de Courtenay, Rozwadowski et Krynski, qui sont plus modérées. Quant à M. Jean Łoś il est en entier opposé à ces points de vue. Ayant fixé son attention sur « l'alphabet latin » — mal adapté aux besoins de la langue polonaise —, il en est venu à des conclusions toutes contraires aux nôtres. C'est ainsi qu'il a expliqué les changements pho-

1. M. Unbegaun, Le calque dans les langues Slaves, *Revue des Études Slaves*, A. 1932, p. 20.

nétiques du XIV^e^ et XV^e^ siècles par l'ignorance des scribes et des imprimeurs qui, ne connaissant pas l'orthographe polonaise, s'inspiraient du latin et du tchèque ou suivaient, obéissaient à leur propre initiative. C'est ainsi que se constitua l'orthographe traditionnelle. En se plaçant à ce point de vue, il condamna les « pauvres copistes » de la période dont il est question, qui, selon nous, ont subi le processus de la mutation parallèle des trois groupes, processus dont nous avons parlé plus haut. Ils ne connaissaient pas, par ailleurs, les règles de l'orthographe, ce qui n'étonne point à une époque où l'orthographe n'était point fixée, où l'art d'écrire paraissait aussi difficile que nous paraît, par exemple, l'ascension du D^r^ Piccard dans la stratosphère. M. Loś n'a pas été le seul à s'arrêter à cette pensée improductive, c'est-à-dire à l'application d'un alphabet étranger à la langue maternelle ; d'autres historiens de la langue, d'autres philologues slaves, plusieurs érudits occidentaux en ont fait autant. M. *Mazon* dans sa conférence du 14 décembre 1933, au *Collège de France* à Paris, s'est aussi prononcé en ce sens.

Il est certain que M. Loś a raison jusqu'à un certain point, mais ses constatations ont été secondaires. L'application d'un système linguistique à une autre langue se heurte à de grandes difficultés, surtout lorsqu'il s'agit d'une époque qui ne distinguait pas suffisamment les sons, ce qui créait d'énormes difficultés dans la langue écrite et parlée. Il existe aussi des difficultés de ce genre dans la langue écrite polonaise de cette époque, quoique cela soit moins grave et isolé.

Il n'y est point question de difficultés réelles, basées sur l'évolution de la langue. Et on a confondu ce qui appartenait à la langue vivante avec « l'alphabet mort », au détriment de « l'évolution de la langue polonaise ». Bref, on a *annulé toute l'influence* exercée par le latin sur la langue polonaise. On a créé ainsi « la pensée fausse » ou bien une « barricade » dans l'étude historique des premiers monuments littéraires polonais. On a fait des scribes, des « hommes de fer », sortis d'une « école inconnue » et *résistant à toute influence,* intérieure et extérieure. Autrement dit on créa

« des hommes imaginaires d'intelligence bornée ». C'est ainsi qu'on présente d'une façon générale le passé littéraire slave, non seulement en Pologne, mais dans toute l'Europe. Les savants empruntaient ces idées à d'autres savants jusqu'au moment où ces assertions, ces hypothèses devinrent des « vérités établies », ou tout au moins des « hypothèses bien fondées ».

3. *Rapprochement des innovations avec la langue polonaise des XIV^e^ et XV^e^ siècles.* — La mutation opérée chez les enfants polonais en France nous confirme dans l'idée d'une mutation parallèle dans la langue polonaise, mutation qui s'accomplit entre le XIV^e^ et le XV^e^ siècles, grâce au substrat latin datant en Pologne d'avant le XIV^e^ siècle.

Voyons ce que disent encore à propos de ce fond latin dans la langue polonaise MM. Bruckner et Łoś[1] : « Nous le voyons dans les monuments de la langue écrite du XV^e^ siècle. Le nombre de ceux qui écrivaient alors était grand ; ils appartenaient au clergé et aux laïques ; c'étaient des écrivains ou des copistes, quelquefois des professionnels ; ils sortaient de différentes écoles et avaient des traits de caractère bien individuels, parfois même bizarres. Dans les ouvrages plus importants, comme par exemple dans le Psautier de Pulawy, dans la Bible de Sophie, dans la traduction des statuts on essayait d'établir un système, mais on n'y parvenait pas complètement ; ici, nous trouvons encore une orthographe point du tout fixe, parfois fantaisiste, comme il en est dans les Réflexions de Przemyśl, surtout dans les petites notes et les nombreuses gloses polonaises qu'on trouve çà et là dans les textes latins ».

Un peu plus loin, le même auteur s'exprime ainsi à propos du chaos qui régnait dans l'orthographe polonaise du XIV^e^ siècle[2] : « L'orthographe du XIV^e^ siècle ne présente pas un tel chaos que le XV^e^. Cet état de choses provient non seulement de ce qu'avant l'année 1400 nous avons eu peu de documents écrits, mais de ce que les écrivains de cette époque se groupaient dans quelques cen-

1. M. Łoś, p. 15.
2. M. Łoś, p. 18

tres intellectuels, peu nombreux : dans la Petite-Pologne, à Cracovie, dans la Grande-Pologne, à Gniezno et, probablement à Poznań. » Et encore : « Enfin, dans ces documents on se mit à doubler les voyelles pour marquer les voyelles longues, d'ailleurs ce ne fut que dans les cas exceptionnels, » dit M. Łoś qui ne distingue pas l'évolution vocalique de la transposition linguistique citée plus bas. Et il ajoute : « Ainsi par exemple : *Milees* de l'année 1155, *staan* (état) de l'année 1254, *naarok* (pour l'année) 1260 ; cet usage prit des proportions plus larges au XIV^e^ et au XV^e^ siècles ; il disparut dans les premières années du XVI^e^ siècle, mais jamais il ne fut appliqué strictement aux règles de la prononciation : parfois on doubla les voyelles démesurément, on le fit même en présence des voyelles brèves, comme il en est dans le fragment de Glogier, parfois aussi dans B. S., cependant dans ces documents et dans toutes sortes d'autres, on ne marquait point la longueur des voyelles, en les notant de la même manière que les brèves[1]. » Enfin, tout en appelant les vestiges de la mutation « une survivance traditionnelle », M. Łoś compare les influences latines des XI^e^, XII^e^ et XIV^e^ siècles avec celles des XV^e^ et XVI^e^ siècles de la manière suivante[2] : « Il faut supposer que le redoublement des lettres à la fin du XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle — d'ailleurs à titre exceptionnel — n'était qu'une survivance traditionnelle ; il n'en est pas de même pour le XI^e^, le XII^e^ et même le XIV^e^ siècle, car si une tradition n'existe pas, il ne pourrait être question d'un début traditionnel : l'usage des lettres redoublées ne date que de la fin du XIV^e^ siècle. Il n'y en a pas de traces dans les Sermons de la Montagne de la Sainte-Croix ; plus tard, cet usage n'atteignit pas tout le monde non plus, comme cela ressort des Sermons de Gniezno. »

Et M. Bruckner dit ceci à propos de l'évolution vocalique dans la langue polonaise[3] : « A quel moment notre langue a-t-elle vu disparaître les différences de quantité ? Il est vrai que Maître

1. M. Łoś, pp. 22, 23.
2. M. Łoś, p. 37.
3. M. Brückner, pp. 79-80.

Parkosz de Cracovie affirme que vers 1440 le polonais connaissait ces différences — ainsi que le latin — mais il ne faut pas se fier à son témoignage ; il confondit sa langue maternelle avec la latine. » « Ce qui est plus important, dit-il, que le témoignage de Parkosz, c'est le fait que dans les anciens manuscrits on rencontre des voyelles doubles là où nous nous attendrions à des longues ; ainsi on écrivait : *Boog* (Dieu), *w meem* (dans le mien), *koos* (des chèvres), *wziął* (il a pris), *staać* (être debout), *chorążaa* (porte-drapeau), *przebywaacza*. On peut parfois relever une cinquantaine d'exemples et même plus, dans une seule page. On est frappé par une hésitation extraordinaire et une absence complète de règles fixes : on trouve à peu de distance la même expression écrite des manières les plus différentes ; d'autre part, on oublie souvent des voyelles doubles là où il ne pourrait y avoir que des voyelles brèves. Comme on trouve des lettres redoublées là où se trouvent aujourd'hui — peut-être y en a-t-il eu autrefois aussi — des voyelles alternantes, on se demande si les signes redoublés ne désignent pas précisément l'alternance, comme cela arrive dans l'ancien tchèque ? Comment, en effet, notre langue aurait-elle pu — aux environs de 1450 — employer encore les voyelles longues à côté des brèves, alors qu'au XVI^e^ siècle il n'en est plus resté aucune trace ? Rien ne nous autorise à croire qu'il en fut autrement au XV^e^ siècle. Si notre XV^e^ siècle avait fait une différence entre les voyelles longues et les brèves — comme les Tchèques — pourquoi aurait-il donc réduit cette notation (redoublée) aux voyelles *a*, *o*, *ą*, *e*, et cela dans quelques rares monuments littéraires ? Pourquoi n'en faisait-il pas autant avec les voyelles *i*, *u*, *y* ? Il en résulte que la langue polonaise ne possédait plus, au XV^e^ siècle, de voyelles longues ; il paraît tout à fait invraisemblable — contrairement au témoignage de Parkosz — qu'un changement brusque se soit produit en ce qui concerne la quantité et que notre langue ait perdu d'un jour à l'autre, ou dans l'espace d'une dizaine d'années, ses voyelles longues ; les différents idiomes (parlers) auraient conservé des traces de la quantité ; ce qu'on trouve dans le parler kachoube est insuffisant. Tout ce que nous venons de dire

nous porte à conclure qu'il ne pourrait être question d'aucune crise survenue au XV^e^ siècle ni en ce qui concerne la quantité ni en quoi que ce soit ; que la disparition successive de la quantité s'était déjà accomplie au cours du XII^e^ siècle ou bien était en train de s'accomplir ; que la notation — qui consistait en voyelles redoublées — marquait uniquement leur alternance, non point leur longueur ; que, par conséquent, ici encore l'exemple de la notation tchèque est venu embrouiller la nôtre. »

Et M. Łoś ajoute[1] : « On a emprunté au latin — sans modification aucune — ce qui se laissait appliquer sans trop de peine aux besoins locaux, donc — et avant tout — ses lettres pour marquer les voyelles *a*, *e*, *o*, sans faire de différence entre les longues et les brèves, car le latin n'en faisait pas. » Et un peu plus loin, à propos des phases de l'articulation dans la langue polonaise : « D'autre part, dans le latin on ne distinguait point les consonnes molles dans les syllabes *pi*, *ti*, *di*, des syllabes dures *pa*, *ta*, *da*, car la nature même de la voyelle qui suivait indiquait la manière dont la consonne devait être prononcée ; dans l'orthographe polonaise, on est aussi resté rigoureusement fidèle à cette particularité de l'orthographe latine, bien qu'il n'y eût point (dans le latin) de contact si étroit entre la manière de prononcer une consonne suivie d'une voyelle ; s'inspirant du latin, non seulement on marqua de la même façon la consonne *pa*, *ba*, *pi*, *bi*, mais on ne distingua même pas *pi*, *bi*, de *py*, *by*, ni *pa*, *ba*, de *p'a*, *b'a* (pia, bia) ; il a fallu attendre trois longs siècles pour que Jacques Parkoszowic saisît la différence qui existe dans la prononciation des consonnes dures et dans celle des consonnes molles ».

A propos des consonnes qui nous intéressent plus particulièrement M. Łoś constate[2] :

« Il n'en était pas mieux en ce qui concerne les consonnes. Par exemple, on se servit de *sz* pour marquer les consonnes *s*, *ś*, *sz* ; *z*, correspondant aux consonnes *z*, *ź*, *ż* ; *cz* signifie *c*, *ć*, *cz* ; enfin *dz* sert à marquer *dz*, *dź*, *dż*. Mais puisqu'on confondait également les

1. M. Łoś, p. 24.
2. M. Łoś, p. 16.

signes qui servaient à désigner les consonnes sonores et les sourdes, il n'est point étonnant que le *s* et *z* servent à marquer diversement consonnes prépalatales sifflantes, et le *cz* ainsi que le *dz* les affriquées :

« *czewsthws nezaszkoczyl — dziewstwuś nie zaszkodził, czysz — dziś roczay — rodzaj, vecze wwiedzie, baczecze — będziecie, wypǫczenw — w wypędzeniu, rospyth — rozbit, wsszbelknye — wzbełknie, poszron a. poszrzon — pożrzon t. j. pożarty, lagothnego — łagodnego.* »

Le même auteur écrit, d'autre part, à propos du chaos qui s'était produit chez les écrivains du XIV^e^ siècle (v. p. 33)[1] : « Évidemment, à cette époque déjà, les écrivains avaient pris des habitudes qui étaient propres à chacun d'eux ; on le voit, par exemple, chez les trois copistes du Psautier Florjanski. Ainsi, dans la première partie de celui-ci, jusqu'au psaume 101, 18 inclusivement, outre les pronoms mie, cie, sie, (moi, toi, soi) qui sont en rapport avec le verbe, et entre l'infinitif trześć sie — trzęść się (trembler), toutes les voyelles nasales sont notées par la même lettre ǫ ; les voyelles doubles ne se rencontrent qu'à titre exceptionnel : mǫǫczǫ — mącą (brouillent). On ne confond pas les consonnes sourdes avec les sonores comme par exemple *c*, *dz*, à l'exception des consonnes sifflantes, car *s* et *z* se rencontrent avec le sens de *s*, *ś*, z, *ź* ; quant à *sz*, il correspond à notre *sz* et au *ż* ; *dz* correspond à notre *dz* et au *dź* ; *cz* signifie également notre *cz*, *ć*, parfois même le *c*, qu'on note généralement *c*. On confond les lettres *i* et les *y* non seulement dans la notation de *i* et de *y* ; elles désignent aussi bien le *j* actuel, elles servent enfin à mouiller la consonne qui les précède, ce qui est d'ailleurs assez rare, car dans toute cette partie du Psautier la notation des consonnes molles est la même que celle des consonnes dures. »

Il semble que M. Łoś hésite dans son affirmation et dans ses hypothèses précédentes, car voici ce qu'il dit à la page 25 de son ouvrage : « On peut dire dès à présent qu'on aurait tort de tirer des

1. M. Łoś, p. 18.

conclusions trop catégoriques quant à la prononciation de cette époque, conclusions qui ne seraient appuyées que par une étude minutieuse de quelques monuments d'orthographe conservés jusqu'à nos jours. Il serait, d'autre part, imprudent de ne pas tenir compte de ces différences et d'attacher aucune importance. *Le plus raisonnable c'est de s'en tenir au beau milieu.* »

Nous pouvons donc supposer que la langue écrite en Pologne, celle du XIV^e^ siècle[1] et des siècles suivants, offre un tableau des mutations linguistiques qui s'y sont produites et des différences dans l'orthographe des écrivains, différences entre leur manière d'écrire individuelle et les « habitudes » latines. Les écrivains et copistes de cette époque peuvent être rangés dans nos trois groupes, nous semble-t-il (v. p. 112). *La langue de ceux du groupe C a évolué d'une façon toute naturelle, c'est-à-dire qu'elle n'a point subi l'influence du latin. La langue des écrivains et copistes des groupes A et B a évolué également, mais par le processus des mutations*[2]. Quiconque voudra étudier l'évolution de la langue polonaise suivant notre méthode y trouvera peut-être quelques obscurités, mais nous avons tout de même éliminé « l'idée particulière »[3] et avancé un peu l'étude de l'évolution de la langue polonaise au moyen âge.

Nous allons étudier dans la langue écrite polonaise *non son alphabet, non sa graphique, mais l'influence du système linguistique latin sur le système linguistique polonais, au moment où les tendances étrangères se manifestaient dans la langue polonaise.* Outre cela, nous distinguerons avec prudence une *transposition* du système linguistique réel, qui s'en sépare d'une façon bien nette au cours du processus de la *mutation.*

Nous devrons tenir compte, en procédant à l'étude de cette deuxième manière, des changements combinatoires et des change-

1. Nous rattachons d'une manière générale les monuments de la langue écrite polonaise d'avant le XIV^e^ siècle *à la transposition linguistique* (v. p. 87).

2. V. p. 106.

3. M. Meillet, *L'état actuel des études de linguistique générale.* Coll. Linguist., 1920, pp. 5-7.

ments de systèmes articulatoires qui se sont accomplis au cours de cette évolution. Autrement dit, la première manière d'écrire constituera une orthographe évolutive, bien polonaise, libre de tout apport phonétique étranger ; la deuxième — une orthographe qui a subi diverses influences des langues romane et germanique.

Au cours de notre étude, nous avons déjà offert des exemples d'une évolution pareille — consonantique et vocalique — de la langue polonaise au moyen âge (v. pp. 90, 91) ; nous allons maintenant tracer ici un tableau complet du processus de la mutation, *parallèle* à celui des changements vocaliques et consonantiques qui se sont produits dans le langage des enfants polonais habitant la France.

Premier texte de Cracovie « Bogurodzica »[1] (1408-1420).

Fondé sur le système latin (première phase).

« Bogv rodzicza *dzewicza*[1] bogem *slawena*[2] maria

U twego syna gospodzina matko swolena maria

Sziszczi nam spwczi nam kyrieleyson

Twego *dzela*[3] krzcziczela *boszicze*[4]

Vslisz *głosi*[5] naplen *misli*[6] *człowecze*[7]

Slisz modlitwꝑ yꝑsz *nosimi*[8]

A *dacz*[9] *raczi*[10] gegòsz prosimi

a na *swecze*[11] zbozni *pobith*[12]

po *sziwocze*[13] raski przebith kyrieleyson. »

En latin :

« Dei genitrix illibata Deo dicata maria.

Aput tuum filium es electa mater Dei maria.

Lucreris veniam et miserere tui homini baptistamque beata [parens dei.

Audi vota, reple mentes hominum, audi precer, quas nunc [ferimus.

Refunde, redde hoc, quod petimus.

Da in hoc esse faustum esse, et post hoc esse celi esse. »

1. Łoś, *Początki piśmiennictwa polskiego*, pp. 350-355.

Rapprochements :
Changements consonantiques et vocaliques indépendants.

Sifflantes molles :

$s' > szi$: *nosimy* > *nosimi* = *noszimi* (8) (v. p. 40).

Affriquées molles :

$c' > czi$: *świecie* > *swecze* = *szwieczie* (11),
dać > *dacz* = *dacz* (9).
$dź > dżi$: *dziela* > *dzela* = *dżiela* (3),
dziewica > *dzewicza* = *dżiewiczia* (1) (v. p. 44).

Changements consonantiques et vocaliques dépendants.

Labio-dentales :

$w' > w + i$: *sławiena* > *slawena* = *slawiena* (2),
człowiecze > *czlowecze* = *czilowieczie* (7) (v. p. 49).

Chuintantes anciennes :

$ż > ż + i$: *żywocie* > *sziwocze* = *żiwoczie* (13),
bożyszcze > *boszicze* = *bożiczie* (4) (v. pp. 44 et 51).

Affriquées anciennes :

$cz > cz + i$: *raczy* > *raczi* (10) (v. pp. 43 et 51).

Voyelle $y > i$: *pobyt* > *pobith* (12),
głosy > *glosi* (5),
mysli > *misli* (16) (v. pp. 51 et 91-93).

Voici l'exemple du « Bogurodzica » (XVI^e siècle — au commencement)[1], qui, comme nous supposons, est fondé sur le système phonétique de la langue polonaise (v. pp. 58-63):

« Bogu rodzycza *dzyewycza* bogyem *slavyona* maria.
V thwego syna gospodzyna mathko zwolona maria.
Zyszczysz naam, szpuszczysz naam kyrie leyson.
Thwego *dzyela* krzczyczyela *szbosznycza*.
Vslysz *glossy* napeln *mysly czlowyeczye*.
Slysz modlythwy yąszecz *noszymy*.
O *dacz raczy*, yegosz proszyemy.
Day na *szwyeczye* sboszny *pobyth*,
Po *zzywoczye* raysky przebyth kyrye leyson. »

Le tableau de la mutation parallèle que nous venons de voir nous offre tout d'abord les changements des consonnes molles — des spirantes et des affriquées — ainsi que le changement de la même voyelle postpalatale la plus haute. Cette mutation a provoqué les mêmes changements sur les consonnes molles correspondantes et sur la voyelle correspondante prépalatale.

La mutation de la langue polonaise au XV^e siècle présente donc aussi trois phases. Si le phénomène de la mutation chez les enfants polonais en France s'est accompli pendant la période de trois ans environ, il a dû être de *plus longue durée* au moyen âge, étant donné que l'école exerçait à cette époque une influence beaucoup moins forte que de nos jours, malgré le niveau intellectuel de la société de cette époque plutôt favorable aux progrès de la mutation.

On peut dire que le processus des changements accomplis dans la langue polonaise, qui s'est produit à deux époques bien différentes et dans des conditions tout autres, peut être expliqué — au point de vue physiologique — *par l'avancement de la langue et l'abaissement de l'articulation haute des phonèmes mous les plus caractéristiques dans la langue polonaise, processus qui, certes, est dû au substrat latin et français* (v. p. 40).

1. M. Łoś, *Początki piśmiennictwa polskiego*, p. 354.

Quiconque voudra étudier l'histoire de la langue polonaise — à substrat latino-germanique — et celle d'autres langues slaves — à substrat gréco-latino-germanique — devra procèder de deux manières : 1° *suivre l'évolution naturelle et* 2° *suivre l'évolution sous l'influence de diverses langues étrangères.*

*
* *

On peut dire en définitive que la langue polonaise — qui a enrichi son vocabulaire d'emprunts faits à des langues étrangères et qui a adopté des éléments linguistiques des peuples les plus cultivés de l'Ouest européen (romans et germaniques) — s'est apparentée en quelque sorte à leurs langues, en devenant la langue polie d'un pays que les Occidentaux ont pris l'habitude de considérer comme la *frontière de la civilisation européenne.*

M. Meillet écrit ceci dans « Les langues dans l'Europe nouvelle », à propos de la langue polonaise littéraire [1] : « Toutes les langues communes qui ont commencé de se fixer à l'époque de la Renaissance présentent, à des degrés divers, une situation comparable. Comme le *français*, et en partie presque autant, l'*anglais*, l'*italien*, l'*espagnol*, le *portugais*, l'*allemand*, le *polonais sont des langues traditionnelles, créées par des élites pour des élites,* qu'on ne peut parler et écrire qu'au prix d'un sérieux apprentissage et dont la pratique suppose une forte culture. »

Le polonais n'est pas la seule langue qui ait subi une forte influence des langues étrangères. Les différentes langues germaniques, la langue allemande par exemple, et surtout la langue anglaise, n'ont-elles pas eu le même sort ? Cette dernière, surtout, ne possède-t-elle pas dans son vocabulaire 50 pour 100 de mots d'origine latine et française [2] ? Enfin, la langue latine, qui a vécu en Europe en souveraine pendant plusieurs siècles, n'a-t-elle pas abondamment puisé, pour enrichir son vocabulaire, dans les trésors de la *koinè* grecque [3] ?

1. M. Meillet, *Les Langues dans l'Europe nouvelle*, p. 175.
2. M. Meillet, p. 98.
3. M. Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, p. 224.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nos observations faites sur le langage des enfants des ouvriers polonais, émigrés en France de Pologne et de Westphalie (Allemagne), nous ont amené aux conclusions suivantes :

1° Le système vocalique et consonantique du langage des enfants polonais en France s'est rapproché — sous l'influence phonétique de la langue française — du système vocalique et consonantique français, par la mutation de trois paires de consonnes, c'est-à-dire des sifflantes molles et des affriquées molles et dures, ainsi que par la mutation partielle du phonème, le haut postpalatal (La théorie relative à l'évolution consonantique et vocalique de la langue polonaise littéraire de M. Baudouin de Courtenay est opposée à la nôtre[1]).

2° Le processus de l'évolution accompli dans le langage des enfants polonais en France — processus que nous avons pu observer à Metz — s'est produit, en trois phases, au cours des trois années environ.

3° Nos observations sur les enfants polonais — qui révélaient dans leur langage des tendances d'innovation — nous ont autorisé à les ranger en trois groupes différents: le groupe A, le groupe B, le groupe C.

1 M. Baudouin de Courtenay, *Zarys historji języka polskiego*, pp. 62-63

4° Le processus des innovations consonantiques et vocaliques dans le langage des enfants polonais en France est parallèle à celui des innovations latines dans la langue polonaise, au cours du moyen âge.

5° Le langage des enfants polonais en France a subi l'influence de la langue française — et a évolué, en s'éloignant de sa langue maternelle.

Vu et lu.
Strasbourg, le 3 mai 1935.
Le Doyen de la Faculté des Lettres,
GABRIEL MAUGAIN.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER.
Strasbourg, le 6 mai 1935.
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
J. DRESCH.

		MUTATION					
		CONSONNES			VOYELLES		
		Mutation consonantique		Prononciation provisoire	Mutation vocale partielle	Prononciation provisoire	
s'ano	Phonèmes polonais. .	*ś* *ź* *ć* *dź*	*c* *dz*	*p'* *w'* etc.	*u*(*ó*)	*y*	*źóraw*
šiano	Première phase. . .	*š* + *i* *ž* + *i* *č* + *i* *dž* + *i*	» »	*p* + *i* *w* + *i*	*ou* *o*(fermé)	*é*	*žioraw*
šjano	Deuxième phase. . .	*š* + *j* *ž* + *j* *č* + *j* *dž* + *j*	» »	*pj* *wj*	*ou*(plus ouverte) *o*(plus fermé)	*éy*	*žjoraw*
šano	Troisième phase ou *phase finale*.. . .	*š* *ž* *č* *dž*	*č* *dž*	*p'* *w'*	*u* *o*	*y*	*žoraw*

TABLEAUX DES SIGNES PHONÉTIQUES

Graphies dans la langue polonaise actuelle et transcriptions phonétiques.

A. — Graphies dans la langue polonaise actuelle [1] :

a) Consonnes.

ś = *s* mou : s'ano (articulé simultanément et non comme s + i) = le foin.
ź = *z* mou, la sonore correspondante.
ć = *ts* mou : *c'oc'a* = la tante.
dź = *dz* mou, la sonore correspondante.
c = *ts* : *cegła* = la brique.
dz = *dz*, la sonore correspondante.
sz = *ch* français : *śary* = gris.
ż = *j* français : *żona* = la femme.
cz = *tch* : *czas* = le temps.
dż = *dj*, la sonore correspondante.
ł = *l* vélaire : *ławka* = le banc.
w = *v* français : *wnet* = bientôt.
ch, *h* = χ spirante vélaire dure de l'allemand *Macht* : *chłop* = paysan.

b) Voyelles.

ó = *ou* français : *dwór* = le domaine.
u = *ou* français *ucho* = l'oreille.
y = ы russe [2] : *ty* = toi.
ą = *on* français : *wąs* = la moustache, ou o^n français : *kąt* = le coin.
ę = *in* : *gęś* = l'oie, ou in^n : *ręka* = la main.
j = *y* français : *jasność* = la clarté.
ie, *ia*, *io* = *'e*, *'a*, *'o* ou *ie*, *ia*, *io* = *c'asto* = la pâte, *p'eń* = la souche, *w'oska* = le petit village.

1. M. Meillet et Willman-Grabowska, *Grammaire de la langue polonaise*, pp. 3-8.
2. M. Tesnière, *Petite Grammaire Russe*, p. 18.

B. — Transcriptions phonétiques :

a) Consonnes.

$\underset{\smile}{i}$, $\underset{\frown}{i} = i$ consonne réduite : *mrožiné* = glacé (v. pp. 47, 58).

$\underset{\smile}{j}$, $\underset{\frown}{j} = y$ français réduit : *džjad* = mendiant, *płaćje* = il pleut (v. pp. 58, 47).

$sz + \underset{\smile}{i} = \check{s} + \underset{\smile}{i} = ch$ mou
$ż + \underset{\smile}{i} = \check{ż} + \underset{\smile}{i} = j$ mou
$cz + \underset{\smile}{i} = \acute{c} + \underset{\smile}{i} = t\acute{s}$ mou
$dż + \underset{\smile}{i} = d\check{ż} + \underset{\smile}{i} = dj$ mou
(v. pp. 39, 44).

etc.

$sz + \underset{\smile}{j} = \check{s} + \underset{\smile}{j}$ très mou (v. p. 58).

$p + \underset{\smile}{i} = p$ mou (v. p. 47).

$p' = p$ mou (articulé simultanément) (v. p. 76).

etc.

b) Voyelles.

$i = i$ français : *pjisać* (IIe phase) = écrire (v. p. 60).

$\underset{\smile}{i} = i$ réduit : *pi̯isać̯i* ou *pi̯sać* = écrire (v. p. 49).

éy = *é* + ы russe (v. p. 144).

Application des graphies dans les filières évolutives des phonèmes.

filiżanka > *fi̯ili̯iżi̯anka* > *fi̯ili̯jiżjanka* > *filiżanka* = tasse.

ciocia > *ći̯oći̯a* ou *ći̯i̯oći̯i̯a* > *ći̯oći̯a* ou *ći̯i̯oći̯i̯a* > *ćoća* = tante.

myszka > *méši̯ka* > *méyši̯ka* > *myška* = souris.

szuka > *ši̯oka* > *ši̯ó₀ka* > *šoka* = il cherche.

c) Signes diacritiques.

ˊ note un phonème fermé : *é*.
ˋ note un phonème ouvert : *è*.
¯ note un phonème long : *ā*.
˘ note un phonème bref : *ŏ*.

* note un phonème hypothétique : **e*.
ˈ note l'accent primaire : *wodá*.
ˌ note l'accent secondaire : *wŏda*.
⊥ note un phonème nouveau : *o⊥*, *cz⊥*, etc.
⌣ ⌢ note une consonne : $\underset{\smile}{i}$, $\underset{\frown}{i}$, $\underset{\smile}{j}$, $\underset{\frown}{j}$.
₀ note une voyelle : $i_{\circ}$.

TABLE DES SOURCES

Généralités.

Meillet A., *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, 1928.
Tesnière L., Statistique des langues de l'Europe en appendice à A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, 1928.
Baudouin de Courtenay J., *Zarys historji języka polskiego, Warszawa.*
Meillet A., *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 1920.

Méthode, phonétique statique et phonétique évolutive.

Meillet A., *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 1903.
Meillet A., *Caractères généraux des langues germaniques*, Paris, 1930.
Vendryès J., Réflexions sur les lois phonétiques. *Mélanges linguistiques* offerts à A. Meillet, Paris, 1902.
Meillet A., *Le slave commun*, Paris, 1924.
Vendryès J., *Le langage*, Paris, 1925.
Rousselot (Abbé), *Précis de prononciation française*, Paris, 1927.
Rousselot (Abbé), *Principes de phonétique expérimentale*, Paris, 1897-1901.
Grammont M., *Traité de phonétique*, Paris, 1933.
Grammont M., *Traité pratique de prononciation française*, Paris, 1930.
Grammont M., Observations sur le langage des enfants. *Mélanges linguistiques* offerts à M. Meillet par ses élèves, Paris, 1902.
Benni T., *Samogłoski polskie*, Warszawa, 1912 (Analiza fizjologiczna i systematyka).
Benni T., *Palatogramy polskie*, Warszawa, 1931.
Benni T., *Ortofonja niemiecka*, Warszawa, 1924.
Benni T., *Wymowa francuska*, Warszawa, 1924.
Roudet L., *Éléments de phonétique générale*, Paris, 1910.
Łoś J., *Krótka gramatyka historyczna języka polskiego*, Lwów, 1927.
Łoś J., *Początki piśmiennictwa polskiego*, Lwów, 1922.
Brückner A., *Dzieje języka polskiego*, Warszawa, 1925.

Doroszewski W., Les sons du polonais et leur utilisation fonctionnelle. *Revue des études slaves*, t. XII, 1932.
Rozwadowski J., *Historyczna fonetyka*, Gramatyka języka polskiego, Kraków, 1923.
Lehr-Spławiński, *Język polski*, (bulletin), Z. XIII, 1928.
Meillet A. et Willman-Grabowska, *Grammaire de la langue polonaise*, Paris, 1921.
Brunot F., *L'enseignement de la langue française*, Paris, 1919.
Juret A. C., *La phonétique latine*, Strasbourg, 1929.
Dauzat A., *L'argot de la guerre*, Paris, 1918.
Unbegaun, Le calque dans les langues slaves littéraires. *Revue des études slaves*, A. 1932.
Anglade J., *Grammaire de l'ancien français*, Paris, 1931.

Bulletins et Revues.

Bulletin de la société de linguistique de Paris, Paris, années 1920-1933.
Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg, Strasbourg, années 1930-1934.
Revue des études slaves, Paris, années, 1921-1933.
Język Polski.

Immigration en France et en Pologne.

Tesnière L., *La lutte des langues en Prusse orientale*, Paris, 1933 (Problèmes politiques de la Pologne contemporaine, IV).
Gąsiorowski W., *La France et la Pologne à travers les siècles*, Paris, Lausanne, 1917 (Œuvre collective sous la direction de W. Gąsiorowski, collaboration: Mme de Bauffremont, MM. G. Bienaimé, J. Charpentier, A. Chuquet, A. Cim, A. Debidour, E. Driault, Ch. Dupuy, V. Gasztowt, I. Guyot, J. Grand-Carteret, V. Joze, G. Lacour-Gayet, A. Lebey, M. Leblond, Camille le Senne, W. Lutosławski, L. Martin, P. de Nic, P. de Nolhac, St. Pichon, Antoni Potocki, Mme V. de Puthod, MM. A. Schurr, H. Sigismond, H. Welschinger, Z. L. Zaleski).
Grabiec, *Dzieje Narodu Polskiego*, Lwów.
Kulczycki (abbé), *L'organisation de l'église de Pologne avant le XIIIe siècle, d'après les résultats acquis par les travaux de la source polonaise*, Strasbourg, 1928 (thèse).
Rozwadowski J., *Immigration polonaise en France*, Lille, 1927 (thèse).
Rozwadowski J., *Emigracja Polska we Francji*, Lille, 1927.
Mauco, *Les étrangers en France*, Paris, 1932 (thèse).
Kaczmarek (abbé), *Émigration polonaise en France après la guerre*, Lille, 1928 (thèse).
Pairault, *L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France*, Paris, 1926 (thèse).

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. 7

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

CHAPITRE I

LES OUVRIERS POLONAIS EN FRANCE

I. Immigration des ouvriers polonais en France après la guerre :
1. Historique. 11
2. Statistique. 14
3. Vie sociale. 16
4. Organisation des immigrés polonais. 17
5. Langue (état linguistique). 21
6. École. 23
Conclusion. 26

CHAPITRE II

OBSERVATION DES FAITS

I. Observations en 1925-1926 :
1. Statistique des enfants. 28
2. Méthodes. 29
3. Difficulté des observations. 35
4. Observation sur les groupes des enfants. 35
5. Accord entre les deux méthodes. 36
II. Observations récapitulatives en 1926-1927, 1927-1928, 1928-1929 :
1. Statistique des enfants. 37
2. Récapitulation des méthodes. 38
3. Vérification des méthodes. 38
4. Vérification du classement. 38

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE
CONSONNES

CHAPITRE III

PREMIÈRE PHASE

I. Point de départ de la première phase. 39
II. Mutation des sifflantes molles en chuintantes. 40
III. Mutation des affriquées dentales molles en affriquées chuintantes. . . 44
IV. Dépendance des consonnes molles. 47
V. Prononciation provisoire des labiales molles. 48
VI. Prononciation provisoire des labio-dentales molles. 49
VII. Prononciation provisoire des occlusives vélaires molles. 50
VIII. Consonne *ń* stable. 50
IX. Voyelles *y*, *i* après les anciennes consonnes molles. 51
X. Insubordination des consonnes dures par rapport à l'innovation. . . . 52
XI. Durée de la première phase. 55
XII. Fin de la première phase. 56

CHAPITRE IV

DEUXIÈME PHASE

I. Point de départ de la deuxième phase. 58
II. Affriquées et chuintantes transformées. 59
III. Chuintantes et affriquées anciennes. 61
IV. Les autres consonnes de la première phase (labiales, labio-dentales et occlusives vélaires molles, etc.). 62
V. Durée de la deuxième phase. 63
VI. Fin de la deuxième phase. 63

CHAPITRE V

TROISIÈME PHASE

I. Point de départ de la troisième phase. 65
II. Stabilisation des chuintantes et des affriquées transformées. 66
III. Stabilisation des anciennes chuintantes et des anciennes affriquées. . . 74
IV. Stabilisation des labiales, labio-dentales et des occlusives vélaires. . . 76
V. Mutation des affriquées dentales dures en affriquées chuintantes dures. . 77
VI. Voyelles *i*, *y* après les consonnes. 79
VII. Passage des sourdes *p*, *t* à *ph*, *th*, devant les voyelles et en position intervocalique. 80
Conclusion. 80

VOYELLES

CHAPITRE VI

PREMIÈRE PHASE

I. Parallélisme entre les consonnes et les voyelles transformées. 82
II. Point de départ de la première phase. 83
III. Passage de la voyelle *u* à *o* fermée. 83
IV. Passage de la voyelle *y* à *é* fermée. 91
V. Redoublement des voyelles *a, o, e*. 93
VI. Durée de la première phase. 95
VII. Fin de la première phase. 95

CHAPITRE VII

DEUXIÈME PHASE

I. Point de départ de la deuxième phase. 96
II. Passage de la voyelle *o* fermée à *o* plus ouverte. 96
III. Passage de la voyelle *é* fermée à *éy*. 97
IV. Amuissement léger des voyelles *aa, oo, ee*. 98
V. Durée de la deuxième phase. 99
VI. Fin de la deuxième phase. 99

CHAPITRE VIII

TROISIÈME PHASE

I. Point de départ de la troisième phase. 100
II. Stabilisation de la voyelle *o*. 100
III. Stabilisation de la voyelle *y*. 102
IV. Stabilisation des voyelles *a, o, e*, au point de vue de leur quantité. . . 102
Conclusion. 103

TROISIÈME PARTIE

SYNTHÈSE

CHAPITRE IX

ÉVOLUTION PHONÉTIQUE DU LANGAGE DES ENFANTS POLONAIS EN FRANCE

I. Définition de trois phases. 105
II. Procès de mutation et lois phonétiques. 106
III. Tendances phonétiques. 107
IV. Classification du langage des enfants en trois groupes linguistiques. . . 109
V. Résistance des innovations. 113
VI. Extension des innovations sur les groupes A. B. C. 114
VII. Innovations et tendances maternelles de la langue polonaise. 115

VIII. Évolution phonétique de la langue polonaise en France. 116
IX. Rapprochement des innovations phonétiques de la langue polonaise en France avec la langue polonaise du Moyen-Age.
1. Influence phonétique latine directe. 117
2. Influence latine indirecte. 122
3. Rapprochement des innovations avec la langue polonaise des XIVe et XVe siècles.. 129
Conclusion générale. 141
Table des mutations. 143
Tableaux des signes phonétiques. 144
Table des sources. 147
Table des matières. 149

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, 9, RUE FULBERT (9-1935)